

Fonctionnaires: des congés payés auxquels on ne pensait pas...

(Page 3)

Nouvelle page d'un important dossier

Les locataires mieux protégés?



De notre rédacteur parlementaire à Berne:
Une nouvelle étape, d'ailleurs d'une importance assez relative, a été franchie mardi dans l'évolution du problème de la protection des locataires. En effet, une procédure de consultation a été ouverte pour permettre aux cantons, aux partis politiques et aux organisations intéressées de se prononcer sur les propositions élaborées en cette matière par une commission d'experts du département fédéral de justice et police, présidée par le profes-

seur Claudio Soliva de l'Université de Zurich. Avant d'examiner le contenu de ces propositions, il vaut la peine de rappeler les données principales de la situation, en la simplifiant dans une certaine mesure pour la rendre plus aisément compréhensible.

La protection des locataires est assez ancienne. A côté du droit ordinaire du bail à loyer (qui forme le titre huitième du code des obligations), un droit de bail de nécessité, créé pour les temps de crise et qui prévoyait en particulier un contrôle des loyers ainsi qu'une limitation du droit de donner congé, a été appliqué de 1914 à 1925, puis de 1936 à 1970.

La suppression du contrôle des loyers cette année-là n'empêcha pas la pénurie de logements de subsister dans les villes les plus importantes et dans les centres industriels. Les plus importantes mesures prises alors pour remédier à cette situation consistèrent en premier lieu dans l'adoption, en 1972, de nouvelles disposi-

tions constitutionnelles destinées d'une part à favoriser la construction de logements (art. 34 sexies), et permettant notamment à la Confédération d'autre part (art. 34 septies) de protéger les locataires contre les loyers abusifs dans les communes touchées par la pénurie de logements ou de locaux commerciaux. La même année, fondée sur cette base constitutionnelle, fut adopté l'arrêté fédéral instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif.

E. JEANNERET
(Lire la suite en page 23)



FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

PAGE 3:

Région de Neuchâtel: attention aux voleurs

PAGE 16:

La Caisse hypothécaire attaquée à Berne: 50.000 francs dérobés

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 7, 9 et 11.

CARNET DU JOUR: page 6.

TOUS LES SPORTS: pages 13 et 14.

INFORMATIONS SUISSES: page 16.

PROGRAMMES RADIO/TV: page 21.

VAUD - FRIBOURG
DERNIÈRE HEURE: page 23.



La neige était au rendez-vous

De fortes chutes de neige (près de 60 cm au cours de la nuit) ont empêché mercredi le déroulement du slalom géant féminin de Coupe du monde de Zwiesel. L'épreuve a été reportée à aujourd'hui (première manche à 9 h 45, deuxième à 13 heures).

Ce report ne fait pas l'affaire des descendues qui ont protesté, mais en vain, contre le fait qu'elles ne disposeront que de deux jours d'entraînement avant la descente de Haus-im-Ennstal, prévue pour dimanche. Et comme le montre notre document, il n'y a pas eu que les skieuses qui ont eu des problèmes.

(Téléphoto AP)

Au sujet du combustible nucléaire utilisé par les centrales suisses

L'agence américaine Associated Press a publié mercredi l'information suivante:

Les autorités américaines ont donné leur feu vert pour l'expédition à la Suisse de deux chargements de combustible nucléaire, ceux-ci ayant été bloqués antérieurement en raison de la vente par la Suisse au Pakistan d'équipements susceptibles de permettre à ce pays de fabriquer une arme nucléaire, a déclaré un responsable du département américain de l'énergie ayant conservé l'anonymat.

Il a précisé que la décision d'expédier le combustible nucléaire à la Suisse avait été prise par l'administration Carter et qu'elle était devenue effective mardi, le Congrès n'ayant pas formulé d'objection 15 jours après le début de sa nouvelle session.

DES PRÉCISIONS BIENVENUES

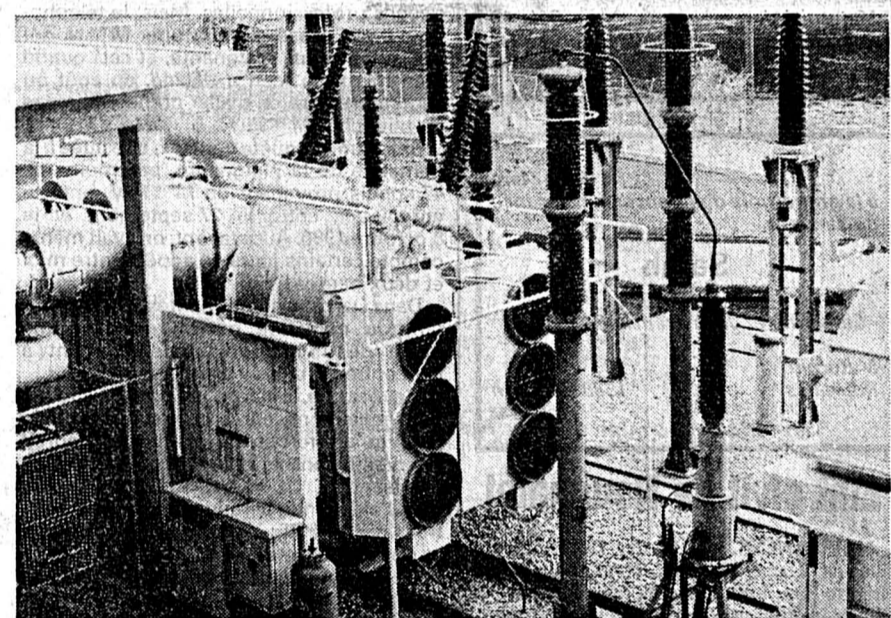
De notre rédacteur parlementaire à Berne:

La nouvelle d'AP contient un certain nombre d'inexactitudes comme permet- tent de le constater les renseignements que nous avons obtenus de source officielle à Berne.

D'une part, il ne s'agit pas d'une expédition à la Suisse de combustible nucléaire, mais de l'octroi de permis de transfert en France de combustible utilisé dans nos centrales pour y être retraité, conformé-

ment à la procédure habituellement suivie dans le cadre de l'accord bilatéral conclu entre les Etats-Unis et notre pays.

E. JEANNERET
(Lire la suite en page 16.)



BEZNAU: le courant est prêt à être transmis. Les réacteurs de Beznau ont produit des millions et des millions kilowatts-heure. (ASL)

LES IDÉES ET LES FAITS

Tessin: l'envers du décor (III)

Les 170.000 Tessinois d'origine devraient «faire le poids» dans leur canton face aux 100.000 résidents étrangers et Suisses venus d'ailleurs (1). Dans bien des domaines, cependant, ils ne sont plus les maîtres. L'industrie touristique qui constitue, avec plus de 3 millions de nuitées, un apport financier capital, est en grande partie entre des mains suisses allemandes. Il en est de même de l'économie privée: bien des entreprises sont dirigées, sinon manipulées, par de grandes maisons d'outre-Gothard sans parler des ténors bancaires. C'est la rançon d'un essor extraordinaire dû aux énormes capitaux qui se sont réfugiés au Tessin en fuyant l'Allemagne et l'Italie pour s'investir dans les terrains et les immeubles tessinois, favorisant du même coup l'industrie du bâtiment au détriment des autres secteurs. Corollaire paradoxal de cette invasion: de pauvres qu'ils étaient, les Tessinois accédaient à la richesse en même temps que leur canton, contraint de créer une infrastructure à la taille de l'occupation immobilière, s'endettant de plus en plus... Richesse? Le critère déterminant est le revenu moyen par habitant. Selon les statistiques établies par l'UBS (2), il a atteint 18.127 fr. en 1979. Il dépassait de 2000 fr. celui des Valaisans, des Jura-siens et des Fribourgeois et n'était que de peu inférieur à celui des Neuchâtelois (19.405 fr.) ou des Vaudois (20.632 fr.). Autre signe, l'épargne par habitant a atteint 29.843 fr. au Tessin, alors que la moyenne suisse pour 1979 était de 25.087 francs. A part Genève, les autres cantons romands sont loin derrière (18.417 fr. pour Neuchâtel, par exemple). On compte, au Tessin, 401 voitures pour 1000 habitants contre 360 dans le canton de Neuchâtel et 350 dans le canton de Vaud; 469 postes téléphoniques contre 417 chez nous; 310 appareils de télévision pour 1000 habitants, autant que dans le canton de Vaud, plus que dans le Valais et à Fribourg, etc...

Il ne faudrait certes pas faire une généralité de ces moyennes qui comprennent tous les habitants. Dans la Suisse italienne, rappelons-le, il y a 100.000 résidents étrangers et Suisses d'autres cantons qui sont loin d'être pauvres. Ils influent sur la statistique de tout le poids de leurs revenus, mais il n'en reste pas moins que dans les villes et les plaines, la situation financière des Tessinois s'est bien améliorée. En montagne et dans les vallées reculées, c'est une autre chanson si l'on peut encore y chanter. Nous y reviendrons.

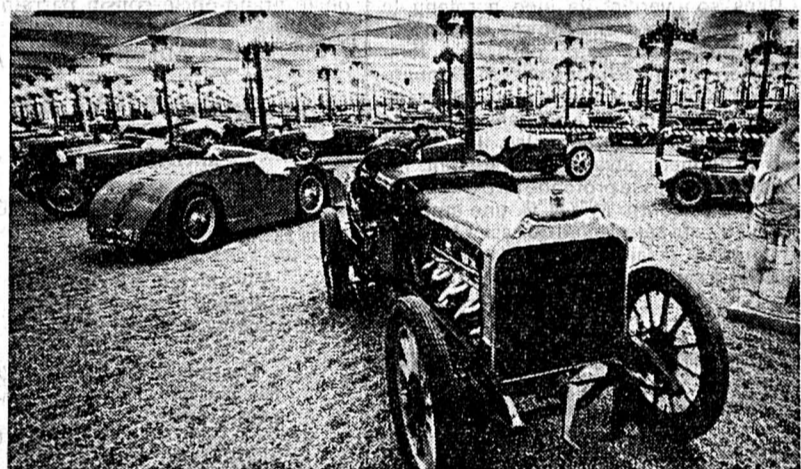
Jean HOSTETTLER

(1) Voir nos éditions des 29 janvier et 3 février.
(2) «La Suisse en chiffres 1980», Ed. UBS.

Ce trésor des frères Schlumpf!

MULHOUSE (AP). — 437 voitures, de la Bugatti royale à la Rolls-Royce, en passant par les de Dion Bouton, Panhard-Levassor, etc., une collection prestigieuse exposée sur 2,5 hectares, alignées à la lumière de 800 lustres qui sont des copies exactes des lampadaires du pont Alexandre III de Paris. C'est ainsi que se présente le plus bel ensemble de voitures européennes anciennes. Elles n'appartiennent pratiquement plus aux industriels suisses du textile, les frères Hans et Fritz Schlumpf, qui vivent depuis le début de «l'affaire» dans un grand hôtel de Bâle.

(Lire la suite en dernière page)



Quelques-unes des plus belles pièces du musée. (Arc)

Le chat était ivre mort, mais les vaches mangeaient de la marijuana

CLIFTON-PARK (New-York) (AP). — Sheri et Bill Estep ont passé une bien mauvaise nuit la semaine dernière, après avoir été réveillés dans leur sommeil par les hurlements de leur chat, Jake. Sautant du lit à la hâte, ils découvrirent l'animal couché par terre, le corps agité de soubresauts et la bave aux babines.

En pleine nuit, ils conduisirent Jake chez le vétérinaire, qui entreprit d'examiner le chat. Mais ce dernier lui échappa d'un bond, se précipita contre un mur et tomba à la renverse. «Est-il mort?» demandèrent ses maîtres d'un air inquiet. «Vous pouvez le dire», rétorqua le praticien en riant. «Ivre-mort.» En rentrant chez eux, M. et M^{me} Estep découvrirent

l'explication: dans la cuisine, les débris d'une bouteille de bourbon jonchaient le sol. L'incident a coûté aux maîtres 77 dollars en soins, et au chat une nuit de rêve mais une belle gueule de bois au réveil.

Et, à Porto-Rico, autre aventure. Un fermier du sud-ouest de Porto-Rico trouvait à ses vaches un comportement bizarre. La police a découvert mardi qu'elles s'étaient régales d'un ballot de marijuana.

Selon la police, le ballot d'«herbe», d'origine colombienne, a probablement été largué par un avion. Le sud-ouest de l'île de Porto-Rico est une zone de langage pour les pilotes de petits appareils qui tentent d'introduire de la marijuana aux Etats-Unis.

Record

DURHAM (Caroline du Nord) (AP). — Une équipe de plongeurs américains a battu mardi le record du monde de plongée simulée en se soumettant à des pressions comparables à celles ressenties à moins 666,5 m sous l'eau.

Les trois plongeurs avaient été placés dans une sphère de 2,44 m de diamètre. L'expérience, conduite sous le contrôle de chercheurs de l'Université Duke de Caroline du Nord, a commencé à 9 h 30. A 13 h les plongeurs avaient dépassé le niveau de moins 660 m, record établi par une équipe britannique l'année dernière. A 15h, ils avaient atteint la profondeur de moins 666,5 m.

<p>Hôtel-Restaurant Beaux Arts</p> <p>J.-L. Defferrard - E. Mutti Neuchâtel - Tél. 24 01 51</p> <p>DÉCOUVREZ NOTRE NOUVELLE CARTE</p> <p>Extraits: Le Tournedos aux capes Les Filets de sole Belle nuit</p> <p>A discrétion: Fondue chinoise 15.- Fondue bourguignonne 19.-</p>	<p>Hôtel-Restaurant LE POISSON</p> <p>R. Balmelli, propr. Marin NE - Tél. 33 30 31</p> <p>LES FRUITS DE MER dès 16.-</p> <p>Coquilles Saint-Jacques Gratin de fruits de mer Brochettes de moules à la provençale, etc...</p> <p>Fondue chinoise à discrétion 15.- Cuissons de grenouilles provençale 18.-</p>	<p>Hôtel-Restaurant DU CHEVAL BLANC</p> <p>M. et M^{me} Gendre-Bonvin Colombier - Tél. 41 34 21</p> <p>Toujours nos cuissons de grenouilles à gogo 18.- Tartare à gogo 16.-</p> <p>Réouverture de notre bar LE RUSTIK</p> <p>123806-56</p>
--	--	---

LE SALUT EST DANS LE MOUVEMENT

Comment faire face aux calamités majeures dont souffre le système économique libéral? Comment les surmonter? La réponse d'un nombre croissant de chefs d'entreprise dynamiques est formelle: il faut changer radicalement le concept des méthodes de planification.

L'INFLATION, que personne ne se fasse d'illusions, n'est pas près de disparaître. Mais on aurait tort de s'y installer, de s'en accommoder. Les entreprises devraient, chacune dans son secteur, en analyser les causes profondes. Plus d'un chef d'entreprise réussit à réaliser des bénéfices en pleine crise. Les plus avisés ont même élargi les marges bénéficiaires... grâce à l'inflation.

La PRODUCTIVITE est le souci prioritaire des managers dès lors qu'elle est toujours plus conditionnée par l'automatisation. Or les coûts incompressibles de ce processus, à savoir les salaires et le prix constamment en hausse des matières premières, ne peuvent être contrôlés de l'intérieur de l'entreprise. Comment innover, changer, modifier, inventer, améliorer sur le terrain de la productivité? Voilà le problème à résoudre pour les chefs d'entreprise doués d'imagination et d'un esprit d'ouverture permanente à tous azimuts.

L'INTERVENTIONNISME DES POUVOIRS PUBLICS ne va pas cesser. Il risque plutôt de s'aggraver, à mesure que les électeurs délèguent aux gouvernements toujours plus de pouvoirs, de coûteuses tâches et de responsabilités. Quelles possibilités le chef d'entreprise a-t-il de se soustraire aux réglementations de plus en plus contraignantes de l'autorité étatique? Comment restreindre l'immixtion de ce partenaire inamical dans le fonctionnement rationnel de l'entreprise? Voilà la question à laquelle il s'agit de répondre.

Un style de management entièrement nouveau, ennemi de la paperasse, du bureaucratisme, des idées reçues, des conceptions traditionnelles de la planification et des mécanismes surannés de gestion, et de motivation du personnel: voilà quelques jalons pour sortir du marasme. Maintes entreprises s'en sont tirées. Il suffit souvent d'examiner de près leur façon de faire pour connaître comme elles le succès.

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.80 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Salle de la Cité, ce soir à 20 h 30
la SRT-NE présente une conférence de

CHRISTIAN DEFAYE

« Cinéma et télévision »
DÉBAT PUBLIC - ENTRÉE LIBRE

121867-66

discount ACTIONS viande fraîche...

- Steak de bœuf kg 22.90
- Saucisse à rôti de porc kg 7.60
- Salami tipo nostrano kg 13.50



Super-Centre
Centre Coop Fleurier

EXPOSITION 500 siècles d'archéologie neuchâteloise

Musée des beaux-arts
La Chaux-de-Fonds
DERNIÈRE SEMAINE

122901-T

CABRIS kg 17.80
Frais, de la Charente
(entiers 4 kg env.)

MAGRET 100 g 2.80
de canard filet env. 300 g

aux Gourmets

Naissances

Gilles
à la très grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Fanny-Véronique

le 4 février 1981
Michelle et Jean-Pierre
SCHEIDEGGER-MURISSET

Maternité de Poutalès Granges 23
Le Landeron 137558-44

Annemarie et François
TREUTHARDT-SCHIFFERDECKER ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent

le 3 février 1981

Maternité de Poutalès Bâla 19
2012 Auvernier 137560-44

Jean-Marc
à la grande joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Sarah

3 février 1981
Catherine et Jean-François CASTOLDI

Maternité Poutalès 1588 Cudrefin
123530-44

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 2 février Buchs, Maud, fille de Daniel-Philippe, Hauterive, et de Brigitte-Rita, Rey, Castoldi, Sarah-Catherine, fille de Jean-François, Cudrefin, et de Catherine, née Duc.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 3 février Bigoni, Fabio-Emilio, et Bianchi, Rosaria-Anna-Rita, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 2 février Mathys, Alice, née en 1894, La Neuveville, célibataire. 3. Rubin, Marcel-Edmond, né en 1908, Neuchâtel, célibataire.

HAUTERIVE

Double collision

Hier, vers 14 h 30, à Hauterive, M. M.R., du Landeron, circulait sur la N5, en direction de Neuchâtel. Arrivé à la hauteur de l'intersection du port d'Hauterive, il mit sa fourgonnette en pré-sélection au centre de la chaussée, ayant l'intention de se rendre au sud de la route. Alors qu'il était en attente, son véhicule fut heurté par le camion de M. A.G., de Vully, qui le dépassait normalement par la droite; le camion ayant été lui-même heurté par une voiture qui le dépassait. Sous l'effet du choc, la fourgonnette fut projetée sur la piste nord. Le conducteur de la voiture, M.B., de Peseux, a été conduit à l'hôpital Poutalès pour un contrôle.

Foire d'agencement

Dire que la plus belle exposition d'ameublements de Bienne est une foire est quelque peu dégradant. Ce qui est agréable pour vous et d'une différence appréciable, c'est pourtant le fait que, chez Meubles-Lang, au City-Center à Bienne, vous pouvez effectivement entrer et sortir comme dans une foire. Rencontrer à chaque pas les meilleurs hits d'agencement et des possibilités de réaliser des économies, rend le tour de l'exposition doublement attrayant. Profitez-en si jamais vous envisagez un achat ou si vous voulez simplement vous rendre compte des meilleures et des plus récentes propositions d'agencement. 122561-R

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel

Des peines sans sursis, mais avec traitement médical...

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Jacques Ruedin, assisté de MM. André Graber et Gilbert Wavra, jurés. M^{me} M. Steiner assumait les fonctions de greffier et le ministère public était représenté par M. Thierry Béguin, procureur général.

En juillet de l'année dernière, J.-L. P. et F. D. P. décidèrent, vu le piteux état de leurs finances respectives, de se regarnir le porte-monnaie en se livrant à un cambriolage. Comme ils passaient devant une carrosserie à Hauterive, l'idée leur prit d'aller lui rendre une petite visite intéressée. Ils mirent la main sur le coffre de l'entreprise qu'ils chargèrent dans leur voiture. Accompagnés de M.-F. W., l'amie de J.-L. P., ils se rendirent dans un chalet au-dessus de Saint-Sulpice propriété de J. P., père de ce dernier. Tout par hasard, parvenant à Fleurier, ils aperçurent celui-ci tubant sur la chaussée, visiblement en état d'ivresse. Ils s'arrêtèrent pour le prendre comme passager. Parvenus à destination, J.-L. P. et F. D. P. transportèrent le coffre dans une remise où, armés d'outils adéquats, ils s'y attaquèrent pendant deux heures avant de parvenir à leurs fins et d'y découvrir une montre de luxe d'une valeur de quelque 6000 fr., ainsi que divers papiers que J. P. fut chargé de brûler.

VILLA CAMBRIOLÉE

Le butin n'étant pas particulièrement extraordinaire, les deux compères décidèrent le lendemain de faire une nouvelle tentative dans une villa dont les propriétaires étaient en vacances. Ils y pénétrèrent par effraction et firent main basse sur de l'argent et des bijoux évalués à quelque 18.000 fr. qui furent confiés, de même que la montre, à M.-F. W.

A ces deux vols, s'ajoutent encore des infractions à la loi sur les stupéfiants. Toxi-

comane depuis quatre ans, J.-L. P. ne s'est pas contenté de consommer de l'héroïne et du haschisch, il s'est en outre livré à un trafic de petite envergure. Il a d'ailleurs déjà été condamné pour ce fait à deux reprises, une première fois à 30 jours d'arrêts et une deuxième à trois mois d'emprisonnement en avril 1980, jouissant à chaque reprise du sursis.

Son amie M.-F. W. est également accusée de la drogue dont elle faisait une consommation non négligeable. Quelques jours avant l'épisode des deux cambriolages dans lequel elle a joué un rôle de receleuse, elle avait été condamnée à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pour infraction à la loi sur les stupéfiants.

Quant à F. D. P., il avait lui aussi tâté de la morphine et du haschisch à titre d'expérience en 1979 et en 1980.

RÉQUISITOIRE

Les débats furent sans passion car les faits étaient en général admis. A l'audience, toutefois, J.-L. P. contesta certaines quantités de stupéfiants dont on lui attribuait l'achat ou la vente et J. P. qui avait pourtant admis avoir dissimulé le coffre-fort éventré lors de l'enquête, déclara avoir été dans un état d'ivresse tel qu'il ne se souvenait plus de rien.

Le procureur Thierry Béguin requit les peines suivantes :

- contre J.-L. P., 12 mois d'emprisonnement sans sursis à condition que le prévenu suive un traitement ambulatoire. Il réclama cependant la révocation des sursis antérieurs ;
- contre F. D. P., 8 mois d'emprisonnement avec sursis ;
- contre M.-F. W., 6 mois d'emprisonnement avec sursis à condition qu'elle soit soumise à un contrôle médical et à la révo-

cation du sursis d'une peine de 10 jours d'emprisonnement.

Quant à la défense, elle plaida l'acquiescement pour J. P. qui, étant donné son état d'ivresse avancé, n'a pris aucune part active ou passive dans cette affaire. Pour F. D. P. elle demanda au tribunal une courte peine avec sursis car ce dernier a agi sur un coup de tête et son repentir est évident.

Le défenseur de J.-L. P. et de M.-F. W. déclara que la prison n'était pas une solution pour les toxicomanes. Actuellement, ses clients sont sur de bons rails. Ils suivent un traitement médical et travaillent à la satisfaction de leurs employeurs. On ne doit pas rompre le fil qui leur permettrait de s'en sortir. Il faut leur donner une dernière chance.

PEINES SANS SURSIS, MAIS...

Dans une certaine mesure, le tribunal a suivi cette thèse puisqu'il a infligé à J.-L. P. 10 mois d'emprisonnement sans sursis, dont à déduire 41 jours de détention préventive; M.-F. W. est condamnée, elle, à 4 mois d'emprisonnement sans sursis. De plus, les sursis précédents sont révoqués. Toutefois, ces peines sont suspendues pour leur permettre de suivre un traitement ambulatoire. En cas de récidive de ce dernier, elles ne seront pas exécutées.

En outre, J.-L. P. devra payer 750 fr. de frais et 800 fr. de dévolution à l'Etat et M.-F. W. 600 fr. de frais. F. D. P. a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans; il paiera 750 fr. de frais. J. P. a été condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et paiera 400 fr. de frais. J.-M. R.

Au tribunal de police de Boudry

«Téléphonite aiguë»: sept jours avec sursis!

Séance féminine — pourrait-on dire — mercredi, au tribunal de police du district de Boudry, présidé par M. François Buschini. M^{me} Jacqueline Freiburghaus assumait les fonctions de greffier et circonstance assez exceptionnelle en dépit du grand nombre d'affaires inscrites au rôle — les femmes étaient en majorité parmi les témoins, les accusés et même parmi les plaignants!

M^{me} P. V. était renvoyée devant le tribunal de céans pour abus du téléphone. Entre le 22 décembre 1979 et mars 1980, elle avait, en effet, exprimé à maintes reprises sa rancœur au moyen du téléphone parce que son amant avait décidé de reprendre la vie commune avec sa femme légitime. Par l'intermédiaire d'un mandataire, les époux N. lui avaient ordonné de cesser son manège, mais sans grand succès, semble-t-il.

Dès mars 1980, le mari est retourné chez sa maîtresse, tout en prenant néanmoins le repas de midi chez sa femme pour des raisons professionnelles. Mais, le téléphone n'a pas cessé d'importuner M^{me} N. qui est, aujourd'hui, plaignante, et ceci quand bien même le mari a décidé, en août ou septembre dernier, d'aller prendre le repas de midi chez M^{me} P. V.

Selon une enquête des PTT, effectuée à la demande de la plaignante, pas moins de 47 appels provenant de M^{me} P. V. ont été enregistrés entre le 27 septembre et le 8 octobre 1980. Auparavant, on avait même compté certains jours 14 appels entre midi et deux heures!

Dans ses réquisitions écrites, le représentant du ministère public réclamait une peine de 15 jours d'emprisonnement à l'encontre de la prévenue.

L'avocat de la partie plaignante appuya ces réquisitions, après qu'il eut informé le juge qu'un retrait de plainte ne saurait intervenir dans le cas particulier, tout en précisant :

— J'ai entendu certaines bandes enregistrées par les PTT; c'est ahurissant de haine et de méchanceté!

De son côté, le mandataire de la prévenue assura que les réquisitions du procureur général le laissaient pantois. Il sollicita une peine d'arrêt réduite, voire une amende, expliquant que le comportement du mari était pour quelque chose dans l'affaire.

Finalement, le tribunal a considéré que s'il est établi que certains téléphones émanaient du mari et que d'autres pouvaient se justifier pour des communications entre la prévenue et son amant, il n'en demeure pas moins qu'une grande partie des appels en question ont été faits dans le but d'importuner la plaignante. Dès lors, il a estimé que l'infraction était réalisée et a condamné M^{me} P. V. à 7 jours d'arrêt avec sursis pendant un an, au paiement des frais de la cause, soit 40 fr., et à une indemnité de dépens à la partie plaignante fixée à 100 francs.

POUR UN SIGNAL TORDU

Alors qu'elle circulait, le 29 novembre dernier, au volant de sa voiture sur la route enneigée entre Colombier et Bôle, M^{lle} C. M. a perdu la maîtrise de son véhicule peu après le passage sous-voies. Sa machine sortit alors de la chaussée et percuta un signal routier, qui fut plié.

La conductrice n'avertit ni la police, ni les services compétents de l'Etat. Elle fut identifiée quelques jours plus tard. Pour ne pas avoir adapté sa vitesse aux conditions de la route, pour avoir causé des dégâts et ne pas en avoir averti les lésés, le tribunal lui a infligé une amende de 400 fr. et le paiement des frais se montant à 50 francs.

Il s'est, en revanche, déclaré incompétent pour révoquer le sursis accordé précédemment à l'accusée par le juge informateur de Lausanne.

VOL À L'ÉTALAGE

Le 30 décembre dernier, M^{me} N. G. fut surprise à la sortie d'un magasin à grande

Soirée de gymnastique à Auvernier

De notre correspondant :
La jeune société de gymnastique du village organisait dernièrement sa soirée annuelle, la deuxième depuis sa fondation.

C'est devant une assistance de parents et d'amis que les pupilles et pupilles présentes leur spectacle. Composé de mouvements gymniques et de danse, celui-ci ayant davantage pour but de divertir le public que de présenter les performances de ses jeunes membres, soit par des exercices aux engins, soit au sol.

Des 17 parties que comptait le programme, une seule présentait des exercices au sol; les autres étant des numéros chorégraphiques, mettant en œuvre les mouvements du corps.

Si ceux exécutés par les aînés (pupilles et pupilles) obtinrent souvent des rappels, il ne faut pas oublier de féliciter également les tout jeunes enfants qui, en début de soirée affrontèrent l'assemblée pour présenter « Jeux de cerceaux et ballons » ou « Pirates ».

Il faut aussi mentionner la danse qui suivit la finale, réalisée par deux jeunes membres (pupilles) et qui aurait mérité de figurer au programme.

Si le bal organisé après le spectacle n'a pas eu le succès escompté, cela tient au fait que la salle a dû être évacuée à l'issue de la représentation, pour la mise en place des tables.

surface, alors qu'elle avait passé la caisse en dissimulant dans un panier en osier des pullovers et de la marchandise pour un montant total de 229 fr. 30. Elle avoua d'emblée avoir soustrait dans le même magasin des étains et autres marchandises pour une valeur de 457 fr. 30, ainsi que des denrées alimentaires pour 300 francs.

A l'audience, elle a expliqué :
— Je ne suis nullement dans le besoin. Je ne me rendais pas compte de ce que je faisais. C'était comme dans un rêve. Je me suis réveillée quand j'ai été attrapée. Ce fut d'ailleurs comme une délivrance!

Son mandataire a confirmé qu'elle a agi dans un état second. Il a notamment produit un certificat médical qui souligne la fragilité psychique et nerveuse de sa cliente qui, à l'époque, se trouvait en pleine dépression. Elle est actuellement encore en traitement.

Dans son verdict, le juge a retenu le concours d'infractions comme circonstance aggravante. D'autre part, il a tenu compte, comme circonstances atténuantes, le fait que le préjudice a été intégralement réparé et qu'elle a agi dans un état de sérieuse dépression nerveuse. Il a estimé que ce dernier pouvait être rangé dans les causes de détresse profonde (art. 64 CPS) et a prononcé contre M^{me} N. G. une amende de 450 fr., qui sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, plus les frais s'élevant à 60 francs. M. B.

(A suivre)

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres :
jusqu'à 22 heures

Le garage des Trois-Rois a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Charles CALAME

son fidèle pompiste durant de nombreuses années. 134797-42

Le Chœur du Littoral a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles CALAME

père de son membre actif, Marianne Stämpfli. 123535-42

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame

Hermine JEANNERET

très touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à son épreuve par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Hauterive, février 1981. 137527-74

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Marc Pierrehumbert, à Sauges, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Lucette Berger, ses enfants et petits-enfants, à Boveresse;
Madame et Monsieur John Chaudet et leurs enfants, à Fleurier,
ainsi que les amis et connaissances, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Rose BRACHER

leur chère tante, marraine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 83^{me} année.

2024 Saint-Aubin, le 4 février 1981.

Seigneur, à qui irions-nous qu'à Toi?
Tu as les paroles de la vie éternelle.
Jean 6 : 6.

L'incinération aura lieu vendredi 6 février.

Culte au temple de Saint-Aubin, à 13 h 30.

Domicile de la famille :
M. Marc Pierrehumbert, à Sauges.

Prière de ne pas envoyer de fleurs
mais de penser à l'hôpital de la Béroche,
CCP 20-363,

ou au home pour personnes âgées
de la Béroche,
20-6885

Il ne sera pas envoyé
de lettre de faire part,
cet avis en tenant lieu

122870-42

Tu m'as fait connaître les sentiers de
la vie; tu me rempliras de joie par ta
présence.

Actes des Apôtres 2 : 28.

Madame André Meylan-Duvoisin à
Cormondrèche;

Monsieur et Madame Georges
Meylan-Soanen à Thiers (France);

Monsieur et Madame Jean-Jacques
Meylan à Thiers (France);

Monsieur et Madame Freddy Meylan et
leurs enfants à Vienne (France);

Monsieur et Madame Armand Duvoisin
et leur fille à Neuchâtel;

Monsieur et Madame René Radrizza-
ni-Duvoisin et leurs enfants à Pully;

Monsieur et Madame Gérard Merkt-
Duvoisin et leurs enfants à Neuchâtel,

ainsi que les familles Meylan, Perre-
noud, Bieri, Robert, Seidenbinder, Stei-
ner, Fluckiger, Chatelain, Bourquin, Bur-
nier, parentes et alliées,

ont le chagrin d'annoncer le départ de
leur bien-aimé époux, frère, beau-frère,
oncle, grand-oncle, cousin, parrain et ami,

Monsieur

André MEYLAN

ancien horloger

que Dieu dans sa bonté a rappelé à Lui,
dans sa 74^{me} année.

Auvernier, le 4 février 1981.

(Avenue Beaugregard 37,
2036 Cormondrèche)

Dans toutes nos épreuves nous sommes
plus que vainqueurs par Celui qui nous
a aimés.

Rom. 8 : 37.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel,
samedi 7 février.

Culte à la chapelle du crématoire à
9 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cime-
tière de Beaugregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
134800-42

Le Comité de la Société Chorale de
Neuchâtel a le profond chagrin de faire
part à ses membres du décès de

Monsieur

André MEYLAN

membre honoraire. Il gardera du défunt
un souvenir reconnaissant. 134801-42

REMERCIEMENTS

Madame

René KRÜGEL-SALVIONI

ses enfants et petits-enfants et famille,
remercie de tout cœur toutes les per-
sonnes qui leur ont témoigné de l'amitié et
de la sympathie lors de leur grand deuil.
Sentir la présence de tant d'amis, recevoir
tant d'émouvants messages les ont aidés à
supporter leur douloureuse épreuve. Ils
leur en sont profondément reconnaissants.
Un grand merci à Monsieur le
Docteur Roulet et à M^{me} René Blaser pour
leur grand dévouement.

Travers, février 1981. 123753-74

Madame Irène Kaufmann-Müller et ses
enfants Michaël et Sandra, à Marin;

Madame Liliane Kaufmann, à La
Neuveville;

Madame Mercédès Kaufmann, à
Colombier;

Monsieur Willy Tschanz, à Colombier;

Madame Janine Kaufmann, à Genève,
ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Paul Girardin, à Genève;

Madame Nelly Monnier, à La Chaux-
de-Fonds;

Monsieur et Madame Ernst Müller, à
Schönenwerd;

Monsieur et Madame René Müller et
leurs enfants, à Widen;

Monsieur et Madame Salvatore Manta
et leur fils, à Schönenwerd;

Monsieur Fritz Müller, à Niedergösgen,
ainsi que les familles parentes, alliées et
amies,

ont la grande douleur de faire part du
décès de

Monsieur

Gérald KAUFMANN

leur cher et regretté époux, papa, fils,
petit-fils, frère, beau-frère, oncle, parrain,
parent et ami, enlevé à leur tendre affec-
tion dans sa 32^{me} année, des suites d'un
accident.

2074 Marin, le 3 février 1981.
(Cité des Sors 16.)

Voici je suis toujours avec vous
jusqu'à la fin du monde.

Mat. 28 : 20.

L'incinération aura lieu vendredi
6 février, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire à
16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière
de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
134795-42

La Direction et le personnel du restau-
rant Le Lacustre à Colombier, ont le pénible
devoir de faire part du décès de

Monsieur

Gérald KAUFMANN

frère de leur collaboratrice, Madame
Mercédès Kaufmann. 121881-42

La Société de tir «La Montagnarde» a
le regret de faire part du décès de

Madame

Jean-Louis LEUENBERGER

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

STATUT DES FONCTIONNAIRES: quatre mois de congés payés pour grossesse grâce à trois députés «envolés»...

Grand conseil

A quoi tient une décision? Quelquefois à bien peu de choses, à un cheveu ou deux, à un simple moment d'inattention... Et c'est à l'un de ces petits riens qui peuvent faire les grands événements que les salariées de l'Etat, institutrices ou autres personnes travaillant dans une institution émergeant au budget du canton doivent d'avoir droit, en cas de grossesse, à quatre mois de congés payés!

Dans le texte initial, le Conseil d'Etat n'allait pas si loin, se contentant de parler de «raisons sérieuses» et ne spécifiant nullement la durée du congé qui devait en découler. C'est l'article 85 du projet de loi concernant le statut général des fonctionnaires et les populistes, auteurs d'une douzaine d'amendements parmi les trente et quelque qui s'y greffaient, proposaient un article 85 bis dans lequel étaient mentionnés le cas précis de la grossesse et les quatre mois de congés payés.

• TROIS VOIX = TROIS DÉPUTÉS...

La loi comprend 125 articles, le Grand conseil la décortiquait depuis plus d'une heure et quelques députés faisaient l'école buissonnière. On en arriva à cet article 85 et les questionnaires revinrent des moissons avec 44 voix pour l'amendement alors que 42 autres députés s'y opposaient. Il avait manqué au moins trois personnes pour faire basculer le résultat du vote et c'étaient trois députés dits «bourgeois» dont deux ne sont pourtant pas des piliers de butte, le troisième ayant un agenda trop chargé pour y passer plus que le temps réglementaire. Inutile d'ajouter qu'ils en entendent de toutes les couleurs quelques instants plus tard et le président d'un des deux groupes en cause, qui présente généralement un aimable teint de jambon frais, vira soudain au Parme ou au York...

• LA SEMAINE DE 42 HEURES

Ce fut là une des seules notes sinon amusantes du moins insolites d'un débat aussi long que le projet de loi avait d'articles et dont les premiers amendements, déposés par MM. Weber (rad) et Steiger (pop) touchaient surtout à des questions de forme. Mais ce mur n'était pas plan. Les députés montraient les trous du doigt et, truelle à la main, le conseiller d'Etat Schlaeppy fut souvent occupé à boucher les trous ou à expliquer pourquoi il y en avait. Un exemple suffira à illustrer ce genre de colmatage. L'article 18 stipule que le conseil d'Etat «fixe la durée du travail de chaque catégorie de titulaires de fonctions publiques en tenant compte de l'évolution des usages». C'est un langage prudent.

Les populistes et M. Frédéric Blaser, toujours eux, demandaient à la loi de préciser noir sur blanc que la durée du travail serait ramenée à 40 heures au maximum à compter du 1^{er} janvier 1982, appuyant leur requête sur le fait que cela avait été admis par ailleurs lors de la négociation.

M. Jean-Pierre Renk (lib-PPN) ne l'entendait pourtant pas de cette oreille, estimant que si les fonctionnaires cantonaux comptent malheureusement parmi les plus mal payés de Suisse, ils n'étaient pas, en revanche, de ceux qui travaillent le plus. Là une précision s'impose. Il ne s'agit pas d'un jugement péjoratif mais d'une constatation puisque dans seize autres cantons comme dans tous les bureaux de la Confédération, l'horaire hebdomadaire est de 44 heures. M. Hubert Donner (rad) était aussi de cet avis: pourquoi vouloir donner à la loi un tour aussi impératif?

• PLUS DIFFICILE QUE SUR LE PAPIER

M. Schlaeppy abonda dans ce sens, rappelant déjà que les fonctionnaires travaillaient plus longtemps dans beaucoup d'autres administrations cantonales et craignant également qu'une telle disposition ne finisse par paralyser les services. Un décret de 1979 a fixé la durée du travail à 42 heures. Or, dans certains secteurs comme les hôpitaux, les homes, les maisons d'éducation ou la gendarmerie, c'est plus souvent de 56 heures de travail dont il faut parler. Le fait d'avoir

raccourci la durée du travail n'a pas encore été complètement digéré dans toute l'administration, autrement dit une telle adaptation ne se fait jamais du jour au lendemain. Voilà pourquoi le texte légal reste volontairement évasif. Au vote, cet amendement fut repoussé par 49 voix contre trente-sept.

• POÈTE ET FONCTIONNAIRE

Un autre thème a été celui des occupations de caractère privé ou public. D'après l'article 26, un fonctionnaire ne peut avoir une occupation annexe qui soit inconciliable avec sa situation officielle ou les devoirs de sa charge si elle finit par nuire à l'exercice de ses fonctions ou est à l'origine d'un cumul de gains abusif. M. André Sandoz (soc) tire la sonnette d'alarme: il craint qu'il y ait là une atteinte à la liberté individuelle et demande donc des garanties au Conseil d'Etat. La République n'est pourtant pas chienne puisqu'elle compte, entre autres vocations, un cantonnier poète mais M. Schlaeppy a ajouté que la frontière était délicate à tracer entre activités principale et secondaire.

En fait, ce qui semble surtout inquiéter le Conseil d'Etat, ce sont des fonctionnaires qui... joueraient dans un orchestre le samedi soir et le dimanche après-midi et qui risqueraient d'avoir les paupières encore collées le lundi matin! Dans un tel cas et si des abus venaient à être constatés, le Conseil d'Etat serait naturellement contraint d'intervenir.

Soit, mais la question reste posée: — A partir de quel moment peut-on parler de «cumul de gains abusif»? a demandé M. Jean-Claude Jaggi (lib-PPN). — Question embarrassante, a admis M. Schlaeppy, puisqu'il faudra dès lors faire intervenir deux notions très différentes: le gain ou l'«usure» de la personne...

• LA RESPONSABILITÉ DES UNS ET DES AUTRES

Aussi important et copieux soit-il, un statut comme celui des fonctionnaires peut avoir des lacunes. M. Jean Guinand, président de la commission législative, en a dénichées plusieurs, notamment le délicat problème des dommages causés à leur employeur ou à un tiers par des fonctionnaires dans l'exercice de leurs devoirs de service. Dans le cas de dommages causés au seul employeur, l'article 34 peut être maintenu. En revanche, et s'il s'agit de dommages causés à un tiers par un

fonctionnaire, donc, en remontant à la source, par son employeur, cela doit faire l'objet de la loi sur la responsabilité civile de l'Etat, version 1903 actuellement en cours de révision.

Cet amendement n'a pas été combattu, pas plus que ne le serait une fois le vote acquis, un postulat Guinand touchant à un autre aspect de cette question.

Au vote, le projet de loi et ce statut qu'elle couvre ont été approuvés par 86 voix sans opposition. En chemin, certains députés ont tenté de «corriger la copie», relevant également, car ils ont l'œil, les diables, des fautes d'impression. Car le français ne sort pas forcément grand d'une telle épreuve. La loi parlait par exemple d'«heures de travail qui ne sont pas constitutives de simples heures de présence ou de piquet»...

Comme il lui en reste encore sur le crâne, M. Sandoz sentit ses cheveux se dresser et on parvint finalement, encore que cela ne soit pas parfait, à alléger la phrase. Ah! comme il avait raison, le chancelier Landry, lorsqu'il rêvait d'une commission de rédaction chargée de relire et de corriger le charabia administratif!

• LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Mais le français n'exclut pas quelques bons mots surtout lorsqu'on les sort, dans la seule discussion s'entend, du four du terroir. M. Blaser, qui n'a pas sa langue dans sa poche et la traîne généralement du côté du Locle, comprenait mal hier matin la pingrerie de l'Etat qui offre à ceux de ses fonctionnaires ayant accompli des heures supplémentaires soit un congé d'une durée équivalente, soit une rétribution spéciale. M. Blaser penchait pour les espèces sonnantes et trébuchantes mais parce que l'exécutif ne partageait pas forcément ses idées, il lança:

— Si vous maintenez cette disposition, l'Etat passera pour le plus «crouille» des patrons! La salle éclata de rire. Elle en avait besoin.

• UNE AUTRE FAÇON D'EN DÉCOUDRE...

Mais elle rira plus encore le 28 mars à la Maladière où, agréable innovation, un match de football opposera une équipe de la droite à des joueurs de la gauche. Le président Brossin l'a annoncé hier ajoutant que, M. Rumo oblige, les Indépendants arbitreront la partie. On ignore s'ils apporteront aussi les citrons et des sandwiches. Cl.-P. Ch.

Et quoi d'autre, au Grand conseil?

Au cours de cette dernière séance de la session, le Grand conseil a repoussé par 78 voix contre 4 un projet de décret René Wildi demandant «une remise générale de l'impôt sur les personnes physiques lorsque les résultats de l'exercice le permettent». Par 64 voix contre une, il a approuvé un rapport de la commission chargée de l'examen du projet de décret accordant un crédit de 680.000 fr. au nouveau service de la protection de l'environnement avant d'en faire autant, cette fois par 86 voix sans opposition, avec le rapport de la commission législative sur un projet de loi d'application des dispositions du Code civil sur la privation de liberté à des fins d'assistance. Le Conseil d'Etat a répondu à plusieurs interpellations de M^{lle} Françoise Vuilleumier (détection des anomalies de fœtus), de MM. André Schor (pistes cyclables), Ch.-H. Augsburger (problèmes hospitaliers), Alain Bringolf (fouilles archéologiques; année des handicapés) et Amiod de Dardel (assurance maladie obligatoire).

La motion collective ayant trait au drame de La Chaux-de-Fonds n'a évidemment pas été combattue, pas plus que l'urgence qui lui y était jointe.

RÈGLEMENT, RÈGLEMENT...

Ne restait en piste que la motion de M. Bruno Vuilleumier (rad) sur le nouveau programme romand de

français et à laquelle la clause d'urgence était également jointe. Les socialistes n'y trouvèrent rien de pressant et M. Luc Rochat voulut le dire avec quelques précisions supplémentaires alors que le règlement et le président qui l'applique ne lui demandaient qu'un refus ou une approbation.

— Vous me permettez quand même de m'étonner, pour suivre effrontément ce député. Cette motion dit exactement le contraire d'une autre motion radicale déposée en mai 1978.

Il en avait trop dit! L'urgence fut cependant accordée par 47 voix contre 29, M. Rochat ne s'en tint pas là et y perdit sa langue. Il ne restait au conseiller d'Etat François Jeanneret qu'à recoller les morceaux en expliquant que la motion serait transmise, comme cela avait d'ailleurs été souhaité la veille par M. Virgilio, à la commission chargée d'étudier le projet de loi sur la scolarité obligatoire.

En parlant de voix, un mot encore pour cette loi sur la promotion de l'économie cantonale approuvée mardi par 98 voix sans opposition, le «score» de 64 à 24 ne concernant en effet que l'amendement déposé par M. Willy Schaefer (rad) qui avait été opposé au texte initial du Conseil d'Etat. C'est le risque des amendements: lorsqu'ils pleuvent, on s'y embourbe.

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Nouveau programme de français

«Les soussignés demandent au Conseil d'Etat de ne pas introduire le programme romand de français dans nos écoles. Jugé élitiste par d'autres cantons, Vaud notamment, ils estiment que sa complexité accentuerait encore davantage le fossé entre la famille et l'école. L'urgence est demandée. (Motion de MM. Bruno Vuilleumier et consorts.)

Statut des fonctionnaires de la gendarmerie et des géoliers

«Est-il exact que les gendarmes (fonctionnaires cantonaux), au contraire de leurs «collègues» (agents de police des villes de Neuchâtel ou de La Chaux-de-Fonds) sont astreints souvent à des horaires mensuels de plus de 210 heures, sans recevoir en contrepartie ni prime quelconque supplémentaire, ni réduction d'horaire dans les semaines qui suivent, ni périodes de vacances complémentaires. Ils ne bénéficieraient donc d'aucune compensation quelconque à ces nombreuses heures supplémentaires? Est-il exact qu'ils n'ont pas le droit d'appartenir à une association syndicale de leur choix (comme c'est le cas pour les agents de police de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel)? Des problèmes semblables existent aussi, paraît-il, chez les géoliers.»

(Question de M. Jean-Pierre Dubois)

N5 et fouilles archéologiques

«Lors de la construction de la N5 à Auvernier, des vestiges archéologiques importants ont pu être retirés et conservés. Avant que ne commencent les travaux de remblayage du lac au large de Monruz, nous demandons au Conseil d'Etat s'il entend prendre des mesures particulières pour permettre le sauvetage d'objets et de vestiges en consacrant, par exemple, 3 % du budget des travaux routiers à cet usage?»

(Interpellation de MM. Alain Bringolf et consorts)

La route La Borcarderie - Dombresson

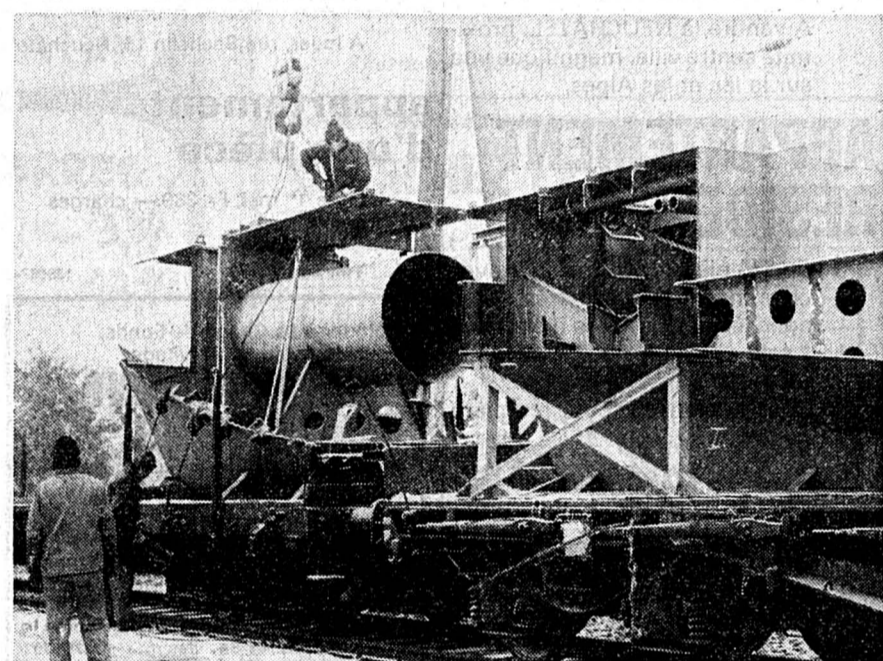
«La route La Borcarderie - Dombresson ne correspond manifestement plus aux exigences du trafic actuel, tout particulièrement en période hivernale. Les améliorations indispensables sont attendues avec impatience, car de nombreux accidents se produisent régulièrement. Compte tenu de l'urgence des travaux, la population intéressée peut-elle espérer une réfection totale ou partielle en 1981?»

(Question de MM. Ch. Maurer et M. Veuve)

Nationale 5 Neuchâtel - Lausanne

«Les hésitations manifestées au carrefour de Serrières, par de nombreux conducteurs de véhicules, rend la circulation, à cet endroit, très dangereuse. Le marquage de la chaussée, ainsi que la signalisation, ne devraient-ils pas être revus?»

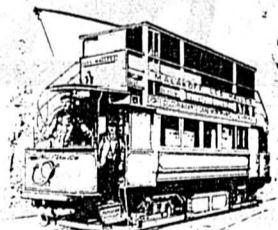
(Question de MM. R. Comtesse et consorts)



«La Béroche»: jour après jour, pièce après pièce...

Le nouveau bateau de la Société de navigation LMN, «La Béroche», qui sera inauguré prochainement, continue à arriver par train et en morceaux. Neuf wagons viennent d'arriver à la gare de Saint-Blaise, contenant de grosses pièces. Les opérations de déchargement vers le chantier de la Maladière se poursuivent par train et par camion-grue. On attend encore quelques wagons. Pour l'heure, on travaille sans relâche, comme en témoigne notre photo. (Avispress-Pierre-Truthardt)

Attention: ils sonnent et... vous dévalisent!



Ces derniers temps, plusieurs plaintes ont été enregistrées pour le motif suivant: deux individus sonnent à la porte d'un appartement. Quand la porte s'ouvre, ils pénètrent de force dans les lieux et, sous la menace, se font remettre de l'argent et des bijoux.

Le dernier cas s'est déroulé le 4 février à Peseux, dans un petit immeuble locatif, vers 11 h, chez une dame d'une cinquantaine d'années.

Ces deux délinquants correspondent au signalement suivant: le premier est un homme de 20 à 25 ans, mesure envi-

ron 180 cm, à les cheveux légèrement crépus, assez courts, et est de corpulence svelte. Le second, est âgé de 20 ans environ, mesure 175 cm, a des cheveux de couleur non définie, plats et tombant sur la nuque, la corpulence est moyenne à forte. Tous deux parlent français sans accent.

Les personnes susceptibles de donner des renseignements concernant ces deux individus, sont priées de prendre contact avec la police de sûreté à Neuchâtel (tél. 038/24 24 24) ou la gendarmerie de Peseux (tél. 038/31 43 16).

Dès cette nuit, de minutieux travaux auront lieu au sein de la Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs. La polarité de son réseau électrique subira en effet une totale inversion: précédemment le pôle positif était relié aux rails (terre) et le négatif aux fils de contact. Ce sera désormais l'inverse pour remédier ainsi à une importante corrosion due aux courants vagabonds qui se «promenaient» en dehors des rails. Rappelons que la tension du réseau est de 630 volts en courant continu.

La Compagnie des transports en commun de Neuchâtel satisfait ainsi à une

demande des PTT et de l'Office fédéral des transports. En transformant la polarité de son réseau, elle ne fait que le rendre conforme à ce qui est pratiqué en Suisse, sur les autres réseaux de transports publics. A ce jour, seule Genève ne s'y est pas encore adaptée.

CETTE NUIT DÈS 20 H 30

Peu perceptibles au profane, donc peu spectaculaires, ces travaux auront toutefois d'inévitables et compréhensibles répercussions au niveau de l'exploitation.

Ainsi cette nuit, le service de la ligne 5, soit le parcours Neuchâtel-Boudry sera assuré par autobus dès 20 h 30 et selon l'horaire habituel, dans la mesure du possible. En principe aussi et on voudra être

compréhensif si quelque imprévu devait intervenir, les transports habituels devraient être rétablis dès demain matin. D'autre part, une sous-station de transformation (redresseur au silicium) sera également et cette même nuit mise en service à Champ-Bougin.

LIGNES 3 ET 7

Quant aux autres circuits les mêmes adaptations sont prévues pour les véhicules circulant sur la ligne 3, soit le parcours Neuchâtel-Cormondrèche qui subira les mêmes répercussions le 9 février, dès 20 h 30. Et si durant les nuits suivantes les travaux se poursuivront et toucheront alors d'autres sous-stations de transformation sans répercussion pour les voyageurs, ces

derniers, habitués de la ligne 7, donc du parcours Neuchâtel-La Coudre-Hauterive, seront dans la nuit du 11 au 12 février à nouveau transportés par autobus dès 22 heures.

Mais dès demain, c'est donc le parc de la ligne 5 qui sera ainsi équipé, le reste suivant par étapes. Et si les trolleybus ne subiront pas de modifications spectaculaires, elles seront plus complexes au niveau des véhicules ferroviaires, soit un total de 14 motrices.

En résumé, le service d'autobus exceptionnellement introduit sur les lignes précitées a pour but de modifier les installations techniques de distribution de courant et en parallèle d'adapter les véhicules moteurs à la nouvelle polarité.

Du travail minutieux donc qui n'aura finalement pour seul effet qu'une légère entorse aux habitudes quotidiennes. Mo. J.

La Grappilleuse: une idée originale!

Depuis fort longtemps, les mères ont fait entre elles des échanges de vêtements devenus sans utilité pour leurs enfants grandissant mais qui peuvent être portés par des plus jeunes. Toutefois, cette forme d'entraide si bénéfique ne profitait pas à tout le monde. C'est pourquoi quelques personnes eurent l'idée de créer un

«vestiaire permanent» où chacun pourrait apporter non seulement les vêtements d'enfants devenus trop petits, mais aussi ceux des grandes personnes, à condition qu'ils fussent en bon état. Ils seraient ensuite vendus pour une somme modique.

L'idée fut bientôt concrétisée grâce à un don de M^{lle} Julie de Bossat. Sous la présidence de M. Carl Russ, une société fut constituée à Neuchâtel mais il fallait lui trouver un nom qui rappellerait son but. Celui de «La Grappilleuse» fut choisi; à juste titre d'ailleurs puisque sa ville natale était au centre d'un vignoble. Les fondateurs ajoutèrent à cette appellation «Maison de vieux» afin d'éviter toute équivoque avec les commerces de détail installés au cheflieu.

C'est ainsi qu'en janvier 1911 s'ouvrait le magasin situé 23 rue du Neubourg, où il se trouve encore aujourd'hui. La première dépense fut l'acquisition d'un char à bras pour le transport de la marchandise.

Le comité constata rapidement que l'activité de La Grappilleuse ne devait pas se limiter au seul vestiaire si elle voulait rendre de plus amples services. Dès lors elle

accepta les dons de meubles et de tous objets que leur propriétaire ne voulait plus garder mais qui pouvaient encore être fort utiles à d'autres personnes. Cette conception continue de nos jours à être appréciée.

La société a tenu son assemblée générale à fin janvier sous la présidence de M^{me} E. Robert. Ce fut l'occasion de se réjouir car, malgré ses 70 ans, l'institution est en bonne santé. Il s'agit donc de poursuivre une activité dont le bénéfice permet, après déduction des frais réduits au maximum grâce à des collaborations bénévoles, d'apporter un appui financier à diverses œuvres d'utilité publique.

Toutefois, en 1980, ce bénéfice fut plus faible que les années précédentes. Diverses raisons expliquent la situation, notamment le fait que le magasin dut être fermé durant un mois, l'immeuble étant en réparation. Néanmoins une somme de 26.800 fr. a été répartie entre 23 œuvres. L'assemblée a pris connaissance du résultat de l'exercice et a donné décharge au comité tout en exprimant le vœu que la population neuchâteloise continue à faire preuve de compréhension et de générosité face à La Grappilleuse.

TOUR DE VILLE

Issue fatale

• A la suite de l'accident survenu entre Saint-Blaise et Neuchâtel, mardi vers 18 h, à la hauteur du Red Fisch, on apprend hier que le conducteur, M. Gérard Kaufmann, de Marin, âgé de 32 ans, était décédé dans la soirée à l'hôpital des Cadolles, à la suite de ses blessures.

Conférence à l'Université

• La Société neuchâteloise de science économique avait convié M. J.-M. Jeanneret, ancien ministre, à parler de «Conjoncture et protectionnisme» à l'aula de l'université. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Paroisses: nouvelles structures en projet

• AU cours de sa dernière séance, le conseil paroissial de Neuchâtel a examiné les projets de statuts-types des futures paroisses et de leur fédération; à l'unanimité il recommande leur adoption aux collèges des quartiers.

En mars prochain, les assemblées paroissiales se prononceront à leur tour. Puis les membres de la paroisse de Neuchâtel donneront leur avis sur ce projet qui prévoit: la dissolution de la paroisse de Neuchâtel, la constitution de cinq paroisses groupées dans une fédération (collégiale, temple du Bas, Maladière, Ermitage, Valangines).

Les paroisses voisines (Charmettes, La Coudre, Serrières, Suisse alémanique) pourront alors, si la décision de Neuchâtel est positive, demander leur adhésion à la Fédération.

nos nouveaux taux d'obligations de caisse

5%
à 3 et 4 ans

5 1/4%
de 5 à 8 ans

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTOIS

122862-58

ÉCOLE D'ESTHÉTIQUE
et Institut

ADAGE

rue de Neuchâtel 39
2034 Peseux
Tél. (038) 31 62 64

Délai d'inscription jusqu'au 31 juillet 81

122835-58

IMMEUBLES

A vendre joli **bar à café**

45 places, ouest de Neuchâtel, si possible à personne ayant le certificat de capacité.

Adresser offres écrites à 11 227 au bureau du journal. 126820-1

KAIFI S.A.

Consultez-nous pour tout achat ou vente de biens immobiliers.

Service de financement à disposition.

Votre partenaire:

R 30, fbg de l'Hôpital 2001 NEUCHÂTEL 24 15 24

Toutes transactions immobilières

Je cherche du **TERRAIN À LOUER**

de 500 ou 1000 m² avec lot, dans la région Peaux - Corcelles - Cormondrèche et Auvernier.

Téléphoner à midi au 31 76 61. 126540-34

A vendre, à NEUCHÂTEL, proximité centre ville, magnifique vue sur le lac et les Alpes,

APPARTEMENT RÉSIDENTIEL

de 5 1/2 pièces, vaste séjour avec cheminée, cuisine très bien agencée, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, place dans garage collectif. Construction de toute première qualité.

SEILER & MAYOR S.A.
Tél. 24 59 59. 122154-1

A vendre, à PESEUX, très belle situation ensoleillée et dominante, dans parc magnifiquement arborisé, proximité des transports publics, écoles, centre d'achats,

MAISON DE MAÎTRES DE 8 PIÈCES

construction début du siècle, récemment rénovée, salon avec cheminée, salle à manger, cuisine agencée, 6 chambres à coucher, 2 salles d'eau.

SEILER & MAYOR S.A.
Tél. 24 59 59. 122145-1

A vendre, à Fenin,

IMMEUBLE LOCATIF

avec grange et écurie pour minimum 4 chevaux.

S'adresser à **RÉGENCE S.A.**
rue Coulon 2, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 17 25. 122012-1

A vendre à CERNIER

PETIT IMMEUBLE COMMERCIAL

avec magasin et appartements (situation commerciale exceptionnelle). Offres écrites: Régie Henri-Pierre Québatte 25, fbg de l'Hôpital 2001 Neuchâtel. 122677-34

A vendre à Neuchâtel à proximité immédiate du centre ville

local commercial de 61 m²

avec vitrines, dans immeuble résidentiel. Pour traiter Fr. 35.000.—

SEILER ET MAYOR S.A.
Tél. 24 59 59. 122142-1

A vendre à SAINT-BLAISE

VILLAS JUMELÉES

dans le haut du village, zone tranquille, 6 pièces, 2 salles d'eau, cuisine entièrement équipée, cheminée de salon, garage, pergola, galetas et grandes caves.

Prix de vente dès Fr. 390.000.—

Des villas identiques peuvent être visitées à Marin, Cressier et à La Neuveville.

Atelier d'architecture **IMARCO S.A.**, rue de la Gare 10, 2074 Marin.
Tél. (038) 33 44 70. 123763-34

A vendre à l'ouest de Neuchâtel

SPLENDIDE VIGNE

de 2530 m², magnifique exposition.

Faire offre sous chiffres DZ 192 au bureau du journal. 121827-1

URGENT cherche **LOCAL** pour entreposer 4 à 6 voitures. Tél. 31 14 84, heures de repas. 126824-1

A vendre **petit immeuble au Landeron** remis à neuf en 1979, entièrement loué (3 appartements + 1 studio + 1 surface commerciale) Fr. 575.000.— Nécessaire pour traiter: Fr. 100.000.—. Ecrire sous chiffres 22-40953 à Publicitas, 1002 Lausanne. 122324-1

On cherche à acheter **domaine agricole** le plus grand possible. Paiement comptant.

Offres sous chiffres 17-300.403 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg. 122706-34

Ecrîteaux en vente au bureau du journal

A LOUER

Le Landeron

A partir du 1^{er} mai 1981, nous louons un bel **appartement d'une pièce** dans un quartier tranquille et ensoleillé. Loyer par mois: Fr. 261.— avec les charges.

Renseignements par Tél. (031) 22 02 55. 122800-G

A louer, rue Bachelin 15, Neuchâtel

appartement d'une pièce

Libre 1^{er} mai, Fr. 389.— charges comprises.

Tél. 24 09 75. 139087-G

A louer à La Chaux-de-Fonds, tour du Casino, 12^{me} étage,

APPARTEMENT 5 PIÈCES

entièrement rénové, cuisine agencée, moderne avec frigo, cuisinière et ventilation. Salle de bains. Libre 1^{er} mai 1981. Fr. 800.—, par mois, charges comprises. S'adresser à: M^{me} Chs.-A. Robert, Léopold-Robert 31. Tél. (039) 22 41 94. 122710-30

A louer en plein centre de Neuchâtel

appartement de 6 1/2 pièces grand standing

Tranquille et spacieux, 2 salles d'eau, W.-C. séparés. Cuisine moderne entièrement équipée. Convientrait également pour cabinet dentaire, médical, d'avocat ou autres professions analogues.

OFFIMOB M. WALLINGER

Fausses-Brayes 1, Neuchâtel. Tél. (038) 24 70 65. 123814-30

A louer près de la gare du haut, à Saint-Blaise,

ATELIER

160 m², hauteur 3 m 20. Vitrage abondant. Équipé en sanitaire et chauffé. Location: Fr. 1200.— par mois.

Tél. 33 55 39. 121864-30

A louer à Neuchâtel rue des Chavannes, dès le 1^{er} juin 1981

STUDIO

avec cuisinette et salle de bains. Fr. 275.— + charges.

SEILER ET MAYOR S.A.
Tél. 24 59 59. 122158-G

A louer pour date à convenir, à la rue des Draïzes,

PLACE DE PARC
Loyer Fr. 15.—

Etude Ribaux & von Kessel avocats et notaires, NEUCHÂTEL.

Tél. (038) 24 67 41. 122731-30

URGENT Entreprise de construction engage tout de suite

un surveillant de chantier métreur

Une possibilité de collaboration est offerte à toute personne capable et entreprenante.

Faire offres sous chiffres DF 244 au bureau du journal. 121829-46

Les intérimaires Adia ont bonne réputation.

Profitez-en. Nous cherchons: **manceuvres** 122476-0

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 74 14

ADIA interim

valable dès le 5.2.81

revitalisant textile - rose

lave plus blanc

Persil 1/2 kg en plus gratuit 4,5 kg **13.70** (1 kg. 2.60)

Le détergent complet idéal **11.70**

Sentinell 4 litres (1 Liter -.81) **3.25**

Radion 4,5 kg **14.90** **9.95**

DENNER économie garantie!

Jaffa Pamplémousses 1 kg Fr. **1.10**

Très aromatiques et riches en vitamines

Filet de 3 pièces **1.10**

Rastella 400 g **2.95**

Crème aux noisettes pour tartiner délicate et saine

FEIST BELMONT Vin mousseux demi-sec 70 cl **4.35**

3.45

Gloria Shampooing 150 ml **2.50**

pour le soin et l'éclat des cheveux

5 sortes **1.95**

1001 Crème à l'huile des Tropiques indice 4 60 ml **3.80** (10 ml -.63)

stick solaire 23 ml **3.30** (10 ml 1.43) DO-6/5.2.81

OFFRES D'EMPLOIS

ENGAGEONS:

1 décolleur qualifié CFC

ou formation équivalente, pouvant justifier de quelques années de pratique, et pouvant s'occuper de TORNOS M-7, R-10 sur travaux d'appareillage.

Salaires et prestations sociales d'une entreprise moderne.

ADAX Décolletages CH-2034 Peaux (NE) Tél. 038/31 11 20 122460-46

La Direction de l'instruction publique du canton de Berne cherche pour son Service de l'enseignement

UNE SECRÉTAIRE

qualifiée pour la correspondance française, la rédaction de procès-verbaux et des travaux de secrétariat.

Exigences:

- apprentissage commercial ou administratif, ou titre équivalent
- langue maternelle française avec bonnes connaissances de la langue allemande

Degré d'occupation: 60 - 75 %

Lieu de travail: Berne

Entrée en fonctions: 1^{er} mars 1981 ou selon entente

Prière d'adresser les offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, jusqu'au 9 février 1981 à l'adresse suivante:

Direction de l'instruction publique du canton de Berne
Service de l'enseignement
Sulgenekstrasse 70, 3005 Berne.
Tél. (031) 46 85 11. 123764-46

Les établissements **TELED S.A.**, fabrique de vêtements de protection, à Serrières-Neuchâtel, cherchent pour entrée immédiate ou à convenir

couturier ou tailleur

Les candidat(e)s sont prié(e)s de prendre rendez-vous par téléphone, du lundi au vendredi, au N° 31 33 88. 122702-46

MESELTRON désire engager

UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

attachée à son secrétariat de Direction et personnel.

Nous demandons:

- CFC d'employée de commerce ou diplôme équivalent
- Connaissance de la langue allemande
- Capable de sténographe dans les langues française et allemande

Nous offrons:

- Salaire en rapport avec les capacités
- Travail intéressant
- Place stable
- Prestations sociales modernes
- Horaire libre

Faire offres à: **MESELTRON S.A.**, Service du personnel, case postale 190, 2035 Corcelles. 122584-0

Sécurité = Securitas

SECURITAS engage pour Neuchâtel des **GARDES PROFESSIONNELS**

Nationalité suisse ou permis C. Age: 20 à 50 ans.

SECURITAS S.A., place Pury 9 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 45 25 122667-46

Heureusement, il y a Securitas.

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

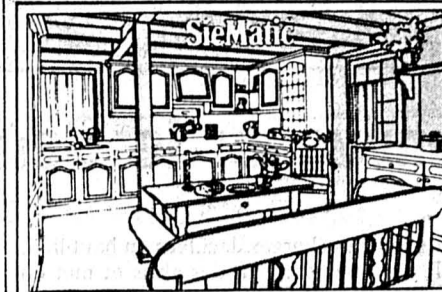


**BIEN DES CHOSES
ONT CHANGÉ DANS...**

avec télé hebdo
illustré

Une toute nouvelle présentation — Un grand reportage couleurs de 16 pages — Le supplément TV-radio détachable.

TISSUS
modernes en stock
laine et synthétique
Centre de couture
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel
122354-A



Hidenbrand Cuisines
vous présente les plus belles cuisines européennes
Françaises — Allemandes — Italiennes — Suisses
Avant de prendre une décision, visitez
notre exposition
17, Rue du Seyon - Neuchâtel
Tél. 25 00 00
84597-A

Banque Cantonale des Grisons

Emission d'un emprunt

5 1/4 % 1981-93 de Fr. 30 000 000. — garantie de l'Etat

destiné au financement des opérations actives.

Intérêt 5 1/4 %, coupons annuels payables le 25 février
Durée 12/10 années
Coupages de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 au porteur
Cotation aux bourses de Bâle et Zurich
Prix d'émission 100 %
Délai de souscription 5 au 11 février 1981, à midi
Libération des titres au 25 février 1981

Les souscriptions seront reçues sans frais par les banques, auprès desquelles les bulletins de souscription peuvent être obtenus.
123762-10 **BANQUE CANTONALE DES GRISONS**

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger
Transports de pianos
Devis gratuit sans engagement
Prix modérés

CLAUDE JORNOD
Neuchâtel - Rue des Tunnels 11
Tél. (038) 24 23 75
Yverdon - Faïencerie 5 - Tél. (024) 21 30 27

**N'oubliez pas vos
semis d'appartement
avec les serres
WARD PROPAGATOR**

Petite serre
d'appartement pour
semis délicats, à
l'intérieur de votre
appartement. Munie
d'une cloche trans-
parente et d'un
système d'aérateur
réglable. Elle prend
peu de place.

SERRES
20,5/15/16cm **9.80**
35,5/20/18cm **16.40**
57/29/23cm **49.80**

NEUCHÂTEL
Pl. des Halles 13
Tél. 25.48.22
M. M. Hirci

NANT/VULLY
M. Schmitz
Tél. 039/33.14.06

Dlank
GRAINES
MONTREUX

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

C	E	E	E	G	B	M	E	E	N	R	E	L	A	S
O	N	D	M	O	L	R	O	J	S	E	I	F	A	L
F	A	R	L	O	T	A	E	N	M	R	I	G	I	E
F	I	I	N	A	U	U	C	P	N	G	E	S	R	J
R	D	S	U	O	N	C	H	E	U	A	I	T	A	E
E	U	E	C	E	I	A	H	R	L	A	I	R	E	O
J	L	E	S	A	S	T	A	E	D	L	R	E	O	N
B	O	S	G	E	L	T	A	N	T	E	E	S	B	E
J	E	U	R	A	I	I	A	R	T	T	E	O	I	I
O	U	G	B	O	N	L	T	E	T	L	E	U	N	V
U	E	M	N	A	N	I	L	E	L	P	P	E	I	
R	R	E	E	I	R	L	D	E	S	A	I	E	U	L
N	U	U	F	N	E	B	M	R	R	V	S	F	R	O
E	E	S	U	D	T	U	E	I	A	A	T	O	N	B
E	P	E	L	U	J	E	U	O	J	J	E	I	E	I

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un prénom féminin. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Bobineur - Bolide - Bleuâtre - Bolivien - Coffre - Celle-Diane - Emouchette - Emphase - Foi - Fiscalité - Fade - Finlandais - Figuration - Glace - Henri - Indu - Infiltration - Joue - Jardinage - Jarretelle - Jeunesse - Joubarbe - Jars - Jument - Jumelles - Java - Journée - Lis - Litre - Monnaie - Meuse - Piste - Peur - Rio - Serge - Soupe - Sage - Salerne - Vienne.
(Solution en page radio)

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

CS
Prêt
personnel
avantageux,
discret et
rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais. **Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!**

Je désire un prêt personnel de « 55 »

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/No _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____
 Chez l'employeur actuel depuis _____
 Revenu mensuel total _____
 Loyer mensuel _____
 Date _____
 Signature _____



A envoyer au CREDIT SUISSE, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01.
2001 Neuchâtel, Rue du Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre succursale du Crédit Suisse
127427-A

La fiscalité et la comptabilité sont affaires de gens compétents et discrets...

Faites établir à votre domicile votre déclaration d'Impôts 1981

(Déclarations des cantons de NE/BE/JU/VD/FR)
Discrétion assurée. Tarif raisonnable à votre disposition, adapté à votre situation familiale et financière.
FIDUCIAIRE MICHEL RITZI
2053 CERNIER
Tél. (038) 53 36 91
122547-A

Prenez votre essor... avec Marti

MARTI... l'art de bien voyager.

Australie

Un voyage plein de contrastes à travers le lointain continent méconnu. 23 jours partagés entre les merveilles naturelles et l'enchantement des mers australes.
Envois: 7 avril, 6 octobre, 10 novembre, 22 décembre.
Fr. 7475.-

La Chine
De Pékin jusqu'à Kouei-lin, 5-22 avril, 7-24 juin, 4-21 octobre. 18 jours
Fr. 5550.-

Corée-Extrême-Orient
5-24 mai, 29 septembre-18 octobre. 20 jours Fr. 6250.-

Veillez demander le nouveau programme Marti avion.

A votre agence de voyages ou:

MARTI

2001 Neuchâtel
Rue de la Treille 5
Tél. 038/25 80 42

DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS INTERNATIONAUX

TRANSPORTS DE PIANOS
Garde-meubles - Petits transports
Tél. (038) 25 35 90
D. ROTHPLETZ
Ch. des Trois-Portes 63 Neuchâtel
132487-A

Lapin frais le kg Fr. **9.-**

Tripes fraîches le kg Fr. **6.80**

Une excellente saucisse la paire de 200 g Fr. **1.95**
à cuire avec les légumes



CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Les Hauts-Geneveys: le Conseil général donne des sous

De notre correspondant :
À son article 21, le règlement général de commune dit, entre autres : «... Les cas d'urgence exceptés, la convocation doit être remise au domicile de chaque conseiller au minimum sept jours avant la séance.» Ce délai d'une semaine semble ne plus être suffisant: en effet, c'est ce qui ressort de trois lettres d'excuse pour raisons diverses, lues en début de séance par M^{me} Elisabeth Bugnon, présidente. Il y a encore une quatrième excuse téléphonique pour cause de maladie. Ce sont donc onze conseillers qui étaient présents vendredi soir avec les cinq conseillers communaux et l'administrateur.

Nomination d'un membre au Conseil intercommunal du centre scolaire du Val-de-Ruz à la Fontenelle: ce Conseil intercommunal est composé de deux délégués de chaque commune membre, nommés par le Conseil général. Le 2 juillet 1980 furent nommés délégués M^{me} Danielle Schlaeppy (soc) et M. Rénald Jeannot (lib), tous deux conseillers généraux. Or, le règlement du centre scolaire stipule à son article 5: «deux délégués par commune, dont au moins un conseiller communal.» L'un des deux membres nommés doit donc céder sa place à M. François Boand (soc). Un conseiller général demande au Conseil communal si M^{me} Schlaeppy a été contactée et mise au courant de cette exclusion assez tôt et avec remerciements: un certain flottement se remarque dans la réponse de l'exécutif.

BÂTIMENT COMMUNAL

On ne peut pas dire que les membres du législatif se désintéressent des finances communales: interventions et demandes de renseignements affluent au cours des débats qui n'ont rien de monotone. Crédit de 34.500 fr. pour l'étude de l'avant-projet et du projet définitif pour la construction d'un bâtiment communal au sud de l'hôtel Beaugard: le Conseil communal ne parle pas d'un abri communautaire et de protection civile, mais le groupe d'étude désigné par le Conseil communal donne le détail du crédit demandé. Plusieurs conseillers demandent des renseignements aux deux membres du groupe d'étude qui sont présents. M. Jean-Pierre Schwab admet que la loi oblige à construire un abri communautaire, une fois de plus la commune doit subir

de lourdes charges décidées en haut lieu. Il n'est pas partisan des abris et met en doute leur utilité. Il n'y entrerait pas en cas d'alarme atomique, il préférerait grimper à un beau sapin de la côte de Tête-de-Ran et mourir là plutôt qu'étouffé dans un abri! Les deux conseillers intéressés au crédit se retirent pour le vote, les 34.500 fr. sont accordés au Conseil communal par 8 voix sans opposition.

LA CHAPELLE

Crédit de 46.000 fr. pour la réfection de la chapelle: à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la construction de la chapelle, le Conseil communal se propose de procéder à divers travaux de réfection. Le rapport du Conseil communal donne le détail des travaux à effectuer. L'inauguration pourrait se faire à Pentecôte mais la date définitive sera fixée ultérieurement en accord avec le conseil paroissial. M. Jean-Louis Bron se retire pour le vote, le crédit de 46.000 fr. est accordé par 9 voix.

POUR UNE CONDUITE

Crédit de 70.000 fr. pour une conduite d'eau: le quartier «Aux Quarrons» est

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Vente paroissiale

(c) La vente paroissiale avait une atmosphère de fête villageoise samedi aux Geneveys-sur-Coffrane. La société de couture, la Jeune Eglise et le conseil paroissial, ainsi que quantité de bonnes volontés avaient préparé magnifiquement ce rendez-vous annuel de tous les paroissiens. Les sociétés locales ont prêté leur concours par des productions très appréciées à la réussite de l'événement: concert apéritif offert par la fanfare municipale «L'Harmonie», des Geneveys-sur-Coffrane, concerts aussi, mais dans l'après-midi, du chœur mixte, du chœur d'hommes et de la fanfare «L'Espérance». Les visiteurs ont pu prendre leur repas de midi, choisir les meilleures pâtisseries «maison», offrir jeux et cinéma à leurs enfants... Satisfaction à chacun... et en particulier au trésorier qui aura bientôt besoin de cet argent pour les réfections prévues au plafond de l'Eglise et de la chapelle des Geneveys-sur-Coffrane.

actuellement alimenté par une conduite de 3/4 de pouce vieille et défectueuse, car elle a subi l'outrage du temps et de divers travaux qui l'ont endommagée. L'alimentation des immeubles des deux côtés de la route de Fontainemelon est insuffisante: ces habitants ont naturellement le droit de recevoir l'eau normalement et en suffisance, personne ne le conteste. Toutefois, la dépense de 70.000 fr. paraît exagérée, même pour une conduite de 70 mm de diamètre. La conduite principale (réservoir de Fontainemelon - station de pompage Les Hauts-Geneveys) passe à proximité de l'immeuble Nicolet: n'y aurait-il pas moyen de construire un petit réservoir avec pompage, solution qui serait probablement moins onéreuse? Le Conseil communal a-t-il vraiment étudié le problème à fond? C'est ce que incite M. J.-P. Schwab à parler d'un renvoi de la question au Conseil communal pour complément d'étude, mais cette suggestion n'est pas prise en considération et ne passe pas au vote. Le crédit de 70.000 fr. est alors accordé au Conseil communal par 6 voix contre 2 et 2 abstentions.

ROUTE DU TUNNEL

Dans les «divers», M. Gérard Corti demande où en est l'étude du tracé pour la route du tunnel sous La Vue-des-Alpes.

Fontainemelon

Bibliothèque des jeunes: huit mille livres en 1980

De notre correspondant :
 Dans son rapport annuel, M. D. Thommen, animateur de la Bibliothèque des jeunes, précise que la régularité et la constance semblent les éléments principaux de l'année 1980. En effet, que de livres prêtés, environ 8000 pour l'année... Avec une septantaine de jours d'ouvertures, cela conduit à une moyenne de 110 livres prêtés par jour.
 Des records: 197 livres le 3 avril et 239 le 29 septembre, mais seulement 8 le 5 juin. Pourquoi? Avait-il fait beau ce jour-là?
 La Bibliothèque des jeunes n'est pas seulement un bureau de prêt, mais aussi de recherches pour exposés, de présentations de livres en classe, de

M. Jean-Pierre Pieren, directeur des travaux publics, précise que pour le passage à travers le territoire communal des Hauts-Geneveys, il y a trois projets qui ne sont pas encore terminés. Quand ils seront déposés, le Conseil général et la population seront appelés à le consulter.
 Qu'on parle de neige, de son déblaiement, qui s'est d'ailleurs fait normalement par les employés communaux, c'est naturel en cet hiver rigoureux. M. Corti attire l'attention du Conseil communal sur l'état dangereux de certains carrefours, sans visibilité à cause de gros amoncellements de neige: qui doit faire le nécessaire? L'Etat ou la commune? C'est la commune, si les remparts se trouvent sur le terrain communal, répond M. Pieren.

GARDE FORESTIER

A la séance du 19 décembre 1980, on avait parlé de la prochaine nomination d'un garde forestier. M. Francis Leuenberger, directeur des forêts, annonce que c'est maintenant chose faite: le nouveau garde forestier choisi pour desservir les communes de La Côte, Engollon, Boudevilliers et Les Hauts-Geneveys est M. François Vuillemez, du Cerneux-Péquignot, 24 ans, et qui a suivi avec succès l'Ecole de gardes forestiers de Lys. Il sera probablement domicilié à Boudevilliers. O. C.

Chézard-Saint-Martin

Succès de la soirée des gymnastes

De notre correspondant :
 La soirée de la section de Chézard-Saint-Martin de la Société fédérale de gymnastique a eu lieu récemment et elle a connu un grand succès. Elle a débuté par les salutations et souhaits de bienvenue de M^{me} Marie-Claire Chassot, qui se trouve actuellement à la tête d'une section de 103 gymnastes. Dans son discours, la présidente remet en mémoire des auditeurs le bilan de l'année écoulée.

UN BILAN

Chez les jeunes gymnastes: ils remportent le concours de sections à la fête régionale de Fontainemelon et se distinguent à la fête cantonale de Saint-Sulpice. A la finale romande de gymnastique aux agrès, 5 médailles sont gagnées pour des résultats dans les trois premiers rangs. Cinq jeunes gymnastes travaillent en classe performance lors du championnat cantonal de gymnastique artistique. Quant aux moniteurs, MM. Michel Veuve, J.-F. Barizzi et F. Pelletier, ils sont félicités et remerciés pour leur travail et leur disponibilité.
 Chez les pupilles, le programme a été moins chargé. Elles ont participé à la fête régionale et regretté que la fête cantonale ait coïncidé avec la première citée. Leurs monitrices sont également récompensées de leur patience: M^{mes} Mary-Claude Kehrl, France Robert et Martine Cuhe. Doublement méritante, cette dernière initie les «minis» (4 ans) aux joies de la gymnastique.
 Chez les actifs: après avoir remporté le concours de sections régional, ils ont décroché le titre de champion cantonal d'école du corps et se classent 2^{èmes} aux barres et sauts par appréciation. Ils ont participé ensuite au championnat de Suisse de sections à Vevey, encouragés par leurs moniteurs MM. Raymond Schmocker et Jacques Cosandier. De brillants résultats ont été remportés par Christian Blandier, Pierre-Yves Barfuss, Michel Veuve, Raymond Schmocker et Jacques Cosandier.
 Chez les dames pas de fêtes, mais un bon coup d'étrier pour la soirée avec leurs monitrices Chantal Barfuss et Silvia Vauthier.

SPECTACLE VARIÉ

Le spectacle était copieux: ce ne furent pas moins de 19 numéros que la SFG offrit à son nombreux public. Il y en eut pour tous les goûts, à commencer par la leçon de danse des «minis» qui fut récompensée d'un bis. Puis un vif bravo aux pupilles et pupilles qui présentent un grand travail d'ensemble. Très belle démonstration au cheval d'arçons par les actifs et les jeunes gymnastes de performance 1 et 2 qui sont en pleine évolution. Aux barres, tout s'est bien passé, les exécutions étaient propres et ont enthousiasmé le public.
 Pendant l'entracte, 22 pupilles et 17 pupilles touchèrent leurs récompenses d'assiduité aux entraînements. Puis les ballets des dames et pupilles furent très appréciés ainsi que l'attaque des Sioux (actifs) et une finale en douceur dans un ballet mixte. C'est tard dans la nuit que le bal conduit par l'orchestre «Les Pléiades» se termina. L.

Carnet du jour

Pharmacie de service: Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.
 Soins à domicile: tél. 53 15 31.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
 Ambulance: tél. 53 21 33.
 Société protectrice des animaux: tél. 53 36 58.
 Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane, «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz
M^{me} Christiane Givord
2207 COFFRANE
 Tél.: 038 57 1125
 Téléc.: 35 395

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Vous aimez les bêtes?

«En savoir plus sur les bisons», «poissons d'aquarium», «tortues d'eau», «Monsieur Tigre survivra-t-il?», notre confrère «Le petit ami des animaux», paraît dix fois par an à un tirage de 20.000 exemplaires diffusés en Romandie, dont 5000 dans le canton. Il invite à la découverte du monde magique des animaux les enfants et les adolescents. Les jeunes lecteurs participent à la vie du journal: courrier abondant, dessins, concours, suggestions. Chaque animal fait l'objet d'une étude fondamentale, scientifique. Tous les collaborateurs sont bénévoles. Ils sont uniquement motivés par la protection des bêtes sauvages, grandes ou petites et de la nature.

naissance d'une fondation. Ce mécène a également fait don d'une somme importante au profit des personnes âgées.
 Hermann Russ-Suchard aimait avec passion le monde animal. Ses volières et son bassin «libérateur» étaient renommés. La fondation a décidé de concentrer ses efforts sur le journal. M. Jean-Bernard Deillon préside la fondation depuis octobre 1980. Il succède à M. Louys Raymond qui a fait un travail remarquable durant 25 ans. Depuis dix ans, M^{me} Pierrette Bauer, présidente de la Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs (SPAN), consacre une partie de son temps à la belle tenue de la revue qui est richement illustrée. Le comité compte sept membres et un représentant de l'Etat, M. P. Colomb:
 - Notre travail donne beaucoup de satisfactions. Il nous permet d'avoir des contacts avec les écoles, d'encourager l'imagination enfantine. Les animaux restent le lien le plus proche avec la nature... J. P.

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- * jusqu'à fin mars 1981 pour Fr. 25.50
- * jusqu'à fin juin 1981 pour Fr. 56.—
- * jusqu'à fin décembre 1981 pour Fr. 115.50

* MON ABONNEMENT EST RENOUELEBLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.
 (* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)
Pour bénéficier de notre offre, les anciens abonnés «cessés impayés» sont préalablement exigibles.
 Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____
 Prénom: _____
 No et rue: _____
 No postal: _____ Localité: _____
 Signature _____
 Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à
FAN-L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL (II)

Diverses affaires routières

Voici la suite du compte rendu de la séance du tribunal de police de Neuchâtel, que nous avons publié dans notre édition d'hier.
 Un samedi d'août, le véhicule C.G. heurta soudainement par l'arrière un autre véhicule portant plaques étrangères. La prise de sang effectuée après la collision révéla une alcoolémie de 1,7 pour mille. Le prévenu admet spontanément les faits et l'inattention qui leur est due. Bien que le ministère public requiert contre lui 14 jours d'emprisonnement assortis d'une amende de 200 fr., le tribunal n'a retenu que cette dernière qu'il a haussée à 1200 fr. assortis de 190 fr. de frais. Etabli en Suisse depuis 1957, le prévenu jouit d'excellents antécédents et a pleinement démontré ses qualités de moralité à tous points de vue. C'est pour cette raison que le tribunal renonça à la peine d'emprisonnement, infligeant cependant à C.G. une forte amende d'avertissement qui sera radiée du casier judiciaire du prévenu au terme d'un délai d'épreuve de deux ans.
 Encore un «accident de parcours» pour C.G., jeune typographe domicilié et travaillant à Fribourg, contre qui le ministère public requiert 20 jours d'emprisonnement et 200 fr. d'amende pour avoir circulé en état d'ivresse. Sa voiture coupée de ce fait la route à une autre automobile, le

13 septembre, vers 17 h, en voulant tourner à gauche rue du Châble, venant de la Dime. Une prise de sang révéla une alcoolémie de 2,97 pour mille! Le jeune homme, après avoir mangé chez ses parents à Neuchâtel avait passé l'après-midi chez un vigneron ami de son père auprès de qui il désirait s'approvisionner en vins, en vue de prendre la crémaillère de son nouveau domicile fribourgeois. Là encore, il s'agit d'un jeune homme à la conduite jusque-là irréprochable. Retenant ce cas «isolé», le tribunal a infligé une peine inférieure à la réquisition en condamnant C.G. à 12 jours d'emprisonnement ferme et à 200 fr. d'amende, assortis des frais de la cause s'élevant à 220 francs. En vertu d'une ivresse proche

de la perte de connaissance par éthyliisme, le sursis n'a évidemment pas été accordé.
 Même scénario pour J.-P. B., encore un «détenteur» de passé irréprochable décidément malchanceux ce 16 septembre dernier sous l'effet d'un gros coup de cafard qu'il décide de perdre dans une «noce»! Mais voilà: vers 3 h, on tourne à gauche rue de l'Hôtel-de-Ville, malgré l'interdiction pour se diriger vers la gare, et de surcroît on se fait remarquer en ne cessant de klaxonner! A vouloir se singulariser, on y parvient et l'aventure se solda par une alcoolémie de 2,1 pour mille selon la prise de sang. Résultat: J.-P. B. écroué de 5 jours d'emprisonnement avec sursis, assortis d'une amende de 30 fr. et de 250 fr. de frais.

de la perte de connaissance par éthyliisme, le sursis n'a évidemment pas été accordé.
 Même scénario pour J.-P. B., encore un «détenteur» de passé irréprochable décidément malchanceux ce 16 septembre dernier sous l'effet d'un gros coup de cafard qu'il décide de perdre dans une «noce»! Mais voilà: vers 3 h, on tourne à gauche rue de l'Hôtel-de-Ville, malgré l'interdiction pour se diriger vers la gare, et de surcroît on se fait remarquer en ne cessant de klaxonner! A vouloir se singulariser, on y parvient et l'aventure se solda par une alcoolémie de 2,1 pour mille selon la prise de sang. Résultat: J.-P. B. écroué de 5 jours d'emprisonnement avec sursis, assortis d'une amende de 30 fr. et de 250 fr. de frais.

LA VIE POLITIQUE

Candidat au Conseil d'Etat
 Une délégation du POP neuchâtelois composée de Jean-Pierre Blaser, président et de Gérard Berger, secrétaire cantonal du POP, ont déposé hier matin la candidature d'Alain Bringolf à la chancellerie cantonale. Ainsi le candidat du POP pour le changement est le premier candidat officiel au Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel.

de la perte de connaissance par éthyliisme, le sursis n'a évidemment pas été accordé.
 Même scénario pour J.-P. B., encore un «détenteur» de passé irréprochable décidément malchanceux ce 16 septembre dernier sous l'effet d'un gros coup de cafard qu'il décide de perdre dans une «noce»! Mais voilà: vers 3 h, on tourne à gauche rue de l'Hôtel-de-Ville, malgré l'interdiction pour se diriger vers la gare, et de surcroît on se fait remarquer en ne cessant de klaxonner! A vouloir se singulariser, on y parvient et l'aventure se solda par une alcoolémie de 2,1 pour mille selon la prise de sang. Résultat: J.-P. B. écroué de 5 jours d'emprisonnement avec sursis, assortis d'une amende de 30 fr. et de 250 fr. de frais.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
 Salle de la Cité: 20 h 30, conférence de M. Christian Defaye.
 Bibliothèque de la ville: lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h à 12 h.
 EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire. Musée d'ethnographie. Musée d'histoire naturelle. Galerie des Amis des arts: Exposition Pierre Beck, peintures.
 Galerie Ditesheim: Nouvelles acquisitions gravures et dessins.
 Galerie de l'Atelier: Expositions neuchâteloises et suisse du XIX^e au XX^e siècle.
 Centre culturel neuchâtelois: Exposition Bernard Zürcher, peintures.
 TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
 CINÉMAS. — Rex: 20 h 45, Flash gordon. 12 ans. Studio: 15 h, 21 h, Un drôle de fic. 7 ans. Bio: 18 h 30, Stardust memories. 16 ans. 2^{ème} semaine. 20 h 30, La terrasse. 16 ans. Apollo: 15 h, 20 h 30, L'homme au pistolet d'or. 12 ans. 17 h 45, Breaking glass. 16 ans. Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, Sauve qui peut, la vie. 18 ans. 2^{ème} semaine. Arcades: 15 h, 20 h 30, La boum. 12 ans. 2^{ème} semaine.
 CONCERT. — Jazzland: Joe Newman, trompettiste.
 DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h): L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
 DANCINGS (jusqu'à 2 h): Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Play Boy (Thielle). Parents informations: Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.
 SOS Futures mères (24 h sur 24 h): Tél. 66 16 66. Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
 Permanence médicale: En cas d'absence du

médecin traitant, le N^o de tél. 25 10 17 renseigné pour les cas urgents.
 Soins à domicile: Centrale d'appel, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondre automatique.
 Pharmacie d'office: J.-C. Bornand, Saint-Maurice 2. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
 Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.
AUVERNIER
 Galerie Numaga I: Santomaso, gouaches-collages et gravures.
 Galerie Numaga II: Martial Grenon, papiers. T'Sombri, peintures votives du Tibet.
COLOMBIER
 Cinéma Lux: 20 h 30, Xanadu.
HAUTERIVE
 Galerie 2016: Théophile Alexandre Steinlen, peinture, dessin, lithographie. Acrochage: Burns, Frey et Leitter (le soir également).
PESEUX
 Cinéma de la Côte: 20 h 30, L'inspecteur Bulldozer (B. Spencer).
 Auditoire des Coteaux: 20 h 15, Conférence de M^{me} Anne Emery.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 h sous abri:
 Zurich: couvert, 5 degrés; Bâle-Mulhouse: nuageux, 4; Berne: couvert, 4; Genève-Cointrin: couvert, 5; Sion: couvert, 6; Locarno-Monti: nuageux, 5; Saentis: brouillard, -9; Paris: nuageux, 5; Londres: nuageux, 6; Amsterdam: nuageux, 4; Francfort-Main: couvert, 4; Berlin: couvert, 4; Copenhague: nuageux, 4; Stockholm: nuageux, 1; Helsinki: nuageux, 0;4; Munich: nuageux, 5; Innsbruck: couvert, 3; Vienne: nuageux, 8; Prague: nuageux, 2; Varsovie: couvert, 3; Moscou: couvert, 2; Budapest: couvert, 5; Istanbul: peu nuageux, 12; Athènes: peu nuageux, 14; Rome: couvert, 12; Milan: couvert, 4; Nice: nuageux, 16; Barcelone: couvert, 14; Madrid: nuageux, 14; Lisbonne: nuageux, 15; Tunis: peu nuageux, 15.

PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL

mm	30	31	1	2	3	4
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac le 4 février 1981
 428,92

Observations météorologiques à Neuchâtel
 Observatoire de Neuchâtel. — 4 février 1981. Température: moyenne: 3,2; min.: 2,2; max.: 4,6. Baromètre: 707,6. Eau tombée: 16,1 mm. Vent dominant: direction: ouest, sud-ouest; force: modéré. Etat du ciel: couvert; pluie toute la nuit et intermittente pendant la journée.

127^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

La pluie d'hier annonce-t-elle de nouvelles chutes de neige?

Après une chandeleur ensoleillée, avant-hier le redoux s'est fait sentir au Vallon où les températures de moins dix, voire moins quinze degrés — monnaies courantes depuis plusieurs jours — n'étaient plus qu'un mauvais souvenir...

Mardi soir déjà mais surtout mercredi matin, la pluie a fait son apparition dans le fond de la vallée. Une bonne partie de la neige a fondu alors qu'hier matin, il recommençait de neiger sur les hauteurs.

Au-dessus de La Côte-aux-Fées, en l'espace d'assez peu de temps, les amoncellements de neige avaient diminué de quelque 30 centimètres.

Le thermomètre a fait une « coulée » vertigineuse. Est-ce le signe qu'à la pluie vont succéder de nouveaux tourbillons blancs? Cela est bien possible. Le répit laissé aux cantonniers et autres employés de la voirie aura été bienfaisant après toutes ces nuits passées à ouvrir routes et chemins de montagne.

Nous avons parlé de l'isolement, dans une précédente édition, de cet agriculteur de La Planée-de-Vent, au-dessus des Verrières. Mardi, il a pu aller se ravitailler. Mais hier, il n'avait plus goût de sortir car plus de 20 cm de neige fraîche venait de tomber.

— Mardi, dit-il, j'ai eu tout à la fois: une vache a fait deux veaux; ils étaient morts. J'ai dû descendre à Môtiers et puis je suis allé aux Michels acheter un veau... car il faut bien que le lait que j'ai soit consommé.

Cet isolement dû au rude hiver actuel, on le retrouve dans bien des fermes de la montagne. Mais les gens y sont habitués et savent ce que veut dire la mauvaise saison.

Hier matin, toujours, en descendant des Verrières ou de La Côte-aux-Fées, comme dans les gorges de Noirvaux, les automobilistes devaient rouler avec prudence de crainte de finir dans les décors... G. D.

Caprices de la démographie à La Côte-aux-Fées

De notre correspondant :

L'année dernière, cinq décès ont été enregistrés dans l'arrondissement de La Côte-aux-Fées, mais quatre naissances ont été inscrites. Durant le même laps de temps, 26 promesses de mariage ont été affichées et quatre mariages civils célébrés. Il a été procédé à 127 inscriptions diverses d'état civil. Enfin, au 31 décembre, il y avait 2582 feuillets ouverts dans le registre des familles.

Selon le dernier recensement, il y avait 522 habitants dans la commune, se répartissant en 312 Neuchâtelois, 177 Suisses d'autres cantons et 14 étrangers seulement. En une année la diminution a été de 19 habitants. La balance entre les décès et les naissances n'a donc pas joué un rôle du point de vue démographique. La cause réside dans le départ d'une ou deux familles de la localité.

Il y a tout juste un siècle, on avait dénombré 1072 habitants, soit 758 Neuchâtelois, 377 Confédérés et 37 étrangers. Le déchet est donc de 650 âmes, autrement dit impressionnant!

LES NIQUELETS

Il y a environ un siècle et quart, Henri Alexandre Béguin disait de La Côte-aux-Fées qu'elle avait ses artisans et ses industriels, vifs, légers, ses écoles centrales et ses écoles de hameaux, celles-ci étant jalouses de celles-là. Et il ajoutait: « Elle a aussi ses auberges et ses guinguettes, elle a des magasins qui sont de vraies babels, car chacun d'eux ne pouvant faire vivre son propriétaire avec une spécialité de marchandise, vous y trouvez de quoi satisfaire toutes les demandes. Et comme le chaland n'est pas attiré par le coup d'œil ou l'apparence, tout y est dans le plus beau désordre qu'ait jamais rêvé un peintre... »

Les habitants de la commune ont reçu le surnom de Niquelets. Selon Louis Favre

dans « Jean des paniers » cela proviendrait du mot Nicolas. Pour certains, il faut en rechercher l'origine dans une altération de « miquelets », appellation d'une garde de soldats espagnols. Pour d'autres enfin dans nique, ancienne monnaie de peu de valeur.

Ce surnom serait finalement un héritage des ancêtres ayant la réputation — du reste justifiée — d'être de robustes contrebandiers, redoutés des douaniers et en perpétuelles contestations avec leurs voisins de Buttes et des Verrières.

Si les habitants de La Côte-aux-Fées ne sont plus les danseurs effrénés de jadis, ils ne sont plus aussi obnubilés par les superstitions.

Les choses ont maintenant bien changé. La commune a fait de gros efforts dans le domaine du ravitaillement en eau potable des hameaux, l'industrie horlogère fait florès dans une fabrique. On a construit un tennis couvert et l'on envisage d'aménager un terrain de football sans parler du ski, de ses installations et de ses pistes. La Côte-aux-Fées vit à l'heure moderne et personne ne s'en plaint. G. D.

Les vitraux de Bodjol à la télévision

(sp) Lors de la dernière émission « Vespérales » de la télévision suisse romande, consacrée à Bodjol (pseudonyme de Walther Grandjean), on a pu voir les vitraux que cet artiste a créés en 1967-1968 pour le temple de Couvet sur les thèmes de la sainte cène, du baptême et de Moïse.

Concert de John Littleton

(sp) Concert de qualité en vue, le 13 mars prochain à Couvet: en effet, invité par le Centre œcuménique de rencontre et d'animation (CORA), le célèbre chanteur chrétien John Littleton y donnera un récital public. Le lendemain, au temple de Fleurier, il participera à une célébration œcuménique avec les enfants, mais ouverte à tous.

AVIS MORTUAIRES

†

Madame et Monsieur André Rinsoz-Macheret, à Genève, leurs enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Thérèse Macheret, à Montreuil;

Madame et Monsieur Hans Fuhrer-Macheret, à Fleurier, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Emile Privet-Macheret, à Fleurier, et leurs enfants;

Madame et Monsieur Jules Privet-Macheret, à Fleurier, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Charles Thiébaud-Macheret, à Buttes, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Pierre Mettraux, à Meyrin;

Les familles de feu Pierre Mettraux;

Les familles Piccand, Rigolet, Gobet, Kiznangi, parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Régina MACHERET

née METTRAUX

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 82^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise.

Fleurier, le 4 février 1981.
(Les Raisses.)

Seigneur, que ta volonté soit faite.

R. I. P.

Les obsèques auront lieu à Fleurier, le vendredi 6 février.

Messe à l'église catholique, à 13 h 30, suivie de l'ensevelissement.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu

122855-42

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours?

Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Ps 121: 1-2.

Monsieur Albert Dubois et ses enfants, à Buttes;

Monsieur et Madame Norbert Dubois et leur fille Christine, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Marcel Heyer-Dubois et leurs enfants, à Couvet;

Mademoiselle Fabienne Heyer et Monsieur Pierre Paris, à Couvet;

Monsieur Didier Heyer, à Couvet;

Monsieur et Madame Roland Dubois et leurs enfants Corinne et Guy, à Buttes;

Madame veuve Adrien Etienne, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice (France);

Monsieur et Madame Marcel Rustichelli, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Sulpice;

Monsieur et Madame Aldo Rustichelli, leurs enfants et petits-enfants, à Tramelan;

Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Adaliso Rustichelli;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul-Ernest Dubois, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Albert DUBOIS

née Ida RUSTICHELLI

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui dans sa 75^{me} année.

Buttes, le 4 février 1981.

L'incinération aura lieu vendredi 6 février à Neuchâtel. Culte à la chapelle du crématoire à 11 heures.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier. Domicile de la famille: Monsieur Albert Dubois, Possena, 2115 Buttes.

Prière de ne pas faire de visites

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu

134799-42

REMERCIEMENTS

C'est avec émotion que

Madame

Roger CRÉTINIER

et familles

ont reçu les nombreux témoignages de sympathie. A tous ceux qui ont écrit, qui sont venus de près ou de loin, qui ont envoyé des fleurs et des dons, elles ne peuvent que dire merci du fond du cœur. Un grand merci aussi au personnel soignant de l'hôpital de Couvet et au D^r Pierre-M. Borel, pour leur grand dévouement.

Couvet, février 1981.

123752-74

LES BAYARDS

Prochaine soirée du chœur mixte

(c) C'est samedi que le chœur mixte donnera sa soirée annuelle, à la chapelle des Bayards. Un programme fort attrayant a été minutieusement préparé. C'est ainsi qu'après les chants exécutés par les membres de la société et les élèves de la classe de M. Gysin, le public aura le plaisir d'entendre « La cuisine des anges » interprétée par la troupe théâtrale du Club littéraire de La Chaux-de-Fonds.

Nouveaux conseillers généraux

(sp) Par suite de la démission de M^{me} Michèle Chédel et de M. Serge Fontaine, MM. Jean-Luc Basset et Louis Jeannin (lib) ont été élus tacitement au Conseil général des Bayards.

Rédaction FAN du Val-de-Travers

M. Georges Droz

11, avenue de la Gare 2114 FLEURIER

Tél.: 038 61 18 76
Télex: 35 280

LES VERRIÈRES

Les Jean-Pierre fêtent « leurs noces d'étain »

(c) Une tradition établie depuis dix ans réunit les prénommés Jean-Pierre du village des Verrières à fin janvier, pour une petite soirée entre amis. Ainsi, cette année, ils ont fêté « leurs noces d'étain ». Il y a cinq ans, c'était leurs noces de bois.

FRANCE VOISINE

Trop de neige dans le Haut-Doubs: les sangliers meurent de faim

Depuis quelques jours, les habitants du Haut-Doubs, dans la région de Bouvrans notamment, ont découvert une vingtaine de cadavres de jeunes sangliers morts de faim.

Il semble que l'abondance de neige soit responsable de cette situation. Certains chasseurs ont commencé à déposer de la nourriture dans les zones d'habitat des sangliers, bien que ces animaux soient officiellement classés nuisibles. (AP)

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, La cité des femmes, de Fellini (16 ans).

Fleurier, L'Alambic bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.

Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.

Môtiers, Musée d'histoire: ouvert.

Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.

Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Sage-femme: tél. 63 17 27.

Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.

Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.

Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.

SOS alcoolisme: tél. 33 18 90.

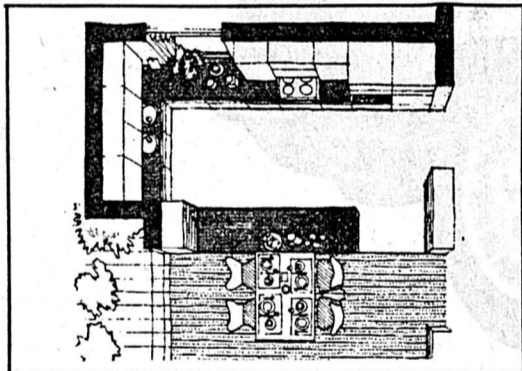
Fleurier gare RVT, service d'information: tél. 61 10 78.

Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.

Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.

Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

NOUVELLES EXPOSITIONS PERMANENTES À TRAVERS ET COUVET



- FABRICATION ARTISANALE ET PAR ÉLÉMENTS
- PLUS DE 10 MODÈLES EXPOSÉS
- CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
- PLUS DE 28 ANS D'EXPÉRIENCE
- VENTE DE TOUS LES APPAREILS DE MARQUE

POUR VISITER: TÉL. (038) 63 13 59 OU 63 22 26

DROZ & PERRIN SA
COUVET

NOUS VOUS RECEVRONS SUR RENDEZ-VOUS ÉGALEMENT LE SOIR ET LE SAMEDI

Bauknecht

Scholtes
prometheus

ZUG

Electrolux
GAGGENAU

SCHULTHESS
La sécurité dans la qualité

123678-90

NOTRE FEUILLETON

UN FAUX MARIAGE

par Barbara Cartland
ÉDITIONS DE TRÉVISE

76

Le commandant remarqua sa surprise et dit en souriant:

— C'est une prise datant de plusieurs années, M^{lady}, venant d'un bateau pirate capturé. Il me suit dans tous mes voyages. L'équipage l'appelle « ma chance ».

— Nous sommes donc dans votre cabine! s'écria Perdita, comme c'est aimable à vous de vous en priver pour nous!

— Elle est la plus confortable du navire, M^{lady}, répondit le commandant avec un sourire, et j'ai bien peur que nous soyons très encombrés. Il y a beaucoup de fusiliers marins à bord, à destination de Gibraltar, ainsi que Sa Seigneurie le sait. Et vous nous quitterez là également, je crois?

— Oui, mon yacht devrait se trouver dans le port, répondit Lord Melsonby.

— Alors, puis-je me permettre de vous souhaiter, My Lord, ainsi qu'à Madame la Marquise, une bonne nuit?

dit le commandant. Nous devrions arriver à Gibraltar de bonne heure demain matin.

— J'espère, commandant, que vous ne serez pas installé trop inconfortablement, dit poliment Perdita.

— Je resterai sur le pont, répondit le commandant. Et maintenant, My Lord, je vais dire aux garçons de cabine de vous apporter quelque chose à manger et du vin. Nous quitterons le port dès que les fusiliers marins seront à bord. J'espère qu'ils ne tarderont pas trop.

— Je l'espère aussi, répondit Lord Melsonby. Comme vous pouvez vous en douter, j'ai hâte de partir d'ici.

— Je le comprends, dit en souriant le commandant, et je ne vais pas m'arrêter davantage. Après tout ce qu'elle a subi, je suis certain que Madame la Marquise a besoin de se sustenter.

Il quitta la cabine et le marquis se tourna vers Perdita. Elle avait l'air toute petite et ses yeux, noircis par le kohl, paraissaient trop grands pour sa figure pâle.

Ils étaient debout et se regardaient. Perdita remarqua combien il était beau et élégant, avec sa veste bien coupée, sa cravate nouée de façon parfaite et ses pantalons longs, très ajustés.

Il aurait pu se trouver en train de pénétrer dans un salon londonien, plutôt que d'être tout juste revenu d'une expédition de secours, à la casbah du sultan, supérieurement et magnifiquement organisée par ses soins, sans compter le fait d'avoir, apparemment, déclenché une guerre personnelle.

— Que... se passe-t-il? demanda Perdita.

— Parlez-moi d'abord de vous, répondit-il d'une voix basse. Si seulement vous saviez à quel point je devenais fou, en pensant à toutes les horreurs que l'on vous faisait peut-être subir — ayant peur, Perdita, comme je n'avais jamais eu peur auparavant, de ne pouvoir vous secourir.

— Je savais que vous viendriez, dit-elle, doucement, et le plan que vous avez conçu était habile, extrêmement habile. Comment avez-vous fait pour les explosions?

Le marquis sourit.

— J'ai eu de la chance, répondit-il. Le soir même où vous n'êtes pas revenue, le H.M.S. « Suberb » est entré dans le port. Plusieurs fusiliers marins se trouvaient à bord. J'ai parlé au commandant et j'ai compris que je pouvais disposer d'une arme contre Moulay el Zazat, que le sultan du Maroc ne refuserait pas d'utiliser.

— Le sultan du Maroc? demanda Perdita.

— Encore une fois, nous avons eu de la chance. Sir Drummond avait découvert qu'il était arrivé secrètement à Tanger. Les rapports reçus par lui l'informant de la détermination de Moulay el Zazat de le chasser du trône l'inquiétaient, paraît-il.

— Alors, vous avez offert de lui prêter les fusiliers marins? dit Perdita.

— J'ai suggéré qu'ils prennent position à l'arrière-garde de ses propres troupes, corrigea le marquis. Leurs ordres étaient de ne pas prendre part à la bataille, sauf nécessité absolue! Il eut un large sourire. Je suis prêt à

parier qu'une fois sur place ils ont décidé que c'était un cas de nécessité absolue.

— Vont-ils tuer Moulay el Zazat? demanda Perdita, pensant à sa vision d'un cadavre étendu dans la poussière.

— Cela ne me surprendrait pas et, très franchement, peu m'importe, puisque je vous ai retrouvée.

— Sa voix avait une intonation qui fit bondir le cœur de Perdita, mais elle baissa timidement les yeux.

— Perdita..., commença le marquis.

A cet instant, la porte s'ouvrit et deux garçons de cabine entrèrent avec des victuailles et du vin.

Quand ils eurent disposé les plats et ouvert les bouteilles, le marquis mena Perdita à la table.

— Avez-vous faim? demanda-t-il.

— Je crois être trop excitée pour ressentir autre chose que de la joie, répondit Perdita. Pourtant, je n'ai rien mangé que des fruits pendant deux jours.

— Grand Dieu! s'écria le marquis, avaient-ils l'intention de vous laisser mourir de faim?

— Non, répondit-elle, une fiancée doit jeûner avant son mariage.

Le marquis jeta un coup d'œil aux garçons de cabine et elle comprit qu'il ne désirait pas l'entendre trop parler devant les domestiques.

A suivre



Si vous cherchez un tour à bois, une scie à ruban, une machine combinée, une aspiration à copeaux ou n'importe quelle autre machine à bois, stationnaire ou portable, venez visiter notre grande **EXPOSITION DE MACHINES À BOIS** et demandez une démonstration sans engagement. Conditions avantageuses et service assuré. Nous vous attendons chez ARTESA S.A., 1027 Lonay/Morges. Tél. (021) 71 07 56. 96700-A

CRÉEZ VOUS-MÊME VOS PROGRAMMES TV GRÂCE À LA VIDÉO

Pour cela une seule adresse

RADIO - TÉLÉVISION - VIDÉO

Jeanneret & Co SA

Rue du Seyon 26-30 - NEUCHÂTEL - Tél. 24 57 77

8 MARQUES EN EXPOSITION

10 MODÈLES EN DÉMONSTRATION

modèle dès Fr. 1890.-

QUI DIT TV-VIDÉO PENSE

Jeanneret

122646-10

Fameuse, la Valser.



Des secrets profonds. Cristalline. Et peu gazeuse.

La Valser en litres est en vente partout dans les commerces d'alimentation. Ou livrée à domicile, en harasses. 119434-A

Pour votre congélateur boucherie de campagne magnifique baby-bœuf

à 14 fr. le kg, poids mort. En entier, 1/2 ou 1/4 de bête. Désossage et préparation de la viande gratuits.

Boucherie Pierre Farquet
1426 CONVOISE
Tél. (024) 73 13 25. 123781-10

Super-Saint-Bernard

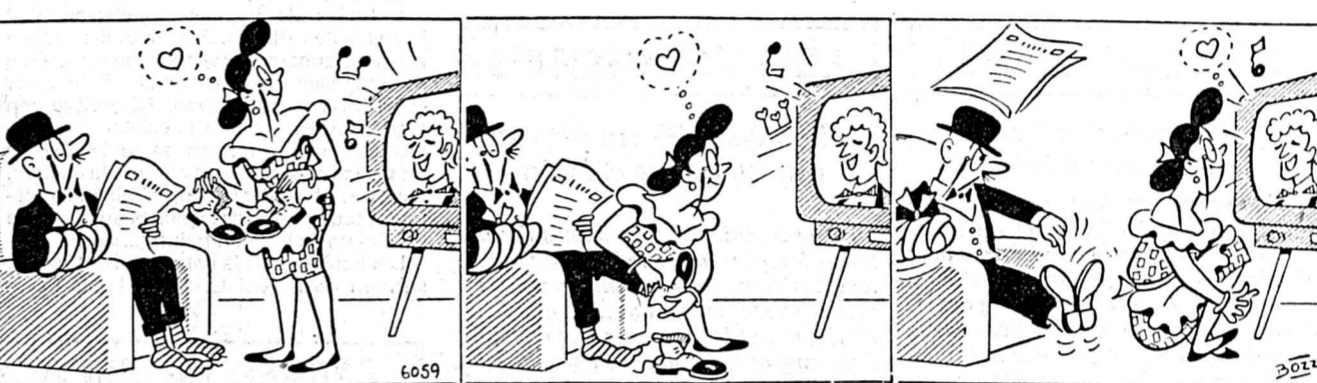
Forfait ski fabuleux

Organisé par

l'hôtel-motel-restaurant Au Bivouac de Napoléon

1931 Bourg-Saint-Pierre
Tél. (026) 4 91 62. 122758-10

SUBITO



6059

DATSUN BLUEBIRD

le meilleur modèle de sa catégorie! Qualité, fiabilité, économie et confort - à un prix qui a tout pour convaincre.

Garantie d'une année, kilométrage illimité.
Garantie de 3 ans contre la rouille, sans traitement ultérieur.



Datsun Bluebird Limousine
Fr. 13 750.-
Jantes en aluminium contre supplément

Qualité et fiabilité

L'élégante Datsun Bluebird est une des japonaises de la catégorie moyenne supérieure qui connaît le plus de succès. La Bluebird bénéficie de la somme d'expériences accumulées lors des millions de kilomètres parcourus par les véhicules de cette gamme. Le résultat? Voici ce qu'écrit la grande revue « auto motor + sport » (27/80), dans le cadre d'un test comparatif: «... c'est la Datsun qui offre le plus grand confort à ses passagers», ajoutant que «... la Bluebird a le coffre à bagages le plus vaste». Parmi les 5 modèles testés, la Bluebird est celui qui obtient la meilleure note générale. Quant au coupé Bluebird, la revue « mot » écrit que «sa ligne extrêmement plaisante va de pair avec la richesse de son équipement». La qualité et la fiabilité exceptionnelles sont garanties par le fait que chez Datsun, quatrième plus grand constructeur mondial d'automobiles, une proportion du personnel (17%) plus forte que chez tout autre constructeur est affectée uniquement aux contrôles de qualité. Ce que des experts en automobiles jugent de façon positive ne peut que séduire l'automobiliste que vous êtes.

Rentabilité économique

La sobriété en soi ne suffit pas! Bien que les chiffres de consommation en disent déjà beaucoup: A 90 km/h: 6,5 litres d'essence normale
A 120 km/h: 8,8 litres d'essence normale
En trafic urbain: 10,4 litres d'essence normale

Une authentique rentabilité économique caractérise la nouvelle Bluebird. Faible consommation, coûts d'entretien réduits, haute qualité et généreux équipement. Pour votre argent, vous recevez davantage que partout ailleurs.

Technique

1770 cm³, 88 CV/ DIN ou 65 kW (90 CV/DIN ou 66 kW pour le coupé): ce «4 cylindres» puissant, mais économique, avec vilebrequin à 5 paliers, assure une marche silencieuse et sans problème. La transmission entièrement synchronisée et judicieusement étagée (5 rapports ou boîte automatique pour la berline, 5 rapports pour le coupé, 4 rapports pour le break) est gage de remarquables accélérations et de conduite économique. Suspension à 4 roues indépendantes, avec jambes à ressort de type McPherson, longerons de guidage et barre stabilisatrice (essieu arrière rigide, sur le break) garantissent un comportement routier extrême-

ment sûr. Voici ce qu'écrit à ce sujet la revue « auto motor + sport »: «... par rapport aux modèles concurrents soumis au test comparatif, la Datsun est la voiture qui possède le type de suspension le plus moderne.» Freins à disque ventilé à l'avant, à tambour à l'arrière - pour votre sécurité.

La Datsun Bluebird est l'argument convaincant pour passer à Datsun, comme l'ont fait avant vous plus d'un million de conducteurs en Europe uniquement. C'est une voiture que vous devriez voir en tout cas chez l'un des 300 concessionnaires Datsun en Suisse.

- Confort**
- Quoi que vous désiriez, la Bluebird le possède de série. A titre d'exemple:
- Phares à halogène
 - Phares de recul
 - Phares arrière antibrouillards (Limousine + Coupé)
 - Pare-brise de sécurité teinté
 - Pare-chocs garnis de caoutchouc
 - Rétroviseur
 - Installation de lave-phares
- Dans le cockpit:**
- Allume-cigarettes
 - Lames témoins pour le fluide des freins
 - le frein à main
 - la pression d'huile
 - les phares
 - le dégivreur de la lunette
 - le contrôle de charge
 - Volant ajustable
 - Compteur journalier
 - Compte-tour
 - Jauge à essence
 - Thermomètre pour l'eau de refroidissement
 - Horloge digitale
- Klaxon deux tons
 - Radio (OM, OUC) avec touches de présélection
 - Essuie-glace à trois vitesses avec commutation d'intervalles ajustable
 - Essuie-glace pour la lunette (Combi)
 - Lave-glace
 - Commandes du chauffage éclairées
 - Serrure du volant éclairée
 - Volant à deux branches revêtu de cuir
 - Ceintures de sécurité automatiques à trois points
 - Déverrouillage automatique du coffre
 - Déverrouillage automatique du couvercle à essence
 - Couvercle à essence fermable à clé
- A l'intérieur:**
- Eclairage de l'aire de chargement
 - Boîte à gants éclairée et verrouillable
 - Dégivrage des vitres latérales
 - Chauffage de la lunette
 - Siège du conducteur ajustable en hauteur
 - Sièges-couchettes
 - Facilité d'entrée (Coupé)
 - Accoudoirs
 - Accoudoir central à l'arrière (Lim. + Coupé)
 - Soutien dorsal incorporé (Siège du conducteur)
 - Verrouillage de sécurité pour enfants et beaucoup d'autres extras.

Coupon

Je vous prie de me faire parvenir de la documentation et des informations concernant:

la gamme des Datsun Bluebird
 l'ensemble de la palette Datsun
 le CAR VARIA LEASING

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ 47/B

NPA/localité: _____ Tél.: _____

A envoyer à: Datsun (Suisse) SA, Case postale, 8902 Urdorf

L'équipement peut être modifié sans préavis du constructeur.



Datsun Bluebird Limousine
1770 cm³, 88 ch DIN (65 kW),
boîte à 5 vitesses
Boîte automatique Fr. 14 700.-

Fr. 13 750.-



Coupé Datsun Bluebird SSS
1770 cm³, 90 ch DIN (66 kW),
boîte à 5 vitesses
Avec toit coulissant et jantes en aluminium 15 900.-

Fr. 14 800.-



Combi Datsun Bluebird
1770 cm³, 88 ch DIN (65 kW),
boîte à 4 vitesses
(volume de chargement de plus de 2 m³)

Fr. 14 375.-

Datsun - no 1 des voitures importées en Europe

Neuchâtel: City-Garage, Rolf Blaser, Faubourg du Lac 29, 038/25 73 63.
Boveresse: Garage Michel Paillard, Route Cantonale, 038/61 32 23.
Neuchâtel: Garage Henri Comtesse, Draignes 69, 038/31 38 38.

DATSUN

Qualité et fiabilité

Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf, Tél. 01-734 28 11

CAR VARIA LEASING

Information Tél. 01/734 15 00

TWS

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

150 agriculteurs aux Ponts-de-Martel

Refus du contingentement laitier: la base appuie le comité romand

De notre correspondant: Récentement, nous avions annoncé la création d'un comité romand contre l'introduction du contingentement laitier en zone de montagne (touchant les zones 2 à 4). Nous avions également mentionné l'importante réunion tenue à Saint-Aubin par les représentants des producteurs de lait des régions concernées en Suisse romande, en relation avec la décision du Conseil fédéral de renoncer à l'application de l'ordonnance de décembre 1980 introduisant le contingentement laitier en zones de montagnes 2 et 4 à partir du 1^{er} mai de cette année.

Dans le communiqué émanant du comité de Saint-Aubin, on pouvait notamment lire que la décision prise par l'autorité fédérale accentuera encore les disparités de revenu agricole, provoquera la disparition des petites et moyennes exploitations et accélérera le déclin des régions de montagne.

Réunion d'information, donc, que celle tenue mardi aux Ponts-de-Martel, à l'invitation des responsables des sociétés de laiterie de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Assistance record, également, puisque plus de 150 agriculteurs avaient tenu à apporter leur soutien, leurs remarques et leurs suggestions. Démonstration par ailleurs d'un malaise certain que d'aucuns voudraient traduire par des actions spectaculaires.

À LA SAGNE

Pour l'instant, cette journée d'information aura permis à chacun de s'exprimer. Les prochaines assemblées des sociétés d'agriculture des districts connaîtront elles-aussi leur point chaud. Le traditionnel camp de La Sagne, ce samedi, débordera également de ces préoccupations officielles. De tout cela, nous aurons l'occasion de reparler, le chapitre n'étant et de loin pas clos. Les paysans de montagne ont trop longtemps attendu. Ils ont aujourd'hui réagi, sur un plan romand, ce qui constitue en soi un petit événement, dépassant un individualisme plutôt coutumier et fort compréhensible. C'est nouveau, c'est une union. Non une fédération. Mais une union avec laquelle il s'agira de discuter. Et pas dans le vide... Ny.

150 AGRICULTEURS

Ce comité, à la tête duquel on trouve actuellement un Chaux-de-Fonnois, M. Adolphe Barben, a voulu étendre son action en consultant et en informant la «base».

Soirée-bal du TCS à l'Ancien-Stand Nouvelle formule... nouveau succès!

De notre correspondant: Disons-le franchement: on n'y croyait plus beaucoup. Et nombre de fidèles s'apprêtaient à déplorer la disparition d'une sympathique manifestation: la traditionnelle soirée suivie d'un bal du Touring-club suisse, section du Jura neuchâtelois. Aux heures fastes avaient succédé diverses déceptions: défection de plus en plus marquée du public, super-orchestres entraînant dans leur sillage des chiffres rouges, lassitude sans doute d'une formule qui n'encourageait pas la jeune génération à se joindre aux «croulants».

L'année dernière, le pessimisme était de rigueur. Le bal? Fini, à moins que... Que l'on réétudie la question. Ce fut fait. C'était parfait. Qu'ajouter de plus à l'idée originale de réserver la totalité de l'Ancien-Stand à La Chaux-de-Fonds; de prévoir dans la petite salle du bas un souper aux chandelles animé par l'orchestre «Les Dany's»; de consacrer celle du haut aux musiciens de Pier

Nieder's. De laisser à chacun le soin de passer d'un local à l'autre, de se baigner de rythmes multiples, de s'adonner à la marche et au tango en tendant l'oreille vers le disco. De tout un peu, suivant les inspirations. Et une affluence record, du regard au premier. Avec les souhaits de bienvenue du président Delson Diacon à l'adresse du président du Conseil général M. Henri Jeanmonod, des représentants des sections de Suisse romande et de la direction centrale du TCS. Sans oublier l'hommage, éternel et fleuri de la ville de Nice.

Formule nouvelle, nous l'avons dit, formule qui a plu. «Le» bal de l'année a repris vie. Personne ne s'en plaindra. Et dans ce concert, comme le soulignait encore M. Diacon, un serpent d'honneur aux agents qui malgré les conditions difficiles dues à l'enseignement, ont réussi à parquer les dizaines et centaines de véhicules. Ces engins motorisés qui font également partie de l'existence de ce club. Ph. N.

Avec le radoux, les avalanches menacent... du haut des toits!

Deux passants blessés

De notre correspondant: Après une longue accalmie sur le front de la neige, et grâce à une température plutôt fraîche, les hommes de la voirie et les équipes de couvreurs ont réussi à maîtriser une situation qui risquait de devenir catastrophique. Toutefois, comme nous l'avions signalé à maintes reprises, suite notamment à diverses conférences de presse organisées tant par les Travaux publics que par les responsables de la police, le danger pouvait venir, cette fois, d'ailleurs. C'est-à-dire des amas de neige accumulés sur les toits que les spécialistes, occupés tous azimuts, n'arrivaient plus à débayer.

Il faut remonter loin dans le temps pour se souvenir de victimes d'avalanches. La réalité nous a brusquement rappelé que l'événement était toujours imprévisible.

Par ailleurs l'ambulance était à nouveau sollicitée vers 13 h 40 par un agent en patrouille Numa-Droz. Il s'agissait cette fois d'une femme, M^{me} Idalina Garcia-Fernandez, qui avait reçu une avalanche du toit du numéro 92. Se plaignant de maux à la tête, la victime a été examinée par un médecin.

PRUDENCE

Nous ne pouvons que recommander la prudence à tous les piétons, en cette période où pluie et neige se succèdent dans la région.

Quant aux automobilistes, eux-aussi surpris de ce brusque retour de la mauvaise saison, ils sauront accepter... avec le sourire, quelques grincements de dents et autres excès de mauvaise humeur de la part de certains conducteurs de chasse-neige. Qui après une brève pause se sont retrouvés devant des chaussées pour le moins bosselées. Pas facile de concilier stationnement des véhicules pendant la trêve de midi et une neige mouillée à l'extrême. D'autant plus que certaines rues ressemblent davantage à des rails de tram.

Utile d'ajouter que du côté des inondations (caves, etc) on a été servi! Ph. N.

NEIGE ET GLACE

Ainsi, hier vers 7 h 50, les ambulanciers ont dû se rendre au numéro 109 de l'avenue Léopold-Robert où un homme avait été atteint par un amas de neige et de glace descendu du pan sud du toit. Il s'agit de M. Charles Hiertzler, qui grièvement blessé à la tête, a été transporté à l'hôpital. Hier soir toutefois on nous confirmait que son état de santé était satisfaisant.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, Inspecteur la bavure (12 ans).
Eden: 20h 30, De la vie des marionnettes (18 ans).
Plaza: 20 h 30, Tendres cousines (18 ans).
Scala: 20 h 45, La cité des femmes (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél (039) 22 48 21.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'or: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.
Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: fermé.
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: taxidermie et autres techniques de conservation.
Musée des beaux-arts: 500 siècles d'archéologie neuchâteloise.
Vivarium (Jardinier 61): batraciens, reptiles et biotopes.
Musée des beaux-arts: hommage à Edouard Kaiser.

Galerie du Manoir: peintures de Zerbin. Galerie du Club 44: le peintre Quesada. Bibliothèque de la ville: peintures de M^{me} Hug-Schwarz.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél 22 10 17.
Pharmacie d'office: Henry, 68, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21h, ensuite tél. 22 10 17.
DIVERS
Théâtre: 20 h 15, Spectacle des préfos. Club 44: 20 h, Pourquoi l'Inde fascine-t-elle l'Occident? par M. Jean Varenne.

Le Locle

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections. Château des Monts: Musée d'horlogerie.
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Coopérative, 6, rue du Pont, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

Une indiscretion aura suffi!

Avant même que le nouveau président Ronald Reagan ne se soit adressé au peuple américain pour lui présenter le programme quadriennal qu'il vient d'établir avec ses plus proches collaborateurs ministériels, une fuite a déjà déchiré un pan du voile. Compte tenu de l'inevitable impasse actuelle des finances publiques et de l'imposant effort d'armement auquel s'astreint la nouvelle équipe en place à Washington, sans omettre les majorations de dépenses découlant de l'avisement du dollar, le Président serait sur le point de faire une déclaration officielle qui tombera comme une douche froide. Il faudrait envisager un déficit des finances fédérales de l'ordre de cinquante milliards de dollars pour l'exercice en cours et l'équilibre ne saurait être atteint avant 1983.

ET LA VAPEUR EST RENVERSÉE

Il n'en a pas fallu plus pour opérer une rupture soudaine d'une hausse du dollar et d'une baisse de l'or qui s'étaient développées vigoureusement et sans temps d'arrêt pendant plus de quinze jours.

En conséquence, l'or a repris vingt-trois dollars par once pour terminer la mémorable journée d'hier à 507. L'argent et les autres métaux nobles en font autant. Le retournement du dollar et la livre sterling qui avaient été fortement appréciés depuis le début de 1981. Par jeu de balance, les autres devises européennes se rehaussent. Faut-il voir là un rééquilibrage de plus grande portée ou une simple réaction technique provoquée par des spéculateurs prenant leurs bénéfices sur cours? Les prochaines journées boursières nous en donneront la réponse.

BON COMPORTEMENT DES PLACES EUROPÉENNES

EN SUISSE, une explosion d'optimisme a entraîné les ténors de tous les comparatiments vers le haut. Les banques, les assurances et les industrielles mènent la marche. Même les fonds publics, après deux semaines de replis de cours, se reprennent.

PARIS est meilleur presque sur tous les titres. Aquitaine + 16, Club Méditerranée + 9 alors que Matra (-5) s'isole.

MILAN a retrouvé son assise après son accès de faiblesse de la veille.

FRANCFORT se contente de plus-values étroites mais générales.

BRUXELLES s'associe aux bonnes dispositions générales.

AMSTERDAM s'affirme surtout aux internationales comme KLM ou Royal Dutch.

LONDRES, irrégulier, recherche les minières.

NEW-YORK repère une partie de son avance de mardi.

E.D.B.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

Dixie club, 5, Prieuré 1202 Genève cherche **barmaids** suisses ou avec permis. Débutantes acceptées. Horaire 17 h-1 h du matin. Bons gains assurés. Tél. (022) 32 74 04. 122468-0

EMPLOYÉ DE DÉPÔT

pour la fabrication des aliments et pour divers travaux de moulin agricole. Bon salaire pour personne compétente.

Faire offres par écrit au gérant de la Société d'Agriculture, rue des Entrepôts 19, 2301 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner au (039) 23 12 07.

123791-46

La Cité
engagerait, pour son rayon enfants, une **première vendeuse**

Place stable. Bon salaire. 4 semaines de vacances au minimum. Avantages sociaux d'une grande entreprise. Entrée à convenir. Offres à La Cité, Saint-Honoré 10, 2001 Neuchâtel, ou sur rendez-vous, tél. (038) 24 61 24.

122738-46

De tout un peu au tribunal de police

De notre correspondant: Le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds vient de tenir une audience qui était placée sous la présidence de M. Werner Gautschi, juge suppléant, lequel était assisté de M^{lle} Lionella Asticher, dans les fonctions de greffier.

J. F., prévenu de filouterie d'auberge, et qui faisait défaut, a été libéré et les frais mis à la charge de l'Etat.

Pour infraction à la loi fédérale sur la taxe militaire, R. C. a écopé de cinq jours d'arrêts, plus 20 fr. de frais, le sursis lié à une peine précédente n'étant par contre pas révoqué.

M. P., pour infraction à l'arrêté du Conseil fédéral concernant le Jeûne fédéral, paiera une amende de 20 fr. plus 25 fr. de frais.

Poursuivi pour infraction à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, A. S. s'est vu infliger treize jours d'emprisonnement réputés subis par la détention préventive, avec sursis pendant deux ans, plus 175 fr. de frais, tandis que l'indemnité due à l'avocat d'office était fixée à 150 francs.

D. D., pour détournement d'objets mis sous main de justice, débourse une amende de 150 fr. plus 40 fr. de frais.

F. V., prévenu d'ivresse au volant et d'infraction à la LCR, a été condamné à 14 jours d'emprisonnement avec sursis

pendant quatre ans, 100 fr. d'amende plus 175 fr. de frais.

Pour vol, tentative d'escroquerie et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, A. D., qui avait demandé le relief de son jugement, s'est vu infliger un mois d'emprisonnement et 180 fr. de frais. Cette peine est complémentaire à celle de novembre 1980. Le juge a ordonné la confiscation et la destruction de la drogue et du matériel saisi. Enfin, l'indemnité due à l'avocat d'office se monte à 180 francs.

Par ailleurs, pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, T. F. a écopé un mois d'arrêts avec sursis pendant un an, plus 35 fr. de frais.


Signalons que plusieurs causes ont été renvoyées ou ont vu les prévenus être libérés, Ny.

Collision

Vers 4 h, hier, à La Chaux-de-Fonds, M. P.V., de Morteau, circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, avec l'intention d'emprunter la rue J.-P. Zimmermann en direction nord. A la hauteur de l'artère nord de ladite avenue, malgré le «cédez le passage», il n'accorda pas la priorité à la voiture conduite par M. C.M., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert en direction ouest. Une collision s'ensuivit. Dégâts.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	3 févr.	4 févr.	Zurich ass. nom.	9175	9275	Farben, Bayer	108.10	108.50	General Foods	31.58	31.58
Banque nationale	750	760	Zurich ass. bon	1355	1385	Hoechst. Farben	112.70	113	General Motors	45.18	47.18
Crédit foncier neuchât.	780	780	Brown Boveri port	1330	1350	Karstadt	190.20	191	General Tel. & Elec.	26.18	26.18
La Neuchâteloise ass. g.	700	710	Saurer	590	600	Kaufhof	160	160	Goodyear	17.58	18.14
Gardy	50	50	Fischer	725	725	Mannesmann	123.60	125.50	Gulf Oil	37.34	39.14
Cortado	1650	1680	Jelmoli	1350	1370	Mercédès	231.50	232	Halliburton	70.38	73.12
Cossonay	1475	1475	Hero	3080	3100	Siemens	255	256.20	Honeywell	97.12	100
Chaux et ciments	660	660	Nestlé port.	3030	3040	Volkswagen	137.50	140	IBM	63.38	64.34
Dubied	260	260	Nestlé nom.	2030	2040	Int. Paper		42	Int. Tel. & Tel.	28.18	28.72
Dubied bon	260	260	Roco port.	1675	1680	Kennecott		24	Litton	70.34	73.14
Ciment Portland	2985	2975	Alu Suisse port.	1050	1050	Nat. Distillers		27	NCR	27	26
Interford port.	6150	6150	Alu Suisse nom.	416	416	Sperry Rand		59.34	Sperry Rand	29.78	30
Interford nom.	1275	1240	Sulzer nom.	2710	2720	Pirelli		54	Standard Oil	66.34	68.34
Navigation N'tel priv.	65	65	Sulzer port.	360	365	Texaco		40.38	US Steel	26.78	27.14
Girard-Perregaux	300	300	Von Roll	415	420	United Technologies		54	Xerox	55.38	55.58
Hermès port.	475	480	Alcan	62.75	63.25	Zenith		16	Indice Dow Jones		
Hermès nom.	151	155	Am. Metal Climax	81.25	81	Services publics		111.47	Transports	392.70	434
			Am. Tel. & Tel.	99.50	98.50	Industries		932.17	Industries	932.17	941.98
			Beatrice Foods	34.25	33.75						
			Borroughs	94.75	96.75						
			Canadian Pacific	70	70						
			Caterpillar	106	105						
			Chrysler	10.75	11						
			Coca-Cola	64	65.50						
			Control Data	119	120						
			Corning Glass Works	113	115						
			CPC Int.	113.50	113.50						
			Dow Chemical	64.50	65						
			DuPont	85	87.50						
			Eastman Kodak	133.50	134						
			EXXON	144.50	146						
			Firestone	37	38						
			Ford Motor Co	117.50	118						
			General Electric	59.75	60.25						
			General Foods	87.50	89.50						
			General Motors	50	50.50						
			General Tel. & Elec.	34	33.75						
			Goodyear	189	191						
			Honeywell	122.50	123.50						
			IBM	35.25	35.75						
			Inco	81	80.50						
			Int. Paper	54.50	55						
			Int. Tel. & Tel.	46.50	47.50						
			Kennecott	137.50	138						
			Litton	111.50	112.80						
			MMM	137	138.50						
			Mobil Oil	134	136						
			Monsanto	115.50	115						
			National Cash Register	52	50.50						
			National Distillers	83	83.75						
			Philip Morris	94.50	97.75						
			Phillips Petroleum	129.50	130						
			Procter & Gamble	104.50	105						
			Sperry Rand	78	80.25						
			Texaco	105	106						
			Union Carbide	11	11						
			Uniroval	52.25	52.25						
			US Steel	41.50	42.50						
			Warner-Lambert	47	47.50						
			Woolworth F.W.	107.50	108						
			Xerox	13.25	13.25						
			AKZO	158.50	169						
			Anglo Gold I	25.25	26.50						
			Anglo Americ. I	21.25	22						
			Machines Bull	7.25	7.25						
			Italo-Argentina	16.25	17						
			De Beers I	353	352	</					



TISSUS
center

TISSUS
center

rue de l'Hôpital 18, Neuchâtel
(2^{me} étage - ascenseur)

A la portée de toutes les bourses!
Profitez, Mesdames, de notre choix exceptionnel de

TISSUS DIVERS DÈS Fr. 2.- /le mètre
(lainages, écossais, polyester, gabardine, etc.)

122755-10

MOCO SA

MEUBLES EN GROS

Dans les locaux de l'ancienne fabrique de Meubles
La maison qui vend tout au prix de gros

Nous ne liquidons pas! La **Liquidation** est faite par nos clients qui profitent des **prix sensationnels** de nos fins de séries de

salons

modernes ou rustiques
en différents styles et tissus

et de tous autres meubles
Venez avant qu'il ne soit trop tard!

EXPOSITION ET STOCK 10.000 m²



2053 CERNIER (derrière le marché Diga)

Ouvertures:

Lundi de 14 h. à 18 h. 30
Du mardi au vendredi de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30
Samedi de 9 h. à 12 h.
et de 13 h. 30 à 17 h.

Grand parking

Tél. 038 / 53 32 22

122754-10



Poissons frais

recommandés cette semaine

Filets de truites saumonées
Filets de palées
Truites du lac

Filets de perches
Nouveau:
Truites saumonées fumées

et un grand choix de poissons de mer

Lehnherr frères
Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

122647-10

CHAUFFEZ AU BOIS

avec une installation conçue en fonction d'un rendement optimum.

POÈLE avec grand échangeur de chaleur, porte vitrée et niche à cuire.

CHEMINÉES complètes ou foyer à habiller, pour chauffage à air ou à eau (chaudière d'appartement) à raccorder simplement au canal de fumée.

Renseignements et vente directement de l'artisan:

Michel Jaquier
Au Marais, 1462 Yvonand,
tél. (024) 31 17 47 - 31 17 80.

126812-A

JEAN BOTTINELLI

LITERIE complète
y compris toute la gamme BICO

E.puration des plumes

Neubourg 5 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 26 43
Service à domicile

119465-A

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

127292-A

DEUX YEUX UN OPTICIEN



COMMINOT

maîtres opticiens - Hôpital 17
2000 Neuchâtel - Tél. 25 18 91

119049-A

Actions Usego du 5 au 14 février 1981

Février

Prenez un petit déjeuner de prince, riche et délicieux.



Œufs sur le plat à l'alsacienne (pour 2 personnes)
Ingrédients: 50 g de lard en tranches fines, 4 œufs, 1 dl de crème légèrement acidulée, fromage fondu en tranches, sel, poivre et paprika. Disposer le lard sur un plat à gratin. Le couvrir d'une couche de tranches de fromage. Assaisonner de paprika. Casser délicatement les œufs par dessus, saler et poivrer. Ajouter la crème et mettre le plat au four pré-chauffé par le bas. Laisser cuire 10 minutes environ.

Plus tout ce qu'il faut pour votre petit déjeuner d'hiver.
Chez Usego vous trouverez différentes sortes de thé, café et cacao, de savoureuses confitures, du miel et de délicieux produits à tartiner. Outre le pain frais et les biscuits, vous avez le choix entre les œufs, la charcuterie et le fromage. Des fruits frais et d'excellents yogourts complètent ce succulent petit déjeuner d'hiver. Nous vous souhaitons bon appétit et une agréable journée.

<p>Biscottes Hug Paquet de 250 g 2.25 net</p> <p>Margarine Planta DUOPACK, 2 x 250 g 3.15 net</p> <p>Confitures Hero Verre de 450 g</p> <p>Fraises (100 g = -.544) 2.45 net</p> <p>Abricots (100 g = -.433) 1.95 net</p>	<p>Nutella A tartiner, verre de 400 g 4.20 net</p> <p>Miel d'abeilles véritable du Mexique Verre de 475 g 2.50 net (100 g = -.53)</p> <p>Thé Lipton's 25 doubles-filtres de 2 g 1.55 net</p>	<p>Café Jacobs Jubila Emballé sous vide, paquet de 250 g 3.35 net</p> <p>Ovomaltine La boisson du petit déjeuner, boîte de 500g 5.50 net</p> <p>BONNY Notre meilleur jus d'oranges en brique de 1 litre -.85 net</p>
---	--	--

Usego

Le plaisir de la fraîcheur quotidienne.

DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS - LIVRAISONS
locaux, suisses et internationaux

PHILIPPOZ-DUCOMMUN
Tél. (038) 25 29 95 - Neuchâtel

Un coup de fil, nous nous rendons à domicile.
Devis sans engagement.

128789-A

Jeudi 5 février, à 20 heures
Salle de l'Armée du Salut
18, rue de l'Ecluse, Neuchâtel

Conférence:
L'APOCALYPSE A DÉJÀ COMMENCÉ
par le pasteur CLAUDE DUVERNOIS

Entrée libre Collecte

138011-A



Abonnement de Théâtre de la Ville de Neuchâtel
vendredi 20 février à 20 h 30
Spectacle N° 14

QUARTETO CEDRON

Location: Office du Tourisme, place Numa-Droz 1,
Tél. 25 42 43.

122380-A

INTERFOOD SA LAUSANNE

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale extraordinaire
le vendredi 20 février 1981, à 10 heures,
à Lausanne, Palais de Beaulieu, grande salle de congrès
(Etablissement de la liste de présence dès 9 heures)

ORDRE DU JOUR

1. Modifications des statuts - création de la base statutaire pour l'émission de bons de participation (introduction d'un art. 7 bis et modification des art. 8, 10, 12 al. 5, 16 al. 3, 31 et 36); - nouveau libellé des art. 23, 25 et 30.
2. Création d'un capital-bons de participation de Fr. 7.800.000.- par l'émission de 156.000 bons de participation au porteur d'une valeur nominale de Fr. 50.-, offerts aux actionnaires selon des modalités à communiquer par le Conseil d'administration.
3. Constatation de la souscription et de la libération de 156.000 bons de participation d'une valeur nominale totale de Fr. 7.800.000.-
4. Autorisation donnée au Conseil d'administration d'émettre, à une date ultérieure, des bons de participation supplémentaires jusqu'à concurrence d'une valeur nominale totale de Fr. 4.000.000.-, le droit préférentiel de souscription des actionnaires et des porteurs de bons de participation étant exclu. Ces titres sont destinés à garantir les droits de conversion ou d'option d'un ou de plusieurs emprunts convertibles ou à option à venir, à acquérir des participations ou à effectuer d'autres opérations dans l'intérêt de la Société.

Le rapport du Conseil ainsi que les propositions de modifications des statuts sont à la disposition des actionnaires dès le 5 février 1981 au siège social à Lausanne, avenue de Cour 107.
Les cartes d'admission, le rapport du Conseil ainsi que les propositions de modifications des statuts sont envoyés aux détenteurs d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires à la date du 4 février 1981.
Le registre des actionnaires sera fermé dès le 5 février 1981 et jusqu'au jour suivant l'assemblée générale. Les propriétaires d'actions au porteur peuvent retirer les cartes d'admission, le rapport du Conseil ainsi que les propositions de modifications des statuts jusqu'au 16 février 1981, au siège social à Lausanne, ainsi qu'auprès des banques suivantes:
Credito Suisse, Zurich, Lausanne, Neuchâtel et Berne
Société de Banque Suisse, Bâle, Lausanne, Neuchâtel et Berne
Union de Banques Suisses, Zurich, Lausanne, Neuchâtel et Berne
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Berne, Berne
Caisse d'Epargne et de Prêts à Berne, Berne
Banque Populaire Suisse, Berne
La remise des cartes d'entrée aux détenteurs d'actions au porteur a lieu soit contre présentation d'une attestation bancaire et garantissant que les actions ont été déposées auprès d'une banque, soit contre dépôt de ces actions au siège de la société. Dans les deux cas, les actions doivent demeurer en dépôt jusqu'au jour suivant l'assemblée générale.
Lausanne, le 5 février 1981.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
123766-10

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

On ne peut jamais assurer le bien-être de tout le monde; on peut toujours aider ceux qui en ont besoin.

SECOURS SUISSE D'HIVER

CANTON DU JURA

Incompatibilité de fonctions à Delémont

Le maire Stadelmann ne fera pas recours

M. Jacques Stadelmann (soc), élu maire de Delémont le 14 décembre de l'année dernière, ne fera pas recours contre la décision du gouvernement de la République et canton du Jura qui lui a signifié récemment l'incompatibilité qui existait entre la fonction (accessoire) de maire de Delémont et son emploi de chef du service cantonal des communes.

Le parti socialiste jurassien avait publié mardi un commentaire sur la décision gouvernementale. Son comité central estime en effet que la base juridique du gouvernement est critiquable parce qu'elle est floue, parce qu'elle

paraît contrevirer à l'esprit de la constitution mais aussi parce que le gouvernement, en mettant les intéressés devant un choix sans nuance (poste de travail ou charge publique), semble imiter les employeurs pour qui le souci du rendement prime l'intérêt général.

« Lorsque l'on sait combien il devient difficile de trouver des personnes compétentes et - surtout - disponibles pour occuper des charges publiques, on est en droit d'attendre du gouvernement qu'il manifeste un sens plus large du service à la collectivité et une volonté plus claire de procéder à des aménagements pratiques », estime encore le parti socialiste jurassien. (ATS)

Commissions constituées à Delémont: il manque des femmes...

De notre correspondant: Le Conseil communal de Delémont a procédé à la constitution des 24 commissions prévues par le règlement d'organisation de la commune; 196 personnes ont ainsi été désignées, dont 60 femmes seulement, ce qui représente 30,66%, alors qu'une décision prise par le Conseil de ville postulait l'égalité entre hommes et femmes commissaires.

commission. En 1977, il y avait 53 femmes dans les commissions, quatre ans plus tard 60; le progrès n'est évidemment pas sensationnel. Une mince consolation: il y avait jusqu'à présent dix commissions sans femmes, actuellement plus que sept (des commissions techniques essentiellement: commission du cimetière, des digues, des évaluations officielles, de la police, des services industriels, des travaux publics).

QUELQUES CHIFFRES

Regardons-y d'un peu plus près en ce qui concerne les partis: les socialistes ont 16 femmes sur 62 représentants, soit 25,8%; le PCSI 16 femmes sur 53 représentants, soit 30,2%; le PLR 11 femmes sur 33 représentants, soit 33,33%; le PDC quatre femmes sur 24 représentants, soit 16,6%; le POP 12 femmes sur 23 représentants, soit 52,2%; les sans-partis

une femme sur un représentant, soit 100%...

Considérées sous un autre angle, les commissions communales comportent huit étrangers: trois socialistes, trois chrétiens-socials indépendants et deux populistes.

Au point de vue représentation, socialistes, PDC et PCSI couchent à peu près sur leurs positions, alors que les populistes entrent dans toutes les commissions (moins une), et ceci au détriment essentiellement du parti libéral-radical qui perd entre 15 et 20 sièges. Les radicaux réformistes ne sont plus représentés dans les commissions. BÉVI

Des rues changent de nom

(c) Quelques rues de Delémont viennent de changer de nom. C'est ainsi que le chemin de Domont devient la route de Domont, la place Neuve s'appellera désormais place Brûlée, la rue des Sapins est rebaptisée ruelle du Pré-Maquin, l'avenue de la Sorne devient le quai de la Sorne, le chemin des Usines prend la dénomination de chemin de la Carrière et le chemin du Vorbourg devient route du Vorbourg.

D'autres informations jurassiennes en page 23

CANTON DE BERNE

Chaussée transformée en patinoire

Trafic coupé entre Sonceboz et La Heutte

De notre correspondant: Une longue file de camions et de voitures était à l'arrêt, hier, sur plusieurs kilomètres, entre 6h et 9h30, la route entre Sonceboz et La Heutte étant transformée en une vaste patinoire, impraticable à tous les véhicules.

Les très nombreuses personnes du Jura bernois, travaillant à Bienne, n'auront pas timbré à l'heure, hier matin. Durant plus de trois heures, la route Sonceboz - La Heutte, seul accès à Bienne, était bloquée. Les chutes de pluie, qui ont débuté vers 6h, ont provoqué une épaisse couche de glace sur le sol encore gelé. Après quelques carambolages, heureusement sans gravité, les automobilistes ont préféré attendre l'intervention des services de la voirie et particulièrement les effets du passage de la saieuse. Ce n'est que vers 9h30 que le trafic a repris lentement et, vers 10h, la circulation était à nouveau normale.

Effet insolite de cette perturbation du trafic routier, une partie de la population de la ville de La Chaux-de-Fonds a été privée de pain dans la matinée, car certains magasins sont ravitaillés par des boulangeries de Bienne.

Un autre accès au Jura-Sud était bloqué, hier matin, sur territoire suisse. A Saint-Joseph, la route a été bloquée au même instant, également

pendant près de trois heures, pour les mêmes raisons. Entre Welschenrohr et Saint-Joseph, à la frontière cantonale, la route était aussi transformée en patinoire. La police bloquait le trafic à Moutier déjà.

En revanche, les points à circulation normalement difficile durant cette saison - Pierre-Perthus ou la route de la Cibourg - étaient hier matin facilement praticables. I. Ve

L'église catholique de Tavannes saccagée

Un acte grave de vandalisme a été commis durant la nuit de mardi à mercredi dans l'église catholique de Tavannes, le chœur ayant été saccagé. D'énormes chandeliers ont été renversés, dont l'un au bas d'un escalier de marbre qui a été endommagé. Des chaises de valeur ont été brisées, d'autres lancées dans l'église. Des vases ont été cassés. Le montant des dégâts n'est pas connu, mais il pourrait atteindre plusieurs milliers de francs.

Il était 13 h 20, hier, lorsqu'une sœur de la paroisse découvrit ce saccage. Elle avisa le curé, M. Courbat, qui avertit aussitôt la police. Une enquête a été ouverte. Le service d'identification de Berne a relevé des empreintes.

Selon le curé Courbat, cet acte de vandalisme est l'œuvre d'un fou. Quatre grands chandeliers doubles ont été jetés à terre. L'un d'eux a été projeté au bas de l'escalier de l'autel. Six grandes chaises de valeur ont été jetées dans l'église par dessus les bancs. Tous les vases à fleurs ont été brisés. Quantité de cierges gisent à terre, détruits. Les dégâts sont très importants.

On s'interroge à Tavannes. Un tel acte est-il l'œuvre d'un détraqué? Ou alors s'agit-il d'un acte découlant de la tension politique? La question se pose en effet, sachant que samedi le groupe Béliet a organisé son bal de la journée de la jeunesse jurassienne dans la salle de paroisse contiguë à l'église. I. Ve

Scrutin incertain dimanche à Saint-Imier Le gaz naturel pour trois millions

De notre correspondant:

Importante votation, dimanche, à Saint-Imier. Le corps électoral est appelé aux urnes pour accepter ou non une demande de crédit de près de trois millions de francs pour le raccordement de la cité au gaz naturel.

Le prix du pétrole a eu de fâcheuses répercussions sur le prix du gaz de craquelage. Les distributeurs ont fait d'importants déficits. Certains, comme l'usine à gaz de Tavannes, ont dû fermer boutique. D'autres, comme les Neuchâ-

telois, s'alimentent au gaz naturel. Une conduite a été construite et le gaz naturel sera distribué cet automne déjà dans les Montagnes neuchâteloises.

Saint-Imier, pour sa part, exploitait la distribution du gaz en provenance de La Chaux-de-Fonds. Cette ville étant prochainement reliée au gaz naturel, Saint-Imier pourrait l'être aussi cette année encore. C'est une décision importante à prendre. Si le crédit est refusé, tous les abonnés de Saint-Imier devront se convertir à une autre énergie. Décidément le choix est difficile pour les habitants de la cité horlogère.

Il a été démontré qu'il existe à Saint-Imier un potentiel de vente de 50 millions de kWh par année. L'attitude des utilisateurs actuels et d'utilisateurs potentiels est positive. De grands consommateurs d'énergie ont donné des assurances qu'ils convertiraient leurs installations pour le gaz naturel.

GROS EFFORTS

Cependant, il faut consentir de gros efforts pour rationaliser l'exploitation. Le réseau des conduites est très ancien. Son état est mauvais et les fuites sont de l'ordre de 50%.

APPEL AUX « OUI »

Le 19 décembre, le Conseil général avait dit un « oui » unanime à ce projet. Mardi dernier, quelque 200 citoyens participaient à une séance d'information organisée par les autorités. De plus, tous les partis lancent des appels pour le « oui ».

Mais, dimanche, ce projet sera-t-il accepté? Une partie de la population sera-t-elle d'accord de payer pour les seuls utilisateurs de cette énergie? Le scrutin s'avère serré.

Il convient de rappeler que l'investissement qu'exige ce projet est de l'ordre de 2.875.000 fr., somme arrondie à trois millions par mesure de précaution. Mais cette somme sera tout aussi importante si le projet est rejeté, car elle ne concernera plus que les utilisateurs actuels qui devront se reconverter à l'électricité.

COURT

Nouveau nonagénaire

(c) M. Georges Girard, de Court, ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de Zurich qui coule une paisible retraite à Court, fête aujourd'hui ses 90 ans. Sa femme a fêté ses 90 ans le mois dernier, et le couple célébrera en avril prochain ses 65 ans de mariage. Il y a 15 ans que M. Girard est arrivé à Court, venant de la région de Marseille.

VILLE DE BIENNE

Vingt-deux piqûres d'héroïne par jour!

De notre rédaction biennoise:

Il s'administre plus de 20 injections d'héroïne chaque jour, vend et aide à vendre 140 g de drogues fortes, se rend coupable de recel et de complicité lors d'un vol à main armée! Le jeune Biennois W.R., qui comparait hier devant le tribunal correctionnel, présidé par le juge Bernard Stachli, a été condamné à une peine d'emprisonnement ferme de trois ans et demi; par ailleurs, le sursis accordé lors d'une première condamnation en 1979 pour une peine de 16 mois a été révoqué.

W.R., âgé de 23 ans, est enfant unique. A la maison, il a toujours obtenu facilement tout ce qu'il souhaitait; ses parents l'ont choyé et gâté.

- J'entretiens de très bons rapports avec mes parents, affirme le prévenu, ils m'ont toujours soutenu et me soutiennent encore, malgré les circonstances.

A la sortie de l'école secondaire, W.R. entreprend un apprentissage de dessinateur qu'il abandonne après quelques mois. Il entre ensuite dans un supermarché, où il suit un apprentissage de vendeur avant d'accéder au poste de gérant, alors qu'il n'a pas encore 20 ans. Envoyé dans une succursale à Zurich, le métier ne l'attire plus comme au début.

- J'aimais beaucoup le contact avec les clients, se souvient le jeune homme, mais mon mode de vie était devenu insupportable: l'hôtel tous les soirs, le restaurant, le stress... je ne pouvais plus rentrer chez moi.

PREMIER CONTACT

Un soir, dans une discothèque, le prévenu rencontre un jeune Turc qui l'invite chez lui, sous prétexte de boire un café:

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, Buddy haut den Lukas. Capotole: 15 h et 20 h 15, Sonicman (dès 12 ans l'après-midi). Elite: permanent dès 14 h 30, Der Gefangene. Lido 1: 15 h, 18 h et 20 h 15, La cage aux folles II. Lido 2: 15 h, 18 h et 20 h 30, Stardust memories (dernier jour). Métro: 19 h 50, Dracula et Gelbe Faust und blaues Auge. Palace: 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45 et 21 h, Die blaue Lagune (avec Brooke Shields, Christopher Atkins). Rex: 15 h et 20 h 15, The jazz singer (dernier jour); 17 h 45, L'adolescente (avec Jeanne Moreau). Studio: permanent dès 14 h 30, Les petites garces.

THÉÂTRE

Théâtre municipal: La veuve joyeuse, opérette de Franz Lehár, à 20 heures. Pharmacie de service: Stern, 8, rue des Maréchaux, 7 rue du Canal, tél. 22 77 66.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne Bureau Cortési Route de Neuchâtel 140 2505 BIENNE Tél.: 032 22 09 11 Téléc.: 34 18 14

Encore la drogue au tribunal correctionnel

Encore la drogue au tribunal correctionnel

jeune homme récidive. Sa consommation d'héroïne devient toujours plus importante, il atteint bientôt un seuil de 22 piqûres par jour!

BESOIN URGENT

Désormais, ses actes sont dictés par un besoin urgent de « marchandises »:

- Je ne voyais plus qu'une chose, explique W.R.: me procurer de la drogue, à n'importe quel prix.

En effet, le jeune homme intensifie le commerce d'héroïne: il ne se contente plus d'agir comme intermédiaire, mais trafique à son propre compte. A plusieurs reprises, il entreprend des voyages à Milan pour acheter la drogue à des prix avantageux et la revendre en Suisse: ce trafic porte sur quelque 100 grammes.

Un ami toxicomane lui demande alors de l'aider à se débarrasser de bijoux qu'il avait volés. W.R. dissimule les bijoux et les diamants d'une valeur de plus de 37.000 fr. sous le siège arrière de sa voiture, et les deux compères se rendent à Milan; l'autre pour se procurer de l'héroïne, l'autre pour vendre son butin:

- Je ne savais pas que par cet acte je me rendais coupable de recel, déclare le prévenu. Je n'ai pourtant rien fait d'autre que de conduire un ami à Milan!

COMPLICE D'UN VOL

Quelques semaines plus tard, W.R. se rend coupable de complicité dans un vol à main armée. Il transmet en effet à un copain, toxicomane lui aussi, les coordonnées qui permettront à celui-ci d'agresser la caissière d'une entreprise, où W.R. avait

travaillé auparavant, et de lui soustraire sous la menace d'une arme factice la coquette somme de 50.000 francs.

Le prévenu tente une deuxième fois de sortir de ce cycle infernal et, en juin 1980, va vivre trois mois dans un kibboutz en Israël. C'est un nouvel échec. Pour se faire envoyer de l'argent, il imagine un stratagème qui lui permet de recevoir 10.000 fr. de la part de son père. Il les utilise immédiatement pour s'acheter la drogue. Peu après son retour en Suisse, en août de la même année, le jeune homme est mis en arrestation.

Le tribunal a décidé d'accorder au prévenu une dernière chance d'échapper à la prison, puisqu'il lui donne la possibilité de suivre une cure de désintoxication dans un établissement spécialisé.

La caisse-maladie Omega célèbre son 100^{me} anniversaire

(c) Créée le 3 février 1881, la caisse-maladie Omega a fêté hier son 100^{me} anniversaire. Elle a marqué cet événement par une brève cérémonie, tenue au foyer de l'entreprise, en présence d'une soixantaine de délégués et invités. Ce fut notamment l'occasion pour elle de remettre deux dons de 1000 francs. L'un au fonds social pour les malades de l'hôpital de district de Bienne (Beaumont), l'autre au fonds social pour les malades de l'hôpital d'enfants de Wildermeth.

Vogue la galère...

suivie enfin d'un vote (ce qui ne signifiait nullement qu'une motion acceptée allait être réalisée à bref délai - il en est qui dorment au fond des tiroirs depuis des dizaines d'années).

Bien entendu, de tout temps, les séances annuelles consacrées au budget de la commune et aux résultats financiers impliquaient de longs débats, obligeant parfois à intercaler des séances supplémentaires.

Il arrive aussi qu'une proposition gouvernementale dont chacun reconnaît la légitimité donne tout de même lieu à des discussions prolongées et parfaitement inutiles: le conseiller municipal intéressé reprend d'abord point par point le texte du message; le représentant de la commission de gestion fait de même, suivi par les porte-parole des groupes et par d'autres députés aimant à s'entendre parler. Après de longs palabres parfaitement inutiles, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Le gros inconvénient de tout ce temps perdu, c'est qu'au bout de trois ou quatre heures de séance les effets néfastes de la fatigue se font sentir: les députés ne savent plus très bien où ils en sont, et certains votes importants se déroulent dans une atmosphère de confusion et d'incohérence.

A diverses occasions, des suggestions ont été avancées en vue d'améliorer cette situation. Faudrait-il prévoir deux séances par mois au lieu d'une seule? Limiter encore le temps de parole? Donner de plus grandes compétences à l'exécutif? Pour ga-

gner du temps, certains conseillers de ville ont aussi renoncé à « développer » leurs motions.

ALLEGRO MODERATO

Mais, comme dans d'autres parlements, le nombre des objets à traiter ne cesse d'augmenter avec la complexité croissante des situations et les développements imprévus. Certes, les parlementaires ne devraient pas, simplement pour éviter les embouteillages renoncer à leurs interventions s'ils les jugent nécessaires; ils pourraient néanmoins s'imposer une certaine réserve. Il n'est pas toujours indispensable de préparer une interpellation à grand tam-tam quand un coup de téléphone suffirait pour fournir tous les renseignements utiles.

Il y a à quelques années, on avait introduit sur le modèle britannique que une « heure des questions », au cours de laquelle les parlementaires pouvaient obtenir séance tenante les réponses souhaitées. Judicieusement appliquée, cette procédure, qui paraît malheureusement tomber en désuétude, contribuerait à accélérer le déroulement des séances. Depuis quelques années, notre petit parlement est à la recherche d'une vitesse de croisière qu'il puisse maintenir contre vents et marées. Peut-être y parviendra-t-il au cours d'une législature qui devrait permettre aux nouveaux venus de faire leurs preuves. R. WALTER

Grand conseil: «oui» au début de la scolarité en automne

Le Grand conseil bernois a adopté hier matin en première lecture, par 74 voix contre 25, une modification de la législation scolaire qui doit permettre de fixer à l'automne le début de la scolarité obligatoire. L'opposition est venue principalement des rangs de l'Union démocratique du centre (UDC).

La question de savoir si le projet sera soumis au référendum facultatif ou obligatoire a été renvoyée en commission. Au cours du débat d'entrée en matière, le député de l'Action nationale Arthur Flueck avait annoncé que son parti demanderait le référendum si celui-ci était déclaré facultatif.

En vertu des modifications adoptées par les députés bernois, le début de l'année scolaire doit passer du premier avril au premier août. La transition se fera durant l'année scolaire 1982-83 par une année scolaire allongée.

L'adoption de ces propositions mettra fin à la situation provisoire qui a permis en 1972 au Jura bernois et aux écoles françaises de Bienne de commencer l'année scolaire après les vacances d'été et de rejoindre ainsi le système pratiqué dans les cantons romands.

On sait que le déplacement vers l'automne du début de la scolarité dans les cantons de Berne et Zurich doit entraîner la généralisation en Suisse de ce système. (ATS)

Avenir du Laufonnais: fin des travaux de la commission

Les délégations du Grand conseil du canton de Bâle-Campagne et de la commission de district du Laufonnais ont rédigé trois rapports de groupes de travail concernant l'éventuel rattachement du Laufonnais au canton de Bâle-Campagne. Ces rapports seront maintenant soumis à la commission de district du Laufonnais et à l'exécutif du canton de Bâle-Campagne. Ces deux instances devront prendre position avant que les électeurs des deux parties concernées se prononcent, votation qui aura vraisemblablement lieu l'an prochain. (ATS)

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier Ivan Vecchi PASSAGE DE L'OURS 2740 MOUTIER Tél.: 032 93 44 66 Téléc.: 34 91 27

Vous aussi, vous devriez consulter de temps à autre votre agent d'assurances. Bien assuré, vous serez rassuré.

OFFRES D'EMPLOIS

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

A. ROHRER à Neuchâtel

engage pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

BOUCHER-CHARCUTIER

si possible en qualité de GARÇON DE PLOT.

Horaire réguliers. Semaine de cinq jours. Mercredi entier congé. Conditions intéressantes.

Faire offres, se présenter rue de l'Hôpital 15 ou téléphoner au (038) 25 26 05 pendant les heures de travail ou le soir au (038) 25 27 17. 122718-46

DELAY
RADIO-TV SA

Pour notre Centre administratif d'Yvonand, nous cherchons à nous adjoindre la collaboration d'un

PROGRAMMEUR-ANALYSTE CONFIRMÉ

responsable de la maintenance des chaînes de programmes existantes, ainsi que de la réalisation et du contrôle des nouvelles applications.

Notre entreprise termine actuellement la mise en place d'un système intégré de gestion, appuyé sur un logiciel de base de données (IDS II) et le traitement transactionnel des entrées (TDS).

Nous sommes équipés d'un système HB 64 et utilisons le langage COBOL.

- Si vous êtes aptes à fournir un réel effort,
- Si vous recherchez une activité des plus passionnantes,
- Si vous souhaitez évoluer au sein d'une équipe jeune et dynamique,
- Si vous êtes à même de prendre des responsabilités,

nous attendons avec intérêt vos offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à notre service du personnel, 1462 Yvonand, et conviendrons volontiers avec vous d'une rencontre. Tél. (024) 31 18 61. 122753-46

La Bâloise
Assurances

souhaite adjoindre à son organisation, pour la ville de Neuchâtel,

INSPECTEUR D'ORGANISATION

qui sera chargé de constituer et de diriger une équipe de quelques collaborateurs.

Elle demande :

- formation commerciale et d'assureur
- expérience démontrée dans l'acquisition d'assurances et la gestion du portefeuille
- goût pour la conduite des hommes
- dynamisme et ambition.

Elle offre :

- situation stable et d'avenir
- rémunération intéressante proportionnée aux qualifications et au développement
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leurs offres de service par écrit à

M. J. Sublet, agent général,
Gare 1 - 2000 Neuchâtel.
Tél. 24 62 22. 123803-46**VOUMARD**

CHERCHE pour ses bureaux de La Chaux-de-Fonds

SECRÉTAIRE

sachant l'anglais et capable d'assurer nos relations avec les pays de langue anglaise.

Notre future collaboratrice, qui travaillera de façon indépendante, devrait avoir de bonnes connaissances pratiques, en particulier dans le domaine de l'exportation.

EMPLOYÉE

sachant l'allemand pour correspondance et formalités d'exportation. Expérience désirée.

Faire offres écrites,
avec curriculum vitae et copies de certificats, àVOUMARD MACHINES CO S.A.
rue Jardinière 158
2300 La Chaux-de-Fonds 123788-46

Pour notre clientèle de médecins dentistes et techniciens dentistes, de la région Bienne - Neuchâtel - Jura, nous cherchons

JEUNE REPRÉSENTANT

dynamique, indépendant, aimant les responsabilités - de bonne présentation. Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avec prétentions de salaire. Oppliger Service dentaire, case postale, 2525 Le Landeron. 122453-0

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

aimant les responsabilités pour le réglage d'un parc de machines (CNC)

Un cours de formation pour acquérir ou compléter nos connaissances sur machines CNC sera organisé pour notre entreprise.

Salaire selon capacités.

Faire offres à CLOTTU-Mécanique
2022 BEVAIX/NE - Tél. (038) 46 19 29 122601-0**M**

NEUCHÂTEL

cherche

pour sa CENTRALE DE DISTRIBUTION

À MARIN :

BOUCHER-DÉOSSEUR MAGASINIER

formation assurée par nos soins.

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION 122384-0

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.**ALMA SA****QUI SOMMES-NOUS?**

Nous sommes un des plus grands fabricants suisses de feuilles en matière plastique pour l'industrie des emballages alimentaires. Notre branche est en pleine évolution, mais grâce à une équipe de collaborateurs très qualifiés et à un parc de machines modernes, nous avons du succès et l'expansion constante nous permet de voir l'avenir avec confiance.

QUI CHERCHONS-NOUS?

Nous cherchons des collaborateurs qualifiés ou avec de bonnes connaissances des professions suivantes :

MÉCANICIEN SERRURIER MÉCANICIEN SUR MACHINES ÉLECTRICIEN

pouvant entrer dans nos services tout de suite ou pour date à convenir. (possibilité pour étrangers avec permis C). Une mise au courant approfondie est assurée. Vous participerez au montage de notre nouvelle installation d'extrusion de feuilles en matière plastique - la machine la plus moderne au monde dans ce secteur ! Elle produira 24 heures sur 24 des feuilles en matière plastique de haute qualité destinées à la branche alimentaire.

CE QUE NOUS OFFRONS :Un salaire au-dessus de la moyenne (13^{me}, bien sûr !), des prestations sociales vastes et exemplaires. - Une possibilité de ravitaillement se trouve à proximité.**ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ ?**

Alors adressez-vous par écrit ou par téléphone à M. Brohy ou à M. Waerber ! Une équipe jeune et dynamique et aussi un travail intéressant et plein de satisfaction vous attendent.

TEL. (037) 26 53 63 122407-0

Feuilles en matière plastique
Kunststoff-Folien
CH-1783 PENSIER (Fribourg)**armourins****Lapin frais entier**

le kg

9.-**Veau de mer**

les 100 g

1.30**Clémentines d'Espagne**

le kg

1.70**Fontal 45% mg**

le kg

9.-**Rissole aux pommes**

la pièce

-.60

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile

Bar-Restaurant Pizzeria

Au Feu de Bois

cherche

sommelier(ère)

Tél. 24 74 61. 123516-46

Chalet-restaurant de Grange-Neuve,
sur Baulmes ; on cherche du 15 mars
au 15 octobre, une**JEUNE PERSONNE**

en qualité de sommelier.

S'adresser à D. Bändi, Saint-Sulpice.
Tél. (038) 61 35 77. 122746-46

Bureau d'architecture cherche

DESSINATEURS QUALIFIÉS

Ces collaborateurs appelés à s'intégrer dans une équipe restreinte doivent savoir travailler de façon indépendante.

Nous offrons un salaire en rapport avec les qualifications et un climat de travail agréable. Entrée immédiate ou date à convenir.

G. Bär S.A. Ecluse 32, 2000 Neuchâtel Tél. (038) 24 35 01. 123815-46

M**MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.**

Nous cherchons pour notre DIVISION DENTAIRE une

SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

pour la correspondance et divers travaux de secrétariat. De formation commerciale, notre future collaboratrice devra être de langue maternelle française avec d'excellentes connaissances d'anglais et capable de rédiger de manière indépendante dans ces deux langues.

Nous offrons une activité intéressante et variée à candidate ayant l'esprit d'initiative ainsi que le sens des responsabilités, avec si possible quelques années d'expérience.

Conditions d'engagement et prestations sociales modernes. Horaire mobile.

Prière de faire offre écrite accompagnée des documents usuels ou de prendre contact par téléphone à notre service du personnel qui fournira volontiers tous renseignements complémentaires.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A. MÉTALOR
avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9,
tél. (038) 21 21 51, int. 377. 122470-0

Mon Repos, institution pour malades chroniques, La Neuveville, engagerait tout de suite des étrangers avec équivalence, des

aides hospitalières et femmes de chambresPrésence : temps complet ou partiel.
Rémunération selon décret cantonal.Le directeur ou l'infirmière-chef sont à disposition pour tout renseignement complémentaire.
Tél. (038) 51 21 05. 123800-46

Jeunes gens et jeunes filles de 17 ans au moins : si vous désirez cet été fonctionner comme moniteur, monitrice d'un camp de vacances, préparez-vous en participant à un

STAGE DE FORMATION À L'ANIMATION DE CENTRES DE VACANCESpendant les vacances de Pâques.
Renseignements : CEMEA NE, case postale 566,
2001 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 55 51
Association suisse des CEMEA, case postale 895,
1211 GENEVE 3. Tél. (022) 27 33 35. 123765-46**JOLIAT-INTÉRIM**
NEUCHÂTEL

engage :

rectifieur extérieur mécanicien de précision

Le plus tôt possible.

Maintenant 13^{me} salaire. 122743-46

038 24 21 88

Le Centre pédagogique des Billodes
2400 Le Locle
cherche**éducateur**

(éventuellement éducatrice expérimentée) ayant une formation ou souhaitant se former en emploi.

Conditions selon conventions.

Entrée en fonction à convenir.

Faire offres écrites à la Direction ou renseignements par tél. (039) 31 50 50. 123789-46

Quel que soit votre emploi actuel, devenez

HÔTESSE DE VENTE REPRÉSENTANT(E)

débutant(e) accepté(e)

Ce métier vous apportera de l'indépendance et un revenu au-dessus de la moyenne grâce à notre formation théorique et pratique. Nombreux débouchés dans diverses sociétés.

Cours à : Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Delémont, Moutier, Sion.

Renseignements à :
BYVA FORMATION
Evoles 5
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 96 06. 122695-46



ski

Aux quinze kilomètres des championnats de Suisse à Gonten

Konrad Hallenbarter: pari tenu

Champion de Suisse des 15 kilomètres à la Lenk l'hiver passé, Konrad Hallenbarter, à la suite de son échec tout relatif sur 50 km, ne cachait pas ses espoirs de conserver son titre. Sur le coup de midi hier à Gonten, le Haut-Valaisan pouvait déclarer à l'envi : « PARI TENU ». Dans la tourmente (pluie, neige et fort vent par moments) le sociétaire du SC Obergoms avait su construire son succès, doser ses efforts, mater son plus dangereux adversaire Franz Renggli le champion de Suisse des 50 kilomètres. Hallenbarter a surtout trouvé les ressources nécessaires pour repousser l'assaut d'Alfred Schindler (3^{me} à 55'') et de Francis Jacot — quatrième à 1'03'', le Chaux-de-Fonnier rate la médaille de bronze pour huit secondes douze mois après l'avoir manquée pour 14 secondes à La Lenk. Et, à l'analyse du classement, un premier constat : seuls Hallenbarter, Renggli, Gaehler (5^{me}) et Joos Ambuhl (9^{me}), les hommes forts des 50 km, ont trouvé place dans les dix premiers... donnant raison à ceux qui y renoncèrent (Schindler, Faendrich, Gaudenz Ambuhl) ou quittèrent l'épreuve prématurément (Jacot, Mercier, Guenat).

Konrad Hallenbarter — 27 ans le premier décembre prochain — a donc gagné la première moitié de son pari : le Valaisan d'Obergesteln ne cache pas son espoir d'accéder, vendredi, à la première marche du podium à l'issue des 30 kilomètres.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

« Sur la fin de la course, j'ai skié très vite étant mal renseigné sur la position de Schindler parti une minute derrière moi... » expliquait le champion de Suisse 1981 de la distance. Et de préciser : « Je me suis senti très fort dans les montées, des montées courtes mais brutales. Oui, j'ai ressenti des séquences à la suite des 50 km de dimanche. J'étais un peu fati-

gué. Non, je n'ai jamais eu peur de Repo ».

A l'inverse de la course de dimanche, c'était au tour de Franz Renggli d'être un rien dépité. « Sur ce parcours dur, comme tous les concurrents, j'ai connu des problèmes lors de la poussée avec les bâtons, la neige cédait et nous étions parfois en rupture d'équilibre. En fait, je n'étais pas tellement content de mon numéro de dossard qui me fit partir devant la majorité de mes principaux adversaires. Enfin... » affirmait le douanier du Splügen avant de préciser : « J'ai souffert du dos. Ce n'est hélas pas d'aujourd'hui ».

Pour Alfred Schindler, l'ancien champion de Suisse de la distance chez les juniors à Einsiedeln en 1970, les conditions d'enneigement (traces mouillées) n'étaient pas pour lui déplaire. Il n'a

finalement cédé du terrain au Valaisan et au Lucernois qu'à partir de la mi-course. « J'attendais une médaille. C'est vrai j'étais peut-être plus frais que les autres. J'ai toutefois été malade lundi passé après avoir participé à une course militaire le samedi ».

POSITIONS RÉTABLIES

Ainsi, les membres du cadre national ont rétabli leur position après les abandons massifs dont ils furent les auteurs sur 50 km : onze d'entre eux ont trouvé place dans les 15 premiers. En fait, les seuls à s'être immiscés dans leurs rangs sont loin d'appartenir au clan des obscurs : Gaudenz Ambuhl — « Ma septième place me convient parfaitement compte tenu de mon entraînement moins poussé que la saison dernière lorsque j'appartenais à l'équipe nationale » — Hans-Ueli Kreuzer (le Valaisan a lui aussi quitté le cadre national à la fin de l'hiver passé), Juhanni Repo (13^{me} à 2'47''). Quant au Tessinois Ortesion Bassi (14^{me} à 3'07'') le vainqueur des 30 km de Chaumont, il prend la tête des régionaux.

Certes, à l'heure du bilan, les écarts enregistrés ne laissent pas insensible, le « trou » se creusant rapidement compte tenu de la distance : Sylvian Guenat di-

xième est déjà à 2'23''. Pour le Chaux-de-Fonnier, la performance reste toutefois la valeur en raison d'un état de santé encore loin d'atteindre le maximum. « Je suis encore loin de ma forme. J'ai les jambes qui tremblent » expliquait le Neuchâtois peu après son arrivée. Et de préciser : « J'ai cru être parti trop fort. Mais j'ai réussi à maintenir mon rythme ».

Enfin, à relever la contre-performance du Tessinois Fabrizio Valentini (31^{me} à 5'22'') qui n'avait visiblement pas récupéré des efforts consentis dimanche pour accéder au cinquième rang du « marathon des neiges » : l'abandon d'André Rey à la mi-course (le Neuchâtois avait partiellement raté son forfait) ; le forfait d'Edy Hauser, malade (sinusite).

P.-H. BONVIN



HEUREUX. — Renggli, Hallenbarter et Schindler (de gauche à droite) ont tous trois l'air très heureux de l'issue de ces 15 km. (Téléphoto AP)

Le bulletin de santé du Giron

La performance des « fondeurs » du Giron jurassien dans ces championnats de Suisse nordiques ne s'est pas arrêtée à la 4^{me} place d'André Rey et au tir groupé de son frère Pierre-Eric, de Rosat, Gacond, Benoît et Laurent Donzé, dimanche, dans les 50 kilomètres il est vrai marqués par les abandons de Jacot, Mercier et Guenat. Hier, les trois Neuchâtois du cadre national ont trouvé place dans les dix premiers, Pierre-Eric Rey (17^{me} à 3'27'') mais classé devant Hans Purro), Laurent Gacond (19^{me} à 3'36'') s'étant, de surcroît, classés en tête des régionaux, Bassi mis à part.

POUR HUIT SECONDES

Francis Jacot quatrième ! Pour le Chaux-de-Fonnier licencié à La Sagne, ce rang signifie-t-il la sortie du tunnel ? A la recherche d'un résultat de haut niveau tout au long de l'hiver, Jacot a peut-être forcé les portes de la sélection pour la tournée nordique. Pour huit secondes, il a passé à côté du podium ! « Ce n'est pas encore la grande forme. Très rapidement, je suis revenu sur Kreuzer parti trente secondes devant moi. Par la suite, j'ai constamment permuté avec Schindler. Aujourd'hui, j'avais un « excellent ski ». De plus, ce genre de parcours me convient. Quant aux résultats des examens médicaux, je les attends toujours. Je n'ai pas voulu demander à Peter Muller s'il les connaissait. De toute façon, cela a-t-il encore de l'importance ? » relevait, « à chaud » le Neuchâtois tout à la joie de sa performance.

Sans s'arrêter dans l'aire d'arrivée, Roland Mercier repartait pour son hôtel de Gonten. « Ça va ! Je suis satisfait de ma course... », lançait-il. Huitième à 1'38'', le Loclois se classe encore dans la bonne « fourchette », dans la mesure où, incontestablement, Hallenbarter, Renggli et Gaehler (il concède 27'' au douanier appenzellois en poste à Klosters) sont les hommes forts de Juhanni Repo. Dès lors, son choix de dimanche fut le bon. Sa 8^{me} place, tout comme la 4^{me} de Jacot vont certainement leur être bénéfiques sur le plan psychologique, à la veille des 30 kilomètres (La boucle des « quinze » légèrement modifiée à parcourir à deux reprises).

PIERRE-ERIC REY OUBLIÉ

Dix-septième, Pierre-Eric Rey concède plus de trois minutes. A la décharge du « fondeur » des Cernets-Verrières, il avait encore dans les jambes la fatigue des 50 kilomètres de dimanche. « J'ai eu mal dans les jambes, principalement dans les montées », relevait le Neuchâtois tout heureux d'avoir retrouvé sa qualité « d'élite » puisque oublié (?) par la fédération à l'heure des décomptes au sortir de l'hiver ! « Il n'a pas été possible de modifier l'ordre de départ de Pierre-Eric pour ces quinze kilomètres ; en revanche, il sera tenu compte de sa qualification d'élite pour le tirage au sort de l'ordre de départ du 30 kilomètres », relevait Frédy Nicot, l'entraîneur jurassien... classé 81^{me}. « C'était dur, très dur », relevait le Brévinier, à l'instar de Denis

Huguenin (50^{me}). « Je ne suis pas en forme. Je ne sais pas ce qui se passe », relevait le jeune agriculteur brévinier, il est vrai arrivé à Urnaesch après une dure semaine de labeur. « En raison de la sécheresse, nous avons dû transporter de l'eau, puisque nous ne sommes pas encore ralliés à la conduite générale », expliquait-il mardi soir.

GACOND HEUREUX

Pour sa part, Charles Benoît n'est pas allé au bout de son pensum : « J'ai arrêté après six kilomètres. J'avais mal au dos. Je n'ai surtout pas récupéré des efforts de dimanche. S'il était un homme heureux hier dans l'aire d'arrivée, c'était bien Laurent Gacond. « J'ai fait une excellente course. J'ai toujours été dans le rythme. » Pour le Chaux-de-Fonnier, c'est son meilleur « quinze » depuis 1977.

Onzième de la course féminine (5 kilomètres) remportée par Karin Thomas, la Brévinrière Marianne Huguenin n'était pas totalement satisfaite. « J'ai été malade toute la nuit, à la suite d'une indigestion alimentaire. Je n'ai pas fermé l'œil. Venir jusqu'ici pour être malade... » En fait, l'étudiante neuchâtoise a concédé moins d'une minute à la première (1'58'').

Pour sa part, Patricia Gacond se soigne aux antibiotiques. Elle espère s'aligner vendredi sur 20 kilomètres. « J'ai renoncé à une intervention concernant les végétations car cette opération m'éloignerait définitivement des pistes pour le reste de l'hiver. » P.-H. B.

CLASSEMENTS	
1. Konrad Hallenbarter (Obergoms) 44'47"53 ; 2. Franz Renggli (Splügen) à 24'' ; 3. Alfred Schindler (Linthal) à 55'' ; 4. Francis Jacot (La Sagne) à 1'03'' ; 5. Gaehler (Klosters) à 1'11'' ; 6. Faehndrich (Horw) à 1'18'' ; 7. Ambuehl (Davos) à 1'28'' ; 8. Roland Mercier (Le Clole) à 1'38'' ; 9. Ambuehl (Davos) à 2'19'' ; 10. Sylvian Guenat (La Chaux-de-Fonds) à 2'23'' ; 11. A. Gruenfelder (Domat-Ems) à 2'35'' ; 12. Kreuzer (Obergoms) à 2'40'' ; 13. Repo (Einsiedeln) à 2'47'' ; 14. Bassi (Torre) à 3'07'' ; 15. Pfeuti (Sangernboden) à 3'11'' ; 16. P. Gruenfelder (Mels) à 3'12'' ; 17. Pierre-Eric Rey (Les Cernets) à 3'27'' ; 18. Purro (Plasselb) à 3'28'' ; 19. Laurent Gacond (La Chaux-de-Fonds) à 3'36'' ; 20. Broger (Gonten) à 3'38'' — Puis : 49. Jean-Pierre Rey (Les Cernets) à 7'13'' ; 50. Denis Huguenin (La Brévine) à 7'15'' ; 60. Jean-Louis Burnier (La Chaux-de-Fonds) à 8'30'' ; 69. Pierre Donzé (Les Bois) à 9'11'' ; 72. Eric Schertenleib	(Chaumont) à 9'42'' ; 81. Freddy Nicolet (La Brévine) à 10'37'' ; 89 concurrents au départ, 84 classés. Ont notamment abandonné : André Rey (Les Cernets) et Fredy Wenger (Blumenstein). Edi Hauser n'a pas pris le départ.
• Temps de passage officieux, 5,5 km : 1. Hallenbarter ; 2. Renggli à 5'' ; 3. Schindler à 7'' ; 4. Gaehler à 15'' ; 5. Jacot à 22'' ; 9,5 km : 1. Hallenbarter ; 2. Renggli à 2'' ; 3. Schindler à 25'' ; 4. Jacot à 30'' ; 5. Gaehler à 50''.	• 5 km féminin : 1. Karin Thomas (Pontresina) 16'54"06 ; 2. Monika Germann (Frutigen) à 20'' ; 3. Kaethi Aschwanden (Isenthal) à 33'' ; 4. Stebler (Pontresina) à 53'' ; 5. Suess (Giswil) à 1'06'' ; 6. Schindler (Linthal) à 1'09'' ; 7. Zanolari (Pontresina) à 1'35'' ; 8. Giovannoli (St.-Moritz) à 1'40'' ; 9. B. Strupler (Berne) à 1'53'' ; 10. A. Lengacher (Thoune) à 1'56'' ; 11. Marianne Huguenin (La Brévine) à 1'58''.

Retour de Peter Muller à Schladming?

Le Zurichois Peter Muller, victime d'une terrible chute à l'arrivée de la descente du Lauberhorn, veut faire sa rentrée plus tôt qu'on ne le pensait. Le détenteur de la Coupe du monde de descente, qui, selon ses dires, ne ressent plus aucune douleur dans son épaule blessée, envisage un « come-back » sur la piste de Planai à Schladming, malgré l'avis contraire des médecins.

Il participera aux entraînements et décidera seul s'il se sent capable de s'aligner samedi, auquel cas il devrait signer une décharge levant la responsabilité des

entraîneurs et des médecins de l'équipe de Suisse.

Par ailleurs, deux jeunes coureurs provenant de la coupe d'Europe feront leurs débuts en Coupe du monde à l'occasion de la descente de Schladming, où auront lieu l'an prochain les championnats du monde : Gustav Oehrl et le champion d'Europe juniors Bernhard Fahrner.

Les entraînements d'hier ont dû être annulés en raison des chutes de neige et de la visibilité réduite. Les premiers parcours chronométrés se dérouleront donc aujourd'hui seulement.

Dimanche aux Cernets

Le 2^{me} Marathon des neiges vous attend!

André Rey, auteur d'un exploit aux récents championnats suisses des 50 km, fut le premier vainqueur du « marathon des neiges » organisé aux Cernets-Verrières. Pour le retour de cette compétition au calendrier, le succès fut tel que, cette année, on a reconduit la formule sans changement pour la deuxième « édition », qui aura lieu dimanche. C'est donc sur 42 km



que « populaires » et licenciés se retrouveront dès 9 h 30. Pour les « populaires », la distance de 15 km est également au programme, alors que les catégories OJ auront un parcours de 6 km. Le tracé n'a été que très légèrement modifié par rapport à l'année passée, certains tronçons n'étant pas praticables en raison des conditions particulières de cet hiver. Mais ce sera néanmoins un magnifique parcours, surtout si le temps se maintient au beau fixe. La région des Verrières mérite une visite en famille et le « marathon des neiges » se prête parfaitement à ce genre d'activité.

Le départ se fera en ligne, « populaires » et licenciés mélangés en une fraternelle réunion sportive... C'est donc à une fête du ski que tout le monde est convié dimanche prochain.

Pour la catégorie « populaires », les inscriptions seront encore acceptées sur place, avant le départ. A.M.



football

Match d'entraînement hier soir à la Riveraine

Xamax: ce n'était plus le Maroc!

NEUCHÂTEL XAMAX - AUREORE BIENNE 8-3 (2-3)
MARQUEURS: Negro 15^{me}; Luthi 17^{me}; Berberat 34^{me}; Favre 38^{me}; Negro 41^{me}; Luthi 48^{me} et 59^{me}; Grossmann 63^{me}; Favre 65^{me}; Morandi 70^{me}; Trincherro (penalty) 72^{me}.

NEUCHÂTEL XAMAX: Engel (46^{me}), Wuthrich); Kuffer, Trincherro, Guilloud (46^{me}), Forestier), Hasler; Pellegrini, Favre, Morandi; Duvillard (46^{me}, Grossmann), Luthi, Bianchi (46^{me}, Moret). Entraîneur: Guilloud.

AUREORE BIENNE: Obrecht (46^{me}, Weyermaier); Baerfuss (70^{me}, Devaux), J.-J. Boillat, Burgisser, Pellaton; Cuhe, Muller, Bassi (46^{me}, Niederhauser); Berberat, Menai, Negro. Entraîneur: Muller. ARBITRE: M. Francesconi, d'Hauterive.

NOTES: terrain de Riveraine à Neuchâtel, boueux et parsemé de nombreuses flaques d'eau ! Pluie au début de la partie. Neuchâtel Xamax sans Perret, à l'école de recrues. Aureore sans son « libero » Gérard Boillat, blessé, et sans Hurni, malade. A la 87^{me}, tir de Negro contre un montant.

BOURBIER

Ça changeait du Maroc ! Pour leur premier match d'entraînement après leur retour d'Afrique du Nord, les Xamaxiens se sont d'emblée trouvés confrontés à des conditions de jeu moins riantes que celles qui avaient été les leurs pendant quinze jours. A cause du mauvais temps, le match d'hier, prévu au stade de la Maladière, s'est finalement joué sur le terrain voisin de la Riveraine transformé en bourbier.

Dans ces conditions, il n'était guère aisé d'évoluer. Le ballon a joué des tours pendables aux acteurs. Les Biennois, très athlétiques et pratiquant un jeu direct, ont trouvé les premiers le moyen de l'appriivoiser. Leur engagement physique a posé de sérieux problèmes aux Xamaxiens qui ne les ont vraiment résolus qu'en seconde mi-temps, une mi-temps au cours de laquelle ils ont manifesté une nette supériorité territoriale. Il n'est pas étonnant, dès lors, qu'elle se soit soldée par 6 buts dont certains ont été fort bien amenés.

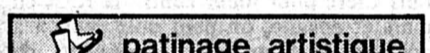
ENCORE HEUREUX

Il serait vain de s'arrêter à une critique individuelle des joueurs, au terme de cette rencontre qui aura surtout été utile par ses exigences physiques. Relevons principalement que les Biennois ont étonné en bien. Leur esprit de corps et leur bonne conception du jeu devaient leur valoir encore de nombreux succès en championnat de première ligue. Les changements intervenus dans leur équipe à la mi-temps ont entraîné une baisse de leurs actions mais le réveil xamaxien a joué un rôle encore plus important dans la netteté du résultat.

A la fin du compte, il faut surtout être heureux que personne, dans un camp comme dans l'autre, n'ait été blessé, car les risques étaient grands ! F. P.

sports - télégrammes

TENNIS. — L'Américain Brian Gottfried a été battu dès le premier tour du tournoi de Richmond (Virginie), comptant pour le Grand Prix et doté de 175.000 dollars, par son compatriote Vince van Patten, qui s'est imposé 7-5-6-2.



patinage artistique

Les championnats d'Europe

Déjà des surprises à Innsbruck

Une surprise a été enregistrée dans la première partie de l'épreuve de danse des championnats d'Europe, à Innsbruck (danses imposées) : ce ne sont ni Irina Moisseeva - Andrei Minenkov, ni Natalia Linichuk - Genadi Karponosov qui se sont portés en tête du classement mais bien les Britanniques Jayne Torvill et Christopher Dean, qui ont fait preuve d'une homogénéité remarquable, à tel point que même le juge soviétique leur a accordé la première place.

Pour les Suisses Regula Lattmann et Hanspeter Muller, ces deux danses imposées ont mal commencé. D'entrée, Hanspeter Muller a commis une faute de carre stupide qui a perturbé tout le programme des deux représentants helvétiques.

Classé après deux danses imposées (valse et paso doble) : 1. J. Torvill - C. Dean (GB) chiffre de place 9 ; 2. I. Moisseeva - A. Minenkov (URSS) 18 ; 3. N. Linichuk - G. Karponosov (URSS) 21 ; 4. N. Bestemjanova - A. Bukin (URSS) 36 ; 5. K. Barber - N. Slater (GB) 47. Puis : 15. Regula Lattmann-Hanspeter Muller (S) 131.

Des surprises ont également été enregistrées dans le programme court de l'épreuve masculine. Les nerfs du Français Jean-Christophe Simond, « leader » après les figures imposées, et du Soviétique Igor Bobrin n'ont pas tenu. Bobrin a raté sa combinaison de saut, cependant que Simond n'a présenté aucun triple saut et a commis, par ailleurs, deux grosses fautes. C'est, de la sorte, le Bavarois Norbert Schramm, qui participe pour la deuxième fois seulement aux championnats d'Europe (il a 20 ans), qui a remporté ce programme court devant l'Allemand de l'Est Hermann Schulz (19 ans), lequel s'est porté en tête du classement provisoire avant les figures libres.



bob

Championnats du monde Record pour Schaerer

Comme en bob à deux la semaine passée, Eric Schaerer a battu le record de la piste de Cortina lors des entraînements en vue des championnats du monde de bob à quatre de ce week-end. Il a réussi un temps de 1'12"79 (moyenne 86,04 km/h) contre 1'13"08 pour l'ancien record, et ce bien que la piste présentait à nouveau des trous à plusieurs endroits. Comme le jour précédent de nombreuses chutes ont été enregistrées, mais on ne déplore aucune blessure grave.

Dans l'ensemble, ce programme court a été d'excellente qualité. Sept des 21 patineurs en lice ont présenté un triple saut. Le champion suisse, Richard Furrer, n'a pas été de ceux-ci. Il avait réussi un triple saut à l'échauffement mais il n'a pas osé le tenter dans son programme court, dans lequel il s'est contenté de deux doubles Rittbergers. Dans ces conditions, il ne pouvait guère prétendre conserver la 12^{me}

place qui était la sienne après les figures imposées.

Classement avant les figures libres : 1. Schulz (RDA) 2,6 ; 2. Bobrin (URSS) 2,8 ; 3. Simond (Fr) 3,0 ; 4. Sabovcik (Tch) 3,6 ; 5. Schramm (RFA) 4,6 ; 6. Kotin (URSS) 6,8 ; 7. Filipowski (Pol) 7,2 ; 8. Fajdejev (URSS) 8,2 ; 9. Macrez (Fr) 8,6 ; 10. Kirsten (RDA) 9,6. Puis : 13. Richard Furrer (S) 12,8.

En couples: les Soviétiques

La première médaille d'or des championnats d'Europe, celle de l'épreuve par couples, est revenue aux Soviétiques Irina Vorobieva et Igor Lisowski qui, dans le programme libre, ont réussi à dominer de peu les Allemands de l'Ouest Christina Riegel et Andreas Nischwitz. Ils succèdent ainsi à leurs compatriotes Irina Rodnina - Alexandre Zaïzev, qui ont abandonné la compétition.

Les figures libres ont été marquées par de nombreuses chutes. Seuls des six couples en lice, Susan Garland et Robert Daw n'ont pas connu de problème de ce genre. Mais leur présentation sans chute ne leur a pas évité la dernière place !

Christina Riegel et Andreas Nischwitz se présentaient les derniers sur la glace. Le titre semblait à leur portée puisque, auparavant, Irina Vorobieva, sur un « double axel » jeté, et Marina Tcherkassova, sur un saut individuel, étaient tombées. Pour les Allemands, tout se

passa bien jusqu'à leur triple « toe-loop », à la réception duquel Christina, à son tour, ne put éviter la chute ! Trois juges ont placé les Allemands à la première place. Il en aurait fallu cinq pour qu'ils remportent le titre. Marina Tcherkassova et Serge Chakrai, champions du monde 1980 et vice-champions olympiques, ont dû se contenter de la médaille de bronze.

CLASSEMENT FINAL DE L'ÉPREUVE PAR COUPLES : 1. I. Vorobieva - I. Lisowski (URSS) 1,4 p. ; 2. Ch. Riegel - A. Nischwitz (RFA) 3,2 ; 3. M. Tcherkassova - S. Chakrai (URSS) 3,8 ; 4. B. Lorenz - K. Schubert (RDA) 6,0 ; 5. V. Perchina - M. Akbarov (URSS) 6,6 ; 6. S. Garland - R. Daw (GB) 8,4. Il n'y avait que six couples en lice.

divers

A la TV romande

Le service des sports de la Télévision romande annonce le programme suivant pour les prochains jours :

Jeudi 5 : 9 h 40, Ski alpin. Coupe du monde. Slalom géant dames, première manche. En Eurovision de Zwiesel. — 12 h 55, Ski alpin. Coupe du monde. Slalom géant dames, 2^{me} manche. En Eurovision de Zwiesel.

Samedi 7 : 8 h 25, Bob à quatre. Championnats du monde. En Eurovision de Cortina. — 11 h 50, Ski alpin. Coupe du monde. Descente messieurs. En Eurovision de Schladming. 22 h 30, Ski alpin : résumé de la descente messieurs de Schladming. Hockey sur glace. Boxe : finales des championnats suisses à La Chaux-de-Fonds. Patinage artistique : championnats d'Europe. Libre dames, en Eurovision d'Innsbruck.

Dimanche 8 : 8 h 25, Bob à quatre. Championnats du monde. En Eurovision de Cortina. 11 h 50, Sur la chaîne suisse italienne : ski alpin. Coupe du monde. Descente dames. En Eurovision de Haus im Ennstal. — 18 h 30, Les actualités sportives. Résultats et reflets filmés. 19 h 10, Sous la loupe. Robert McKee : 2 paires de skis, un point c'est tout.

5^e SALON INTERNATIONAL NAUTISME - GENEVE

En 1981, le seul Salon nautique international en Suisse

6-15 FEVRIER 1981

hockey sur glace

À DEUX JOURNÉES DE LA FIN EN CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE

Serrières pourra-t-il éviter la chute ?

Encore deux journées en championnat de Suisse de première ligue. Deux rondes, et de plus en plus de certitudes. Dans le groupe 1, Grasshopper et Herisau participeront aux finales...

Sentier dans un match en retard. Les Champérolains sont donc presque sauvés. La victoire de Serrières à Monthey n'aura donc, en principe, servi à rien.

Demain soir, Serrières s'en va à Morges essayer de décrocher la lune. Dur, dur... Yverdon reçoit Lens et pourrait bien se sauver définitivement.

Dans le groupe 3, c'est toujours une lutte fantastique. Grindelwald a gagné à Saint-Imier et a battu Adelboden et se retrouve sûr de son fait.

Que s'est-il passé dans le groupe 4 ? Champéry a gagné face à Yverdon avant de l'emporter, mardi soir, par 9-2 au

mais reste placé derrière Moutier. Après l'exploit contre Grindelwald, Fleurier s'est incliné à deux reprises au Jura, une fois à Moutier et l'autre, mardi soir, contre l'équipe de Michel Turler à Saint-Imier.

Le programme de cette avant-dernière journée promet quelques « chocs ». Grindelwald reçoit Rotblau et peut déjà penser aux finales. Berthoud s'en va à Adelboden où il n'est pas du tout évident de gagner.

La situation
Groupe 1
1. Grasshopper 16 15 0 1 140 33 30
2. Herisau 16 13 1 2 103 49 27

Groupe 2
1. Lucerne 16 13 1 7 111 47 27
2. Illnau-Effret. 16 13 1 2 97 43 27

Groupe 3
1. Grindelwald 16 14 0 2 111-44 28
2. Moutier 16 11 1 4 102-63 23

Groupe 4
1. Forward 16 13 1 2 93 44 29
2. Martigny 16 12 2 2 122 43 26

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals, Assists, Points. Groups 1-4.

Marqueurs: 23 buts: Monnet (Martigny) - 22 buts: Pilet (Martigny) - 21 buts: Udriot (Martigny) et Debons (Martigny) - 19 buts: Berney (Yverdon) et Nendaz (Montana) - 16 buts: Trisconi (Moutier) - 15 buts: Dekumbis (Montana) et Tschuss (Sion).



SIGNIFICATIF. - Renaud et Nicoud sont aux abois... Serrières va mal! (Avipress-Treuthardt)

Le point chez les novices et les minis

Sur la base des feuilles de match qui sont parvenues au 30 janvier 1981, voici comment se présentent les classements des catégories « novices et minis » de la région Jura-Neuchâtel.

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals, Assists, Points. Categories: Novices, Minis.

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals, Assists, Points. Categories: Novices, Minis.

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals, Assists, Points. Categories: Novices, Minis.

Une première sélection suisse

L'entraîneur national Arne Stroemberg a fait connaître la sélection des 23 joueurs suisses qui participeront à un camp d'entraînement du 1er au 15 mars, en vue des championnats du monde du groupe B, du 20 au 29 mars, à Ortisei (Italie).

Des trois gardiens, huit défenseurs et 12 attaquants, trois hommes seront évincés, à la suite des rencontres face à l'Italie (10-11 mars à Ortisei), la Norvège (14-15 mars à Arosa et Kreuzlingen). La sélection comprend 16 membres de la formation victorieuse du tournoi de Ljubljana en 1980.

encore plus ancienne de deux ans, lorsqu'il participa aux mondiaux du groupe C, en France. La sélection nationale sera dirigée par Arne Stroemberg (entraîneur), Lasse Lilja (assistant et « coach ») et Gerry Staehli (responsable technique). La sélection suisse:

But: Anken (Bienne), Jorns (Arosa), Meuwly (Fribourg-Gottéron). Défense: Hofmann (Berne), Kramer (Arosa), Koelliker (Bienne), R. Meyer (Langnau), C. Soguel (Davos), Sturzenegger (Arosa), Wick (Kloten), Zehaussern (Bienne). Attaque: Baertschi (Bienne), Conte (Arosa), Dekumbis (Arosa), Lindemann (Arosa), Lindemann (Arosa), Loertscher (Bienne), G. Mattli (Arosa), B. Neiningner (Arosa), L. Schmid (CP Zurich), J. Soguel (Davos), R. Stampfli (Arosa), Triulzi (Davos).

badminton

Excellente reprise de Neuchâtel - Sports

Ça y est, c'est reparti et bien parti! Cette dernière semaine de janvier a été l'occasion pour le Badminton Club de Neuchâtel Sports d'afficher d'emblée ses prétentions aussi bien en première qu'en troisième ligue.

La première équipe, pour son premier match de l'année, a entrepris le déplacement à Lausanne pour affronter Firstar I le mercredi 28 janvier avec une formation optimale. On vit assez rapidement d'où venait le vent puisque Neuchâtel emportait d'entrée 3 des 4 matches en simple.

De son côté, Raymond Colin avait besoin d'une belle pour asseoir sa supériorité face à H. Moritz qui lui offrit une belle résistance. C'est effectivement avec une grande maîtrise que Claude Colin vint à bout d'Anne Vallotton par un 11-2 et 11-1 sans appel.

Le 29 janvier, la deuxième équipe accueillait Uni Lausanne II au Panespo. En l'absence de son capitaine Bernard Pittet, Jean-Pierre Gurtner emmena son équipe à une victoire qui mit du temps à se dessiner. Au terme des simples les équipes étaient à égalité.

Le 29 janvier, la deuxième équipe accueillait Uni Lausanne II au Panespo. En l'absence de son capitaine Bernard Pittet, Jean-Pierre Gurtner emmena son équipe à une victoire qui mit du temps à se dessiner.

Championnat de Suisse

Deux succès de Colombier

qui convient en général assez bien aux Neuchâtoises. Le premier set tourna très vite à l'avantage de Colombier grâce à de bons mouvements autant au filet qu'en défense.

En ce samedi 31 janvier, rares étaient les « supporters » qui s'attendaient à voir l'équipe féminine « liquider » Servette en trois sets après les difficultés qu'eurent les garçons à s'imposer contre l'équipe masculine du même club.

Par contre, tous les acteurs de la formation neuchâtoise étaient conscients que, mis à part dans le cinquième set, ils n'avaient jamais été capables d'imposer leur jeu aux Genevois.

Pendant 4 sets, les deux équipes se partageaient l'enjeu. En défense, Colombier fut souvent en difficulté sur les attaques « vicieuses » du gaucher Tschopp. De leur côté, les passeurs durent accomplir un véritable marathon, tant la dispersion dans la réception des services fut grande.

Le 29 janvier, la deuxième équipe accueillait Uni Lausanne II au Panespo. En l'absence de son capitaine Bernard Pittet, Jean-Pierre Gurtner emmena son équipe à une victoire qui mit du temps à se dessiner.

Le 29 janvier, la deuxième équipe accueillait Uni Lausanne II au Panespo. En l'absence de son capitaine Bernard Pittet, Jean-Pierre Gurtner emmena son équipe à une victoire qui mit du temps à se dessiner.

Le 29 janvier, la deuxième équipe accueillait Uni Lausanne II au Panespo. En l'absence de son capitaine Bernard Pittet, Jean-Pierre Gurtner emmena son équipe à une victoire qui mit du temps à se dessiner.

CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE

On nota en particulier le double dames, où il fallut une grande maîtrise nerveuse aux deux Neuchâtoises Linda Bourquin et Juliette Perrenoud pour s'imposer face à leurs adversaires Fromentin/Helfer dans un dernier set qu'elles arrachèrent 17 à 16!

On nota en particulier le double dames, où il fallut une grande maîtrise nerveuse aux deux Neuchâtoises Linda Bourquin et Juliette Perrenoud pour s'imposer face à leurs adversaires Fromentin/Helfer dans un dernier set qu'elles arrachèrent 17 à 16!

Tournoi de Wunnewil

Mme Claude Colin et Juliette Perrenoud ont brillamment tenu leur rôle dans le tournoi organisé par le Badminton-club de Wunnewil à Flamatt. Cette rencontre réunissait les meilleures raquettes des classements C et D de la région.

Ces résultats laissent augurer une bonne reprise du championnat. PIB

ACNF Association cantonale neuchâtoise de football

Communiqué officiel

Cours 1981
Diplôme B (J + S 2)
11.5. au 16.5.81 à Macolin, examens 11.4.81 à Marly; 14.9. au 19.9.81 à Macolin, examens 8.8.81 à Macolin; 18.5. au 23.5.81 à Guin, examens 11.4.81 à Marly.

Diplôme A (J + S 3)
22.6. au 4.7.81 à Macolin, examens 2.5.81 à Marly.

Diplôme B (J + S 2)
Joueurs de LN, âge minimum 28 ans
22.6. au 4.7.81 à Macolin, examens 6.5.81 à Berne.

Cours de perfectionnement facultatifs de l'ASF 1981 pour entraîneurs diplômés des 3ème et 4ème ligues
Pour l'ACNF ce cours aura lieu les 22 et 23 mai 1981 à Yverdon. Formules à demander également à C. Hertig jusqu'au 15 février 81.

Changement d'adresse
M. P.-A. Perret-Gentil, Comm. des juniors, Nord 81, 2300 Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 27 58.

ACNF COMITÉ CENTRAL
Le secrétaire: J. B.
Le président: J.-P. Baudois

tennis

L'ARGENTINE EN COUPE DAVIS

Vilas ne veut rien entendre parler...

Guillermo Vilas, qui s'impose comme le grand favori du tournoi international de Mar del Plata cette semaine, a confirmé à plusieurs reprises depuis son retour en Argentine qu'il n'était pas question qu'il participe à la Coupe Davis cette année.

Le numéro un argentin, suspendu par sa fédération après la défaite de l'Argentine face à la Tchécoslovaquie en demi-finales de l'épreuve l'an dernier, a tenu à répéter qu'aucun compromis ne lui semblait possible et que tout dialogue avec ses dirigeants fédéraux était exclu tant qu'il serait sous le coup d'une sanction. Tous les efforts déployés jusqu'à ce jour par M. Roberto Fernandez, président de l'association argentine de tennis, pour s'entretenir avec Vilas ont été vains. Il s'est constamment heurté à une fin de non recevoir du joueur, qui assure avoir définitivement écarté la coupe Davis de son programme de 1981.

Vilas s'avoue persuadé que jamais plus l'Argentine ne bénéficiera d'une conjoncture aussi favorable qu'en 1980 pour s'attribuer le fameux « saladier d'argent ». « Nous avons perdu une chance qui ne s'offrirait certainement plus jamais », a-t-il dit, accusant l'atmosphère détestable qui régnait autour de l'équipe nationale, d'être responsable de l'élimination au profit des Tchécoslovaques. « Le mal qui m'a été fait durant cette période la plus noire de ma carrière, a laissé de profondes cicatrices et c'est aussi pour cette raison que je ne veux plus entendre parler de la Coupe Davis » a-t-il ajouté.

à Mar del Plata, ne perdent toutefois pas l'espoir de faire revenir Vilas sur sa décision. « De toute manière, rien ne nous empêche de sélectionner Vilas et Jose-Luis Clerc pour jouer contre la RFA en mars et ensuite, on peut voir venir, » a déclaré M. Fernandez, président de l'AAT.

PAS DE COMPROMIS

« Je suis suspendu et on ne négocie pas une sélection dans l'équipe nationale avec un joueur suspendu », insiste Vilas, qui pense que s'il réintègre l'équipe de Coupe Davis un jour, « ce sera dans plusieurs années, comme capitaine-joueur ».

LE GRAND PRIX

Le champion de Mar del Plata a donc orienté toute son année vers le Grand Prix et les trois plus grands tournois: les internationaux de France, Wimbledon et l'Open des Etats-Unis. « Un joueur de tennis professionnel ne peut se permettre de s'éparpiller, a-t-il précisé. La Coupe Davis nécessite une préparation spécifique. Les grands tournois aussi. Il faut savoir s'arrêter de jouer en tournoi et s'entraîner spécialement pendant une bonne dizaine de jours pour espérer remporter une grande épreuve comme Wimbledon ».

Les dirigeants argentins, qui sont réunis

volleyball

Deux succès de Colombier

Messieurs
SFG COLOMBIER - VBC SERVETTE-STAR 3-2 (15-12, 11-15, 15-13, 13-15, 15-4)
COLOMBIER: J.-C. Briquet - Y. Colomb - S. Croci - J. Gibson - O. Gosauer - G. Montandon - J.-J. Rapin - A. Vicario - D. Voirol. Entraîneurs: V. Horac et J.-C. Briquet.

En ce samedi 31 janvier, rares étaient les « supporters » qui s'attendaient à voir l'équipe féminine « liquider » Servette en trois sets après les difficultés qu'eurent les garçons à s'imposer contre l'équipe masculine du même club.

La fin du match, le capitaine servettien se réjouissait à juste titre de la résistance que son équipe opposa durant quatre sets à l'équipe locale.

Par contre, tous les acteurs de la formation neuchâtoise étaient conscients que, mis à part dans le cinquième set, ils n'avaient jamais été capables d'imposer leur jeu aux Genevois. Chacun reconnaissait aussi qu'en alignant la moitié de son effectif - des joueurs étaient touchés par la grippe - Colombier avait su sauver l'essentiel.

Pendant 4 sets, les deux équipes se partageaient l'enjeu. En défense, Colombier fut souvent en difficulté sur les attaques « vicieuses » du gaucher Tschopp. De leur côté, les passeurs durent accomplir un véritable marathon, tant la dispersion dans la réception des services fut grande.

Il fallut donc un cinquième set pour départager les deux équipes. Les joueurs locaux trouvèrent enfin la concentration nécessaire et remportèrent finalement l'enjeu.

Durant cette semaine, Colombier se doit de retrouver son rythme et son rendement maximum pour affronter samedi prochain la formation locale en vue de la finale de la coupe de Suisse au leader de L.N.A. Servette Star, le sort en ayant décidé ainsi.

Dames

SFG COLOMBIER - VBC SERVETTE-STAR-ONEX 3-0 (15-6, 15-13, 15-8)
COLOMBIER: J. Croci - R. Dardel - N. Gafer - C. Gerber - C. Humbert - J. Jancicka - A. Delay - E. Veuve - M. Walzer. Entraîneur: S. Tinembart.

Colombier est privé de Claudia Picci (malade), mais enregistre la rentrée d'Annick Delay. Pour ce match contre Servette, suite à la bonne performance de Colombier dernièrement contre Carouge, il s'agissait d'imposer son jeu et de donner un rythme rapide à la rencontre ce

SPORT-TOTO La liste des tendances
1. Arosa - Fribourg Gottéron 6 2 2
2. Bienne - Kloten 6 2 2
3. Langnau - Berne 4 3 3
4. Ambri Piotta - Sierre 6 2 2
5. Lausanne H.-C. - Davos 4 2 4
6. Olten - Zurich 4 3 3
7. Everton - Aston Villa 4 3 3
8. Leicester City - Manchester United 3 3 4
9. Manch. City - Nottingham Forest 4 4 2
10. Middlesbrough - Sunderland 5 3 2
11. Stoke City - Arsenal 3 4 3
12. Tottenham Hotspur - Leeds United 5 3 2
13. West Bromwich Albion - Liverpool 3 4 3

GALERIE ARTS ANCIENS 2022 BEVAIX/NE

Préparant une importante exposition consacrée à :

**AURELE BARRAUD
FRANÇOIS BARRAUD
AIMÉ BARRAUD**

qui aura lieu au mois d'avril 1981, nous cherchons des œuvres de ces artistes, peintures, dessins et gravures (le peintre Maurice BARRAUD nous intéresse également, ainsi que les peintres suisses, mais ceci dans le cadre de l'activité de la galerie).

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui nous aideraient à réaliser cette exposition en nous prêtant des œuvres à exposer ou à vendre.

Prière de prendre contact avec Pierre-Yves Gabus, Galerie Arts Anciens, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 16 09, ou le soir au (038) 55 17 76 de 19 h à 20 heures. 122719-10

Jelmoli a découvert pour vous une île de soleil vierge avec de magnifiques plages de sable.

Chaque dimanche, des jets de la Cie suisse CTA vous y conduisent en 135 minutes de vol seulement par dessus les Alpes et l'Adriatique.

2 semaines en demi-pension dans un hôtel nouveau et accueillant déjà dès 1040.- il vous sera difficile de trouver des vacances grecques plus avantageuses en 1981!

...et pour les sportifs: location garantie de bateaux et de planches à voile aux prix imbattables spéciaux Jelmoli:

1 semaine de windsurfing 140.- seulement
1 semaine de voile 210.- seulement

Voyages Jelmoli Leucade dès 730.-

Demandez à votre agence de voyages le nouveau prospectus Jelmoli - là vous en avez plus pour votre argent!

Lausanne, 5, rue du Pont, 021-23 14 16
Genève, 50, rue du Rhône, 022-28 97 88
Genève, centre Ballexert, 022-96 05 75
Bienne, rue de l'Hôpital, 032-22 11 66
La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert, 039-22 34 22
Neuchâtel, 14, rue du Temple-Neuf, 038-24 48 38



Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations:

Hits <weekend> du jeudi 5 février au samedi 7 février 1981



Huile comestible Coop
1 litre
2.80
au lieu de 3.20

Grape-fruits Jaffa
en sachet transportable
le kg
1.20

Prix-choc

Cornets à filtrer Melitta 3 pour 2

102 3 paquets de 50 filtres

seulement **1.60**

1x4 3 paquets de 40 filtres

seulement **2.20**

Prix choc



Laine ARCANA (BRAVO), très moderne et douce pour pullovers
40% laine / 20% mohair / 40% acryl.
10 coloris mode. Produit suisse.
La grande pelote de 150 g.
seulement **4.90**

Laine ARCANA (FIT) pour chaussettes et pullovers
70% laine / 30% polyamide avec fil de renfort.
lavage en machine garanti. 10 coloris mode.
Produit suisse.
La pelote de 50 g.
seulement **2.30**

Hits hebdo 4-10 février 1981

Chocolat Lola

1 tablette de 100 g au choix:

- Lait **-.75** au lieu de **-.90**
- Eclats de noisettes **-.75** au lieu de **-.95**
- Orange **-.95** au lieu de **1.20**
- Mandia **-.95** au lieu de **1.20**
- Poire Hélène **-.95** au lieu de **1.20**

Tisanes

2 boîtes à 25 sachets

- Cynorrhodon 135 g **1.20** au lieu de **1.50**
 - Menthe 55 g **-.70** au lieu de **1.-**
 - Camomille 50 g **-.70** au lieu de **1.-**
 - Tilleul 50 g **1.40** au lieu de **1.70**
- 2 paquets **-.30** cts moins cher

Saucisses viennoises

emballées sous vide

2 paires de 100 g **2.-** au lieu de **2.30**

Pommes frites

surgelées

Paquet de 400 g **1.75** au lieu de **2.25**

Beldam Coiffure

Shampooing

4 sortes: normal, aux vitamines, pour cheveux gras et antipelliculaire.

Flacon de 200 ml **1.50** au lieu de **1.90**

Rinçage

Flacon de 200 ml **2.-** au lieu de **2.50**

Hairspray

3 sortes: pour cheveux normaux, gras et fixation forte.

Bombe de 380 g **3.20** au lieu de **3.90**

Coop compte pour qui sait compter!



La boucherie COOP à votre service!

Notre chef boucher vous assure:

La qualité

Nous ne vendons que des viandes de 1er choix, soigneusement parées.

La fraîcheur

Nos forts débits et nos ventes régulières, comme aussi nos installations modernes, vous garantissent en permanence une fraîcheur absolue.

Le choix

Chaque jour, un rayon super-garni est à votre disposition.

Le service Nos bouchers qualifiés coupent et préparent sous vos yeux les morceaux choisis.

Le conseil Questionnez votre boucher «Coop». Il vous conseillera utilement sur le choix d'un morceau et sur la façon de l'apprêter.

Un prix avantageux

Le rapport prix-qualité est toujours à votre avantage à la boucherie «Coop». Vous bénéficiez immédiatement des baisses et prix enregistrés sur le marché.



Super-Centre

Centres COOP

Actions fin de semaine...

- Rôti de veau épaule Fr. **2.-** les 100 g
- Rôti roulé de veau Fr. **1.55** les 100 g
- Ragoût de veau Fr. **1.50** les 100 g

Super-Centre Centres COOP
+ principaux magasins

L'Union féminine Coop, tél. 25 37 21, enregistre jusqu'à demain les inscriptions de la visite commentée du Central téléphonique de la direction d'arrondissement de Neuchâtel, qui aura lieu mercredi après-midi 11 février.

CONFÉDÉRATION

Enquête de la Ligue pour la propreté

Nos paysages de montagne sont-ils propres?

Dans le cadre de sa campagne « Montagnes propres 1980/81 », la Ligue pour la propreté en Suisse a mené une enquête auprès d'une centaine de syndicats d'initiative, de chemins de fer de montagne et de monte-pente, enquête dont les résultats sont assez intéressants. A la question touchant l'état de propreté des pistes de ski et des chemins de tourisme pédestre au printemps dernier, 55% ont répondu par « satisfaisant », 20% par « mieux que les autres années », puis, tout de même, environ 25% par « safe ».

A l'avis des responsables des syndicats d'initiative, des chemins de fer de montagne et des monte-pente, il s'agit principalement de déchets de papier (p. ex. mouchoirs en papier). En second lieu viennent les déchets de matières plastiques, puis les déchets de verre et de métaux sous forme de récipients à boissons.

La majorité des personnes interrogées ont répondu que les déchets sont ramassés après chaque saison hivernale. Selon les trois-quarts, les

déchets sont ramassés par les employés des chemins de fer de montagne et des monte-pente, mais aussi, parfois par des employés de la commune. Dans quelques communes, ce sont les écoliers qui ramassent les déchets au profit de leur caisse de course d'école.

En moyenne, les organismes interrogés consacrent environ 3000 francs par saison au ramassage de ces déchets. Il y a pourtant une station valaisanne renommée

qui déclare dépenser pour cela 30.000 francs.

QUE DOIT OBSERVER LE VACANCIER?

Il importe de déposer les déchets dans les récipients ou corbeilles à déchets mis à disposition et, surtout, comme cela arrive trop souvent, de ne pas les jeter dans la neige tout près des stations de chemin de fer de montagne ou de monte-pente. A défaut de récipients près des stations, il convient de déposer les déchets dans le récipient le plus proche ou de les emporter à la maison.

Dans plusieurs stations de montagne, des restaurants, des stations de chemins de fer de montagne et de monte-pente, des affiches de la Ligue pour la propreté en Suisse incitent les touristes au maintien de la propreté dans les montagnes.



Trois centimes de plus pour Migrol également

BERNE (ATS). — Selon son habitude, c'est avec un léger retard sur ses concurrents que Migrol annonce à son tour une augmentation du prix de l'essence de 3 centimes. Cette hausse sera effective dès jeudi.

Coup d'envoi pour le système ARI

BERNE (ATS). — Le contrat servant de base à l'introduction en Suisse du système ARI (information radiophonique des usagers de la route) a été signé au début de cette année par les PTT et les partenaires contractants, c'est-à-dire les clubs d'automobilistes ACS, TCS et la conférence des commandants des polices cantonales de Suisse. Selon ce document, les PTT supporteront les investissements (environ 700.000 francs) et se chargeront de la planification, de la construction et de l'exploitation des équipements nécessaires au fonctionnement du système.

Le financement du projet étant assuré, les PTT peuvent maintenant commencer à équiper leur réseau OUC en conséquence. Il faudra toutefois compter une année pour la commande, la fourniture et la préparation du matériel. Dans les 6 à 8 mois suivants, les PTT procéderont tout d'abord à l'équipement des émetteurs assurant la couverture des principaux axes routiers de notre pays.

Les premières informations routières ARI pourraient donc être diffusées à partir des studios de la SSR dans la seconde moitié de 1982.

«Equilibre de la terreur» en matière économique

Il y a quelques mois, l'ancien délégué aux accords commerciaux, l'ambassadeur Arthur Dunkel, a pris la succession, à la direction générale du GATT, du Genevois Olivier Long. Aujourd'hui, M. Dunkel est en charge de l'organisation mondiale qui assume la responsabilité majeure en matière d'échanges commerciaux et par conséquent concourt à l'équilibre mondial des forces. En conversant avec lui, on a rapidement conscience du sens des responsabilités qui inspire l'interlocuteur.

Dans une économie mondiale dont l'évolution est déprimée, voire en baisse, le maintien d'échanges harmonieux n'est pas chose aisée. Or, il se produit actuellement un phénomène extraordinaire, unique dans les annales du commerce international; non seulement les mouvements protectionnistes pourtant virulents dans beaucoup de pays sont contenus par les gouvernements, mais on assiste même à l'exécution sans accroc du programme de libération des échanges tracé lors des négociations de Tokyo-Round.

En clair, la production est en stagnation, les déséquilibres monétaires menaçants, le chômage à un niveau dangereux... et les gouvernements

acceptent que les obstacles aux échanges extérieurs soient démantelés, les tarifs douaniers abaissés. C'est la première fois que l'on assiste à une récession mondiale de cette ampleur sans que les gouvernements cherchent le salut dans la réglementation, l'aggravation des droits de douane, en un mot dans le protectionnisme.

On aurait tort de penser que cette subite «sagesse des nations» est due aux règles établies par le GATT. M. Dunkel ne se fait aucune illusion à ce sujet. Pour lui, il n'y a qu'une explication: l'équilibre de la terreur.

Ce n'est pas en premier lieu en terme de conflit armé qu'il conçoit cet équilibre de la terreur, mais en terme de crainte des représailles: l'économie mondiale est désormais enchevêtrément d'interdépendances beaucoup trop inextricable pour qu'un gouvernement tant soit peu engagé dans les échanges réciproques puisse se permettre de recourir au protectionnisme sans savoir ce qu'il en coûterait si les autres en faisaient de même. Il y a dix ou vingt ans, les autorités américaines pouvaient encore se payer le luxe d'un certain protectionnisme, car leur commerce extérieur n'intervenait que pour trois ou quatre pour cent dans leur PNB, alors

qu'aujourd'hui, avec plus de douze pour cent, des mesures de représailles contre les Etats-Unis pourraient se chiffrer par des centaines de milliers de chômeurs supplémentaires en regard d'un bénéfice pour le moins discutabile.

A n'en pas douter, cette situation profite au maintien d'un minimum de système et d'ordre dans les relations économiques internationales. Mais les perturbations dues au renchérissement continu du prix de l'énergie sont sur le point de pousser certains pays comme l'Inde et même le Brésil dans une crise proche de l'insolvabilité. Dans d'autres, les pressions politiques dues au chômage pourraient pousser les gouvernements à céder au protectionnisme. Les perspectives, en tout cas, sont d'autant plus incertaines que la crise ne semble pas avoir atteint son point culminant. Dès lors le problème est peut-être de savoir si l'équilibre de la terreur sera maintenu, mais en tout état de cause c'est la conscience du danger qu'il faut avoir présente à l'esprit si l'on veut éviter les abîmes dans lesquels le protectionnisme a précipité les économies en 1929... puis les Etats dix ans plus tard.

Taul KELLER

Swissaid a reçu près de 4,4 millions de fr. en 1980

En 1980, l'organisation d'aide au tiers monde Swissaid a reçu pour près de 4,4 millions de francs en contributions financières venant de 63.952 donateurs, ce qui représente presque exactement 1% de l'effectif global de la population suisse. La vente d'insignes entre dans ce chiffre pour 818.000 francs, ce qui représente un peu moins de 400.000 personnes touchées.

Le pays où les investissements ont été les plus importants est la jeune république du Cap Vert, dont l'indépendance remonte à 1975 seulement. C'est aussi le pays le plus pauvre de la liste des engagements de Swissaid. Trois nouveaux projets ont été portés au programme en 1980 ou se sont poursuivis: irrigation en vue d'une meilleure production alimentaire, pêcheries artisanales dans l'île de Fogo avec exploitation commerciale de la chair et de l'huile des requins, utilisation au maximum des ruisselements. Un projet de protection des eaux et de conservation du sol est entré dans sa deuxième étape.

L'Inde vient en second rang. Pour la première fois, Swissaid a abordé le

Rajasthan avec un programme de développement intégré présenté par une organisation locale. Au Maharashtra, un pas de plus a été accompli dans le reclassement socio-économique des malades de la lèpre en voie de guérison. Trois écoles d'agriculture ont été mises en service au Gujarat, au nord de Bombay.

Le Pérou et l'Equateur prennent les troisième et quatrième rangs. On y cherche surtout à encourager les efforts des Indiens pour s'affirmer face aux pouvoirs qui entendent les dépouiller de leur culture, de leurs terres et qui les réduisent à une situation de sous-prolétariat sans les préparer à cette évolution catastrophique.

Quatre projets ont été financés au Nicaragua, tous concernant le développement de régions et de classes sociales défavorisées.

Les autres pays où Swissaid a travaillé sont la Colombie, le Niger, la Guinée-ex-Bissau. L'aide aux villages a été arrêtée en 1980, mais elle reprendra cette année.

Jean BUHLER

PS. — Collecte SWISSAID, Compte de ch. postaux Lausanne 10-1533.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Davos

Quelle politique face à la crise?

DAVOS (ATS). — Le ralentissement d'activité dont souffre maintenant depuis plusieurs années l'économie mondiale fait l'objet de maints commentaires éclairés et de propositions destinées à le combattre. Les propos tenus mercredi au cours de la septième journée du 11^{ème} symposium du management à Davos ont apporté des éléments supplémentaires à un débat pour le moins controversé. Orateur principal de la séance plénière, M. Denis Healey, ancien secrétaire d'Etat britannique à la défense et chancelier de l'Echiquier, a démontré que le phénomène de la stagflation (inflation de chômage) a profondément modifié les comportements des agents économiques au cours de la dernière décennie. Cette modification a singulièrement compliqué la prévision de la demande, tâche qui incombe aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux industriels.

Différentes mesures visant à atténuer les perturbations économiques ont été prises avec plus ou moins de succès par les Etats. Toutefois, aux yeux de l'ancien chancelier de l'Echiquier, c'est la Grande-Bretagne qui a adopté la plus mauvaise, à savoir: assainissement de l'économie par des mesures monétaristes. Mesures peu heureuses, car le contrôle de la masse monétaire est devenu tout aussi problématique que la prévision de la demande. Il y a trop de nations, a estimé M. Healey, qui tentent aujourd'hui de combattre l'inflation en jouant avec le taux d'intérêt afin de forger une monnaie forte.

La voie du succès existe cependant. L'Autriche et le Japon l'ont trouvée, ce qui leur a permis d'augmenter les salaires à un niveau presque identique à celui atteint par la productivité. Pour M. Healey, en effet, et c'est là sa principale conclusion, le rétablissement d'une activité économique normale passe avant tout par une politique des salaires

Burgenstock S.A. déclarée en faillite

STAND (NW) (ATS). — L'Office des faillites du canton de Nidwald a déclaré la faillite de la société Burgenstock S.A. (précédemment LVC S.A.) Ennetbürgen. Cette faillite avait été introduite au début de novembre 1980 à la suite d'une déclaration d'insolvabilité. Il ne reste pratiquement plus rien du capital de la société qu'il ne faut pas confondre avec les hôtels du Burgenstock de M. Fritz Frey. Cependant des actionnaires et des créanciers ayant fourni des avances de fonds, une procédure de faillite sommaire peut être introduite et les requêtes des créanciers doivent être déposées à l'Office des faillites du canton de Nidwald jusqu'au 27 février. Il n'y aura pas d'assemblée des créanciers.

basée sur un consensus entre partenaires sociaux.

LE SUCCÈS DE LA SUISSE

Les performances de l'économie suisse ont retenu également l'attention de M. Healey et celle du professeur américain Wolfram Engels. Pour le premier orateur, ces performances reposent sur l'emploi des travailleurs étrangers, emploi dont on a réglé l'ampleur en fonction des conditions économiques. Pour le second, par contre, la Suisse a passé sans trop de mal la période de récession parce que le gouvernement n'a pas, comme en France ou aux Etats-Unis, la compétence de mener une politique économique, et c'est finalement le peuple qui a tracé le chemin à suivre. Un avis différencié sur les mesures à adopter pour faire face à la crise a été aussi émis par le professeur français Jean-Jacques Rosa. Selon lui, la situation économique actuelle ne requiert pas de politique drastique, car nous ne vivons, en fait, qu'une période de stagnation cyclique. Il ne convient pas de prendre de vigoureuse mesures de relance, mais bien plutôt de prendre garde aux tendances protectionnistes.

Les banques suisses fondent une nouvelle association

ZURICH (ATGS). — ZURICH (ATS). — L'Association de banques suisses commerciales et de gestion a été fondée le 30 janvier à Zurich; 29 instituts ont adhéré jusqu'à présent à cette association. Son objectif est de sauvegarder et de promouvoir les intérêts communs, de participer plus activement dans les institutions chargées de définir la politique bancaire en Suisse et d'améliorer l'information de ses membres. M. Giorgio Ghiringhelli, directeur de la Banca della Svizzera italiana à Lugano est le premier président de la nouvelle association. La vice-présidence est assurée par M. Gilles J. Tèze, directeur général de la banque privée S.A. à Genève.

Peuvent devenir membres de la nouvelle association les banques suisses commerciales et de gestion classées comme «autres banques» dans la statistique officielle de la Banque nationale suisse, à condition qu'elles soient membres de l'Association suisse des banquiers, mais ne soient pas affiliées à des instituts qui font partie d'autres groupements de banques.

Le département de l'économie publique rejette une enquête de l'Union des producteurs suisses

BERNE (ATS). — Le département fédéral de l'économie publique a rejeté la demande de l'Union des producteurs suisses (UPS), organisation de paysans implantée surtout en Suisse romande, d'être reconnue comme interlocuteur des responsables de la politique agricole officielle au même titre que la puissante Union suisse des paysans (USP). Selon le service d'information agricole alémanique, cette fin de non-recevoir s'adresse à l'ensemble des «groupuscules paysans». Elle est motivée par le prétendu manque de représentativité et de propositions constructives de ces organisations, qui sont priées de faire valoir leurs revendications à l'intérieur des sections de l'USP.

L'USP demande notamment à être consultée lors des procédures de consultation organisées au sujet de la législation agricole. Cette requête, qui n'est pas nouvelle, avait été présentée la dernière fois en décembre 1980 lors

d'une manifestation au siège de l'Office fédéral de l'agriculture. Le directeur de cet office, Jean-Claude Piot, avait alors déclaré qu'elle serait transmise au département avec une recommandation positive.

«NOUS SOMMES TRAITÉS COMME LES PAYSANS POLONAIS»

Interrogé par l'ATS, le secrétaire de l'UPS, Raymond Chapatte estime que le plus vexant est que le chef du département en question se fasse le «propagandiste» de l'Union des paysans. «Est-on encore dans un pays libre»? Pour M. Chapatte, «nous autres paysans sommes traités exactement comme les paysans polonais par leur gouvernement». Quant à la représentativité de son organisation, il rappelle qu'elle compte tout de même 6000 membres. «D'autres organisations mènent l'économie suisse sans avoir beaucoup plus de membres — la diffé-

rence c'est qu'elles ont de l'argent».

M. Chapatte s'insurge également contre le reproche selon lequel l'UPS ne ferait pas de propositions constructives: notre principale proposition, dit-il, c'est que le Conseil fédéral applique strictement la loi sur l'agriculture.

Pour sa part, le directeur de l'Union suisse des paysans René Juri se félicite du «langage clair» du Conseil fédéral. Selon lui, l'USP prend en considération les intérêts les plus divers du monde agricole, y compris ceux des exploitants qui n'ont qu'un revenu modeste.

SUITE Nucléaire

D'autre part il n'y a aucun lien, comme l'avait déjà reconnu à l'époque l'administration américaine elle-même, entre l'octroi des permis en cause et la livraison par la Suisse d'équipements nucléaires au Pakistan. On sait, à ce sujet, que notre pays n'a pas accepté les accusations formulées contre lui par les Etats-Unis, et que ceux-ci ont finalement admis la justesse de notre position, reconnaissant notamment que nous n'avions enfreint en l'occurrence aucune des obligations que nous avons acceptées dans ce domaine sur le plan international.

Rappelons à ce propos que les fuites dans l'administration de Washington à propos de ces livraisons s'étaient produites, sans doute pour des raisons touchant à la politique intérieure des Etats-Unis, au moment où le Sénat américain avait à se prononcer sur la livraison de combustible nucléaire à l'Inde. Etienne JEANNERET

Tourisme: bientôt un «mur des lamentations»?

BERNE (ATS). — Les organisations touristiques suisses examinent actuellement l'opportunité d'instituer un «modérateur» du tourisme ou d'autres formes de «mur de lamentations touristiques». Sous la direction de la Fédération suisse du tourisme (FST), un groupe de travail a été chargé de faire, d'ici à la fin de l'année, des propositions en vue d'assurer une vaste protection des touristes et vacanciers suisses et étrangers.

Le comité du tourisme du parti radical - démocratique avait demandé, en avril 1980, d'instituer en Suisse un «modérateur touristique». Après avoir préalablement étudié le problème à fond, le comité directeur de la FST a décidé, dans sa séance du mois de janvier, d'examiner encore la question en commun avec les principaux représentants de l'offre touristique. Il est prévu d'adopter au groupe de travail envisagé un représentant des consommateurs. Les milieux touristiques ont tout intérêt à un règlement satisfaisant pour les

consommateurs des relations s'établissant entre les touristes et vacanciers d'une part et les fournisseurs de prestations touristiques d'autre part. Les efforts faits dans ce sens ne sont d'ailleurs pas nouveaux. La plupart des organisations touristiques disposent depuis des années de leurs propres services de réclamations auxquels les hôtes mécontents peuvent s'adresser, souligne la FST.

La Caisse hypothécaire attaquée à Berne: 50.000 francs dérobés

BERNE (ATS). — Trois inconnus armés ont attaqué mercredi matin à Berne la Caisse hypothécaire, sise à proximité de la gare principale. Sous la menace de leurs armes, les trois malfaiteurs se sont fait remettre une somme évaluée à 50.000 francs. Ils se sont ensuite enfuis à pied en direction de la poste principale de Berne, d'où on a perdu leurs traces. D'après les indications de la police, les trois malfaiteurs s'exprimaient en français, avec un accent non identifié.

ROMANDIE

Le projet suscite des oppositions

Faut-il construire un nouveau port à Vallamand, au bord du lac de Morat?

De notre correspondant:

Le lac de Morat comme d'autres lacs du pays, est menacé par un nombre excessif de bateaux de plaisance. Jusqu'à maintenant, grâce à une politique raisonnable des communes et des cantons concernés, le caractère naturel de ce petit lac a pu être préservé. Aucune route ou voie de chemin de fer ne touche les rives de ce petit lac. Celles-ci sont compartimentées d'une manière idéale entre les propriétés privées et le domaine public, et l'on trouve également des zones d'accès touristiques comprenant des plages et des campings.

Cette situation ordonnée est maintenant menacée par le projet de construction d'un nouveau port, à Vallamand. Dans le canton de Fribourg (60% de la surface du lac), la ville de Morat dispose d'un port de 150 places de mouillage. Dans le canton de Vaud, Avenches-Plage a une capacité de 300 places. En

outre, il est prévu de construire, à Faoug, sur l'emplacement d'une ancienne usine, un port pour 300 bateaux, ainsi que 150 places à sec.

Toujours dans le canton de Vaud, la commune de Vallamand envisage maintenant, avec l'appui des autorités cantonales, la construction d'un nouveau port, alors que cette commune est en train de faire construire un établissement public avec plage, parc pour automobiles et un port pour vingt embarcations, près du château de Vallamand.

L'avant-projet retenu du grand port prévoit de la place pour trois cents bateaux, un parc à autos de même capacité, ainsi qu'un certain nombre de places à sec. Comme en d'autres endroits, un comité opposé au projet s'est constitué, recevant l'appui de près de six cents personnes, dont 285 venant de la région touchée.

Selon le comité, le terrain prévu pour cette construction est peu propice, la surface disponible étant

par trop petite. D'autre part, l'arrière-région nécessaire à l'exploitation d'un port de cette envergure est insuffisante. Il s'agit d'un terrain marécageux, qui poserait certaines difficultés d'aménagement, contribuant à en accroître le coût de construction.

En s'opposant au projet de port à Vallamand, le comité d'action entend défendre une portion des rives du lac encore intacte, avec ses prés, ses étangs et leur ceinture de roseaux, ainsi qu'une bande de forêt.

Les autorités cantonales voudraient concentrer les bateaux «sauvages» dans des ports. On prévoit maintenant un total de 1450 bateaux pour les 500 hectares que constitue la portion vaudoise du lac de Morat. Ceci correspond à une densité double ou même triple à celle existant habituellement sur les lacs de la Suisse. Ainsi donc, le canton de Vaud — sa part du lac étant de 40% — offrirait six fois plus

de places de bateaux que le canton de Fribourg. Une telle accumulation de bateaux d'un même côté du lac serait en contradiction avec toute planification raisonnable, a affirmé le président du comité d'opposition, M. G. Henke, au cours d'une conférence de presse tenue mercredi matin sur les lieux mêmes du litige. D'ailleurs, l'immatriculation de bateaux devrait être limitée aux possibilités qu'offre la petitesse du lac de Morat.

Il a aussi été question de la position des autorités communales de Vallamand, au cours de la conférence de presse. Celles-ci sont d'un avis diamétralement opposé et insistent sur la nécessité de mettre de l'ordre sur ce lac.

Qui l'emportera des adversaires ou des partisans d'un port à Vallamand? Il est encore prématuré de faire des prévisions dans un sens comme dans l'autre. Une chose est pourtant certaine, la lutte sera âpre.

LE MEILLEUR DE L'AUTOMOBILE



Mazda 323 1300 GL
3 portes: 9'990.—

LA TOUTE NOUVELLE MAZDA 323

UNE CONCEPTION NOUVELLE, SANS COMPROMIS

Une bonne traction avant, ça tient la route. Evident. Mais ça ne suffit pas. La nouvelle Mazda 323 est une traction avant douce à conduire, qui braque très court. Sa boîte de vitesses est précise.

L'INDÉPENDANCE DANS LA STABILITÉ

Une suspension indépendante sur les 4 roues, c'est stable. Exact. Mais elle est parfois trop... indépendante à l'arrière. La géométrie auto-stabilisatrice de la nouvelle Mazda supprime cet inconvénient.

L'ÉCONOMIE DANS LA PERFORMANCE

Une voiture moyenne, c'est économique. Vrai. Mais son moteur manque souvent de tempérament. La nouvelle Mazda 323 a un moteur transversal, robuste, sobre, et performant à tous les régimes. Consommation ECE/DIN à 90 km/h: 5,3 à 5,6 l/100 km.

UN CONFORT GRAND COMME ÇA!

Une compacte, c'est pratique. D'accord. Mais à l'intérieur, on manque un petit peu d'espace et de confort. La nouvelle Mazda

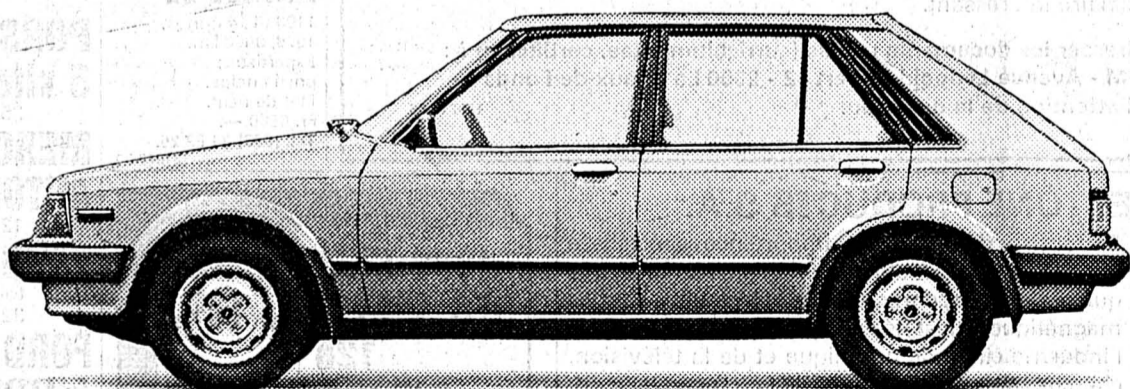
323 est très spacieuse. Les sièges sont enveloppants et bien dessinés. A l'arrière, les dossiers sont rabattables séparément pour augmenter encore, à volonté, le volume du coffre. Le tableau de bord, esthétique et fonctionnel, est très complet.

... ET UNE CLASSE IRRÉSISTIBLE

Quand une voiture réunit toutes ces qualités, elle n'est pas forcément belle. Oui. Mais la carrosserie de la nouvelle Mazda 323 prouve qu'une voiture techniquement parfaite peut aussi être une réussite esthétique.

1100, 1300 OU 1500 CM³, À VOUS DE CHOISIR ENTRE 7 MODÈLES

1100 GL 3 portes	9'490.—	1300 GL 3 portes	9'990.—	1500 GLS 3 portes 5 vitesses	11'900.—
* Transmission automatique: Fr. 900.—		1300 GLS 3 portes 5 vitesses*	10'900.—	1500 GLS 5 portes 5 vitesses*	12'400.—
Toit ouvrant (modèles 1500) Fr. 450.—		1300 GLS 5 portes 5 vitesses	11'400.—	1500 GT 3 portes 5 vitesses	13'400.—



MAZDA 323

L'AVENIR VOUS DONNERA RAISON

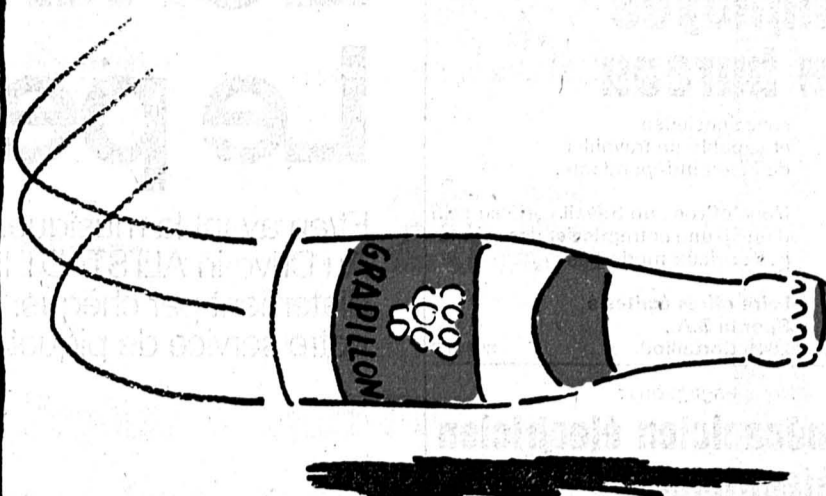
Mazda (Suisse) SA, 1217 Meyrin 1 (Groupe Blanc & Paiche)

Hauterive-Neuchâtel
Garage Schenker + Cie, 038/331345
Les Ponts-de-Martel Garage de la Prairie,
039/371622

St-Martin Garage Michel Javet,
038/532707
Colombier Garage du Vieux Moulin,
038/413570

Le Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir,
rue du Progrès 90-92, 039/221801
Le Locle Garage des Eroges,
Giovanni Rustico, 039/311090
Buttes Garage J.-M. Vaucher, 038/612522
147d8

Vive l'évasion.



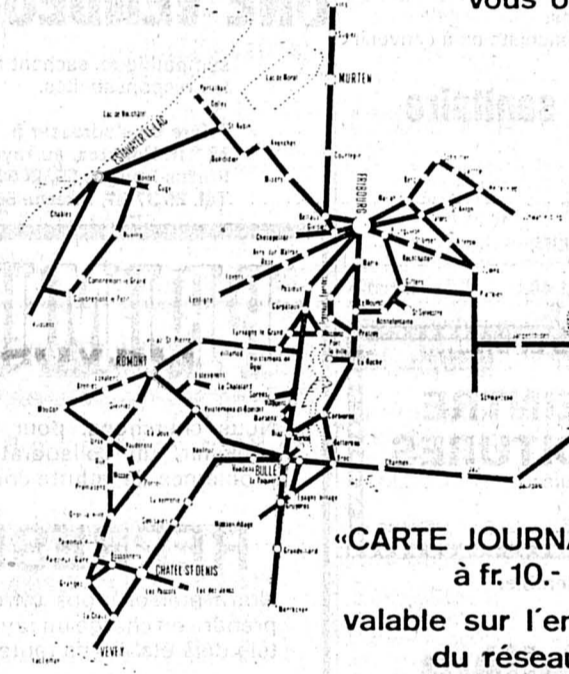
Le jus de raisin qui vous met en forme. **GRAPILLON**

Ecole nouvelle de musique — Semestre d'été
BÉBÉ-ORCHESTRE
Classes de violon, violoncelle, piano, chant, flûte douce,
flûte traversière, guitare et harpe.
Tél. 31 19 37, en cas de non-réponse, tél. 53 19 03.
123520-10

A l'occasion du
500ème anniversaire
du canton de Fribourg

LES CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

autobus compris vous offrent



"CARTE JOURNALIERE"
à fr. 10.—
valable sur l'ensemble
du réseau

BILLETTS SPÉCIAUX COMBINÉS AU DÉPART DE:
GENÈVE, LAUSANNE, BERNE, ET NEUCHÂTEL

VOYAGES

15, route de Neuchâtel.
CH-2088 Cressier
Tél. (038) 47 15 29. Télex 35 235



INFORMATION VACANCES HORLOGÈRES

Le catalogue IMHOLZ JUBILAIRE 1981 est paru, il vous propose, par exemple, pour les départs des:

11.07.81	Bulgarie	Fr. 845.—* par pers.	Fr. 1105.—**
11.07.81	Majorque	Fr. 875.—* par pers.	Fr. 1155.—**
12.07.81	Ibiza	Fr. 995.—* par pers.	Fr. 1345.—**
12.07.81	Hammamet (Tunisie)	Fr. 1095.—* par pers.	Fr. 1395.—**
12.07.81	Dubrovnik (Yougoslavie)	Fr. 945.—* par pers.	Fr. 1265.—**

Catalogue gratuit sur demande et bien d'autres arrangements plus ou MOINS CHERS selon les lieux et les saisons.

* une semaine en chambre double ½ pension, hôtel ***
** 2 semaines en chambre double ½ pension, hôtel ***

Réservations par téléphone au (038) 47 15 29 ou à l'agence, 15, route de Neuchâtel, 2088 Cressier, du lundi au vendredi de 17 h à 19 h et le samedi matin, de 9 h à 11 h (places de parc en face de la pharmacie, agence à 50 m direction Cornaux).
122383-A

Marie-Louise de Marval

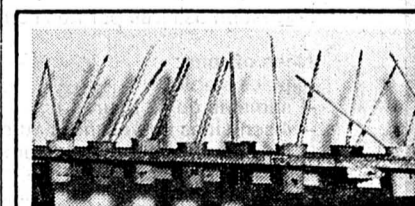
PIANISTE

Leçons tous degrés dès 12 ans

Nouvelle adresse:

Fbg de l'Hôpital 77. Tél. 24 59 86.

137541-10



ATELIER DE PEINTURE
Evoles 3 - Neuchâtel
ATELIER POUR ADULTES
Sans limite d'âge ni formation préalable.
Du 16 février au 30 mars
chaque lundi de 17 h 30 à 19 h.
Renseignements et inscriptions:
M^{me} J. Ramseier Tél. 25 17 57 123795-10
M^{me} C. Pagni Tél. 25 83 89

BAIGNOIRES

Revêtements synthétiques des baignoires, lavabos et douches en toutes couleurs.

Pour tous renseignements plus détaillés adressez-vous auprès de

HAGI-PLASTIC

Seestrasse 14, 2563 Ipsach.
Tél. (032) 51 58 74.

Parcours de l'aller gratuit. 132108-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

employée de bureau

consciencieuse et capable de travailler de façon indépendante.

Nous offrons un travail varié au sein d'une jeune entreprise et des avantages sociaux modernes.

Faire offres écrites à Sponta S.A., 2016 Cortaillod.

121850-0

Nous engageons :

1 mécanicien électricien
1 électricien

Nous offrons une ambiance de travail agréable au sein d'une jeune équipe et les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres : SPONTA S.A. Ponts roulants - Palans - Rayonnages - Gerbeurs Boudry. Tél. 42 14 41.

122276-0

PRÊT A PORTER LINGERIE

Pour le 1^{er} mars ou date à convenir nous engageons

UNE VENDEUSE

à temps complet.

Faire offres ou prendre rendez-vous par téléphone au (038) 24 71 16.

123801-46

Etam

Seyon 10 - Neuchâtel

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

installateur sanitaire
ferblantier

Faire offres à : Ernest KAESSLIN, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 42 11 46.

122332-0

UN PEINTRE
SUR VOITURES

Garage Franco-Suisse
2126 Les Verrières
Tél. (038) 66 13 55.

123816-46

Bar Iota à Colombier
cherche,

1 sommelière

Tél. 41 28 98.

137538-46

Nous cherchons pour date à convenir

mécanicien sur autos

avec expérience.

Bon salaire, travail varié, ambiance agréable.

Se présenter ou téléphoner au GARAGE S. BOREL Agent FIAT Clos-de-Serrières 12 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 31 62 25.

121872-46

Administration, à Neuchâtel, cherche à engager

EMPLOYÉ(E)

qualifié(e), aimant les chiffres, appréciant les contacts humains et désireux(euse) de s'initier aux méthodes modernes de gestion.

Adresser offres sous chiffres 28-20139 à Publicitas, Treille 9, 2000 Neuchâtel.

123804-46

Vous cherchez un travail intéressant et varié comme

menuisier
ou ébéniste?

Alors appelez-nous, à Genève, au (022) 41 35 20.

Nous avons besoin de vous!

122707-46

URGENT
QUELLE ENTREPRISE
D'ÉLECTRICITÉ

pourrait louer

1 à 8 MONTEURS
ÉLECTRICIENS

tout de suite et pour une période de 3 à 4 semaines, pour finitions d'un chantier important, à Lausanne.

Prière de s'adresser à ELECTROLEE S.A., Yverdon, le matin entre 7 et 8 heures, par téléphone (024) 23 11 61.

122625-46

L'enthousiasme.
Le permis. La première bagnole.

Et en avant la musique. Avec une assurance qui ne fait pas un drame d'un accident. Au Drive-in ALTSTADT le plus proche, le dommage est estimé et réglé immédiatement par chèque. Lors de problèmes plus importants, lancez un coup de fil à notre service de piquet qui est à votre disposition 24 heures sur 24.

ALTSTADT
ASSURANCES

Agence Neuchâtel: Eric Nyffeler, 2000 Neuchâtel, Téléphone 038 24 54 66
Agence Fleurier: Blaise Galland, 2114 Fleurier, Téléphone 038 61 15 25

121151-A

Travaillez chez Adia en attendant de trouver un poste définitif.

Nous cherchons :
monteurs électriciens

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

122497-0

ADIA Interim

Chaussures Mini-Prix
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UNE VENDEUSE

sympathique, sachant faire preuve d'initiative et aimant les responsabilités.

Prière de s'adresser à M^{lle} N. Rebetez, au rayon chaussures du Super-Centre, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 37 21, interne 56.

126551-46

PRIMUS Protection
incendie

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, un collaborateur qui s'intéresse aux problèmes de la lutte contre l'incendie comme

REPRÉSENTANT

Notre maison vous offre une chance unique de prendre en charge un rayon comprenant une clientèle déjà établie de toutes branches.

Si vous envisagez une situation indépendante, stable et bien rémunérée, ne tardez pas à adresser vos offres manuscrites, accompagnées des documents habituels, à

PRIMUS S.A. case postale
4102 Binningen-Bâle, tél. (061) 47 23 60/M. Wirz.

Succ. 1000 Lausanne 4 - Case postale - ☎ (021) 22 45 25

122749-46

Garage de la place, concessionnaire d'une grande marque automobile européenne, cherche à engager

vendeur
en automobiles

Ce nouveau collaborateur sera appelé à travailler d'une manière indépendante et à poursuivre le développement d'un important portefeuille clients.

Adresser offres, avec curriculum vitae et références, sous chiffres EG 245 au bureau du journal.

121834-46

M
NEUCHÂTEL

cherche pour son SIÈGE CENTRAL À MARIN

employé

pour le service d'imprimerie et le courrier interne.

Formation assurée par nos soins.

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION 122085-0

Remise d'un titre de Fr. 2500 — qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, Int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

JURACIME S. A.
Fabrique de ciment
2087 CORNAUX (NE)EMPLOYÉ (E)
DE COMMERCE

pour travaux de secrétariat et l'établissement de statistiques.

La personne que nous engagerons sera subordonnée à la direction de l'entreprise.

Nous demandons :

- diplôme d'une école de commerce ou certificat de fin d'apprentissage
- de bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous offrons :

- travail à responsabilités intéressant et varié, dans une ambiance agréable
- des prestations sociales d'une entreprise moderne
- 4 semaines de vacances.

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Faire offres de service, écrire ou téléphoner à JURACIME S.A. 2087 CORNAUX
Tél. (038) 48 11 11.

122671-46

TSM

Compagnie d'Assurances Transports

cherche pour son siège central à La Chaux-de-Fonds une

SECRÉTAIRE
DE DIRECTION

Date d'entrée en fonction : début mars ou date à convenir.

Conditions requises :

- parfaitement bilingue (français/allemand)
- formation commerciale (diplôme d'école de commerce ou équivalent)
- diligence et travail consciencieux
- esprit d'initiative et d'indépendance
- sens de la discrétion.

Prestations :

- travail varié
- avantages sociaux
- 4 semaines de vacances
- salaire intéressant.

Adresser les documents usuels (curriculum vitae, certificats) à : TSM - Avenue Léopold-Robert 42 - 2300 La Chaux-de-Fonds
A l'attention de la direction.

123790-46

PERFECTONE PRODUCTS S.A.

Entreprise de moyenne importance spécialisée dans la fabrication d'équipements de studios, tels que projecteurs, enregistreurs et lecteurs à bandes magnétiques, destinés à la production de films de l'industrie cinématographique et de la télévision, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

MÉCANICIENS
DE PRÉCISION
EN FINE MÉCANIQUE

pour travaux de montage d'appareillage.

La préférence sera donnée aux candidats bénéficiant d'une bonne formation et ayant quelques années d'expérience dans les travaux de montage et d'ajustage d'appareils de précision.

Veillez adresser vos offres écrites à : PERFECTONE PRODUCTS S.A.
Ringstrasse 3, Portmoos, 2560 Nidau.
Tél. (032) 51 12 12.

123799-46

NOUS CHERCHONS
DES FIAT 126, 127,
128
D'OCCASION

Venez demander une offre d'échange au garage
M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3
Tél. (038) 24 21 33.

122769-70

De particulier, à vendre
BMW 2002 TII

touring 1974, blanche, 67.000 km. Radio, toit ouvrant, parfait état. Batterie, pneus, embrayage neufs. Boîte de vitesses révisée (facture pour 2000 fr.). Voiture très soignée. Expertisée. Fr. 6500.— à discuter.

Tél. (038) 51 46 61, prof. / (038) 51 41 79, privé.

123772-70

VÉHICULES A MOTEUR

Superbe occasion
**ALFETTA
2000 L**
1980,
garantie d'usine,
expertisée,
prix intéressant.

Garage
M. Bardo S.A.
agence Alfa Romeo
Tél. (038) 24 18 42.

122733-70

A vendre
**Simca 1100
S 1973.**
Prix à discuter.

Tél. (038) 24 79 45,
matin. 137531-70

FORD

Cortina 1200
expertisée,
Fr. 1450.—.

Tél. 33 70 30 ou
33 36 55.

Audi 80 L 75
Expertisée 9.1980,
cause maladie;
impeccable.
Fr. 4600.—.

Tél. 31 73 46.

116549-70

A vendre belle occasion

**VW Derby
1300 GLS**
décembre 1977,
50.000 km, 6500 fr.
Tél. (038) 53 30 49.

126535-70

A vendre

**Fourgon Fiat
238 BA**

année 1973,
90.000 km,
expertisée.
Fr. 7400.—.

Tél. 53 28 78.

123794-70

AUTO LOCATION

33 11 44

AUTO LOCATION

33 11 44

AUTO LOCATION

33 11 44

GARAGE DU ROC

Hauterive (NE)

119282-V

A vendre

ABEND
FOR
TA 1600

Expertisé.

Tél. 33 49 53.

126554-70

GARAGE DU LITTORAL

M. ET J.-J. SEGESSEMAN & CIE

50 ANS
AVEC
PEUGEOT

Pierre-à-Mazel 51

PEUGEOT 104 GL	1978/10	11.000 km
PEUGEOT 104 SL	1980	18.000 km
PEUGEOT 304 SLS	1978/10	27.000 km
PEUGEOT 304 GL	1971	67.000 km
PEUGEOT 304 S	1975	53.000 km
PEUGEOT 305 GL	1979/06	37.000 km
PEUGEOT 305 SR	1979/09	33.000 km
PEUGEOT 504 TI	1976	57.000 km
PEUGEOT 504 TI	1978	26.000 km
PEUGEOT 504 L	1979	29.000 km
JEEP DAIHATSU	1977	Fr. 11.800.—
MERCEDES 250 SE	1966	Fr. 5.700.—
CITROËN GS	1975	Fr. 3.700.—
RENAULT R 20 TL	1976	Fr. 6.800.—
RENAULT R 20 Jubilé	1977	Fr. 7.800.—
LANCIA FLAVIA	1970	60.000 km
VW GOLF GLS	1977	Fr. 6.200.—

Ouvert le SAMEDI de 9 h à 17 h

EXPERTISÉES - GARANTIES

122728-70

25 99 91

A vendre pour raison de santé

FIAT 128 CL

1100 CL, 4 portes,
1978, 9000 km.
Expertisée :
pneus neige.
Etat de neuf.
Fr. 6500.—.

Tél. (038) 31 62 25.

121873-70

OCCASIONS

PORSCHE 928,
5 vitesses

25.000 km, Fr. 35.600.—

MERCEDES 280
AUTOM. 1976

129.000 km, Fr. 13.600.—

PEUGEOT 504 TI

toit ouvrant, novembre 1979,
32.000 km, Fr. 11.700.—FORD CAPRI 2300
AUTOM. 1980

14.000 km, Fr. 13.500.—

VOLARE Coupé
AUTOM. 1980

3300 km, Fr. 13.300.—

CITROËN CX 2400
PALLAS 1978

17.000 km, Fr. 12.500.—

20 OPEL ASCONA tous les modèles
20 OPEL REKORD tous les modèles
15 OPEL MANTA tous les modèles
CHAQUE VOITURE CONTRÔLÉE
Echange, propre financement,
garantie

AUTO-BESCH S.A.
CENTRE OPEL BIENNE
Route de Boujean 92-102
Tél. (032) 41 55 66.

123802-70

marché
DIGA

DISCOUNT ALIMENTAIRE

Jus d'orange
«Cantelli»
brique 1 l **-.75**

Crème à café verre 2 dl **-.95**
Nescoré bocal 200 g **5.50**
Côtes-du-Rhône AC 79 bout. 7 dl **2.70**
Beaujolais AC 79 bout. 7 dl **3.25**
Vermouth «Dorona» rouge et blanc **3.50**

Gigot d'agneau kg **16.50**
Epaule d'agneau kg **14.50**
Riz uncle Ben's paquet 1 kg 800 **4.50**
Bière Kanterbräu six-pack **2.65**
Huile tournesol «Dorina» 3 l **10.90**

Articho litre **5.50**
Ricard 45° litre **25.50**
Yoghourts «Hirz-fit» aux fruits gd 180 g **-.40**

EN VEDETTE:
Miel du Mexique bocal 475 g **2.10** | **Nesquik** boîte 1 kg **6.30**

CERNIER
Tél. (038) 53 11 44

marin centre
OUVERTURE PRINTEMPS 1981

LE LANDERON
Tél. (038) 51 46 46

122748-10

Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS

Ces lecteurs lisent également votre publicité.

Ainsi, une annonce dans la FAN est remarquée et apporte du rendement.

Honda Civic 1.3

Toujours dans le coup, toujours dans le ton.



Vous êtes déjà dans le coup à tous vos rendez-vous. Les statistiques le prouvent, on ne fait guère plus fiable qu'une Honda Civic.

Vous êtes aussi dans le coup lorsqu'il s'agit de voyager de la façon la plus agréable qui soit. Grâce à la boîte Hondamatic à trois rapports de la Civic GLS, par exemple. A moins que vous ne préférez la docilité de la boîte mécanique à cinq rapports montée en série.

Et puisque vous êtes dans le coup, vous n'ignorez pas qu'une traction avant se débrouille mieux dans les conditions extrêmes. Et qu'une suspension à quatre roues indépendantes augmente votre sécurité. Vous risquez par contre d'oublier le moteur transversal robuste et sportif de 1,3 l. A cause de sa discrétion et de sa sobriété: la Honda Civic est l'une des voitures les plus économiques. A l'usage comme à l'entretien.

Maintenant, si la conduite automobile n'est pas votre passion, avec une Honda Civic vous restez dans le coup. Elle est si facile à conduire. Si aisée à parquer en ville.

Quelles que soient vos exigences, la Honda Civic est toujours dans le coup. Par sa ligne attrayante, son équipement luxueux, son vaste hayon et le dossier rabattable du siège arrière.

D'ailleurs plus de 8000 automobilistes suisses ont eu pour elle le coup de foudre.

Toute la gamme des modèles Honda Civic:

Civic LS 3 portes: Fr. 10 290.- Civic GLS 3 portes: Fr. 11 390.- Civic GLS 5 portes: Fr. 11 990.- Civic Wagon GLS 5 portes: Fr. 12 490.- (+ transport Fr. 80.-) Hondamatic (GLS) + Fr. 700.-

Moteur transversal avant de 1,3 l. 44,1 kW/60 ch (DIN). Consommation d'essence normale (GLS): à 90 km/h 5,2 l, à 120 km/h 7,5 l et en cycle urbain 8,0 l

A vendre groupe électrogène Diesel entièrement carrossé, alternateur Brown Boveri neuf automatique, puissance 60 KVA, 50 périodes 220/380 volts.

Tél. (022) 43 67 73 ou (022) 29 31 21.

122708-10

A VENDRE chambre à coucher

ancienn. bon état. BUFFET service, fauteuils, tables, chaises, armolres, pour marché aux puces vaisselle, bibelots, etc.

Tél. (029) 2 35 32.

122750-10

Menuisier exécute travaux d'intérieur, isolations, rénovation, mansardes, avec panneaux ou boiseries ainsi que travaux d'entretien de menuiserie existante.

Adresser offres écrites à HJ 248 au bureau du journal.

137529-10

Jardin d'enfants Ateliers d'expression de 3 à 5 ans. Coq-d'Inde 18 8 h - 12 h ou 9 h - 11 h / 14 h - 16 h. Inscriptions minimum une demi-journée par semaine.

Tél. 25 07 65 - privé 24 40 49. 119997-A

Baux à louer au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

Bar-Restaurant à Neuchâtel cherche

sommelière débutante acceptée

2 horaires, congé le dimanche. Tél. 25 66 15.

121868-46

Hôpital La Providence 2000 Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

employées de maison

de nationalité suisse, ou étrangère avec permis B ou C. Horaire selon entente.

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 60 41.

123512-46

Fabrique de caisses avec scierie (multiple) cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

scieur, contremaître

qualifié. Eventuellement charpentier ou forestier; bonne introduction garantie.) Place stable et bien rétribuée.

S. Krebs, scierie - fabrique de caisses, 2553 Safnern. Tél. (032) 55 13 34.

123797-46

Nous recherchons, dans notre salon entièrement rénové, **coiffeuse ou coiffeur pour dames**

avec expérience. Entrée à convenir. Coiffure Sigel, 2520 La Neuveville. Tél. (038) 51 24 23 ou 51 24 27.

122711-46

Hôtel de la Couronne Colombier cherche **une extra**

4 fois par semaine, sauf le dimanche. Tél. 41 32 81.

123519-46

Maculature en vente au bureau du journal

LAITERIE À REMETTRE

La Société Coopérative des Producteurs de lait du Bassin de ravitaillement de Saint-Blaise et environs (S.C.P.L.), offre en location, à partir du 1^{er} mai 1981, son exploitation de Marin comprenant un immeuble avec appartement, magasin, local de coulage et garage.

Pour tous renseignements, s'adresser au président, Monsieur André Schertenleib, à Epagnier, tél. (038) 33 20 32.

122314-0

On cherche **ouvrier boulanger-pâtissier** Entrée immédiate ou à convenir. Tél. 55 24 64 Roger Pierrehumbert Boulangerie-pâtisserie 2024 Saint-Aubin.

123783-46

DEMANDES D'EMPLOIS

Absolvent Bauführerschule Aarau Hochbauzeichner/Maurer, sucht für das Praktikumsjahr Stelle als

Bauführer-Praktikant od. Maurer-Poller

Frühjahr 1981-1982 D/I/Franz.-Kentnisse. Tél. (061) 38 08 89 abends 17-19 Uhr.

122757-24

Jeune fille (16 ans)

cherche, pour le 20 avril ou selon entente bonne place au pair dans famille avec 1 ou 2 enfants, pour apprendre parfaitement la langue française. Connaissances: français (6 ans école).

Tél. (061) 50 30 09 dès 19 heures.

122747-24

Gesucht wird

Stamm- oder Saisonplatz

für Wohnwagen am Neuenburgersee, Bielersee oder Murtersee.

Tél. (061) 20 40 96.

122756-24

Secrétaire expérimentée,

bilingue français - anglais, cherche emploi à responsabilités au sein d'un service de vente ou dans l'exportation. Adresser offres écrites à HH 226 au bureau du journal.

126948-D

MÉCANICIEN SUR AUTOMOBILES

(Suisse alémanique) consciencieux, cherche place intéressante à Neuchâtel ou dans les environs. Formation: VW, Audi; connaissances Fiat.

Tél. (031) 82 00 61 (dès 19 h).

122752-24

Seulement 70 c le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

APPRENTISSAGES

«AU BRODEQUIN» Chaussures-Vêtements Colombier - Tél. 41 35 07

cherche **apprentie vendeuse**

ayant de l'initiative, pour août 1981.

123786-38

COMMERCES

A Saint-Imier, à remettre ou à louer

JOLI SALON DE COIFFURE DAMES

(3 places) Libre tout de suite ou date à convenir.

Ecrire sous chiffres 06-120.164 à Publicitas, rue Dr-Schwab 3, 2610 Saint-Imier.

122751-50

A vendre

magasin radio-TV

ville de Neuchâtel. Bonne situation. Convientrait pour jeune radio-électricien. Prix de reprise à convenir. Arrangement financier possible.

Faire offres sous chiffres 28-900020 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

122449-0

122723-10

HONDA
AUTOMOBILES
Marque d'avant-garde pour la Suisse

Obligations de caisse SBS: Dès maintenant 5% d'intérêt pour une durée ferme de 3 à 8 ans!

Autres taux d'intérêt sur les fonds d'épargne:

3% Compte ou livret d'épargne.

3 1/2% Compte ou livret d'épargne «Senior».

3 1/2% Compte ou livret d'épargne-placement.

3 1/2% Livret Epargne-Jeunesse.



**Société de
Banque Suisse**
Schweizerischer
Bankverein

Un partenaire sûr: SBS

122408-A

Vivre décontracté avec
*** free-look**



35.-

Sweat-shirt
29.-

49.-

* Notre exclusivité

Gilet «in», légèrement matelassé,
en pur coton. T. 34/36, 38, 40/42.
Jaune, vert, bleu, rouge.

Pantalon en pur coton, nouveau style!
T. 34 à 42. Blanc, vert, melon, jaune, bleu.

Weillon MODE

BUSSIGNY LAUSANNE
Route de Crissier

MARTIGNY
Rue de l'Ale 24

NEUCHÂTEL
Avenue de la Gare 25

BERNE
Rue de l'Hôpital 4

BIENNE
Kramgasse 78

BIENNE
Rue de la Gare 44

Nettoyage de moquettes dans
bureaux, cabinets médicaux,
etc... + traitement antistatique.
LA MOB
Tél. (038) 31 56 87. 122760-10

**SECOURS
SUISSE
D'HIVER**

On ne peut jamais assurer le bien-être de
tout le monde; on peut toujours aider ceux
qui en ont besoin.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce»,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

1 CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 4 plaques,
1 frigo, 1 bureau, 1 buffet de cuisine
suédois. Etat de neuf. Prix 600 fr. Adresser
offres écrites à IK 249 au bureau du journal.
137518-36

ENTOURAGE DE LIT noyer; manteau loden,
vert, taille 38; bottes cuir N° 39; -1 luge.
Tél. 33 21 22 (heures repas). 126828-36

MACHINE À PHOTOCOPIER à liquide,
Photorapid, 100 fr. Tél. 25 47 68. 137512-36

DUPLICATEUR À ALCOOL Kega. Bon état,
200 fr. Tél. 25 47 68. 137513-36

UN GRAND BUREAU état de neuf, 800 fr.;
machine à tricoter, 1200 fr.; guitare électri-
que avec coffre, 500 fr. Tél. 31 73 48.
126519-36

VERKAUFEN 1 Funkgerät-Stabo M 12 Kanal
Stratofon mit Verstärkung, Preis 280 Fr. Tél.
(038) 31 60 55. 137519-36

MEUBLE GRAMOPHONE; salon Decca
1900, bois des îles; collection 100 disques
cire, très bon état, au plus offrant.
Tél. 53 34 43, dès 18 heures. 126541-36

1 SALON comprenant: 1 canapé-lit,
2 fauteuils, une table. Prix à discuter.
Tél. 25 40 31 (heures des repas). 137520-36

LASER 1977 bon état, prix à discuter. Tél.
(037) 73 16 78. 126546-36

4 PNEUS Michelin XZX montés sur jantes
175 x 14. Tél. 41 24 33. 126549-36

ORGUE ÉLECTRONIQUE, meuble bois,
2 claviers, 12 registres, rythmes, pédales,
1500 fr. Tél. (038) 42 37 82, après 18 heures.
137522-36

TÉLESCOPE NEWTON 208 mm Ø F/D 7,3,
type Texereau, monture équatoriale à four-
che, 500 fr. Tél. (038) 42 37 82, après
18 heures. 137520-36

MIROIR NEWTON 302 mm Ø F/D 6,1 +
miroir plan araignée et porte-oculaire. Prix à
discuter. Tél. (038) 42 37 82, après
18 heures. 137521-36

APPAREIL À MASSAGES des zones réflexes
de la plante des pieds, 260 fr.; 1 tour de lit
50 fr.; lampadaire avec 3 branches, hauteur
127 cm, 30 fr. Tél. (038) 24 03 30. 126563-36

11 COSTUMES SUISSES gravures enca-
drées, J. Reinhart, 1822. Tél. 25 19 07.
126559-36

4 JANTES Toyota avec pneus d'été, dimen-
sion 165 SR 13. Tél. (038) 42 40 37, dès
19 heures. 137536-36

FRIGO ELECTROLUX 140 litres, 3 étoiles,
état neuf, 300 fr. Tél. 24 59 86. 126573-36

2 CYCLOMOTEURS Allegro motobécane,
bon état. Tél. (038) 31 29 09. 137540-36

CAUSE NON-EMPLOI MACHINE À LAVER la
vaisselle de restaurant, marque Gehrig, avec
passage et plonge, 3200 fr. Tél. (038)
61 35 77. 122744-36

DEMANDES A ACHETER

BUREAU en bon état. Tél. 25 41 88. 126568-36

POUPÉES, POUPONS achetés dès
100 francs. Aussi pousettes, potagers, tous
jouets et objets même miniatures, avant
1930. M^{me} Forney, tél. (039) 23 86 07. Dépla-
cements. 131737-36

A LOUER

CHAMBRE MEUBLÉE pour le 1^{er} mars,
Amandiers 8. Tél. (038) 25 61 40. 126826-36

PESEUX chambre indépendante, confort,
douche, prix modéré. Tél. 31 30 01, après
19 heures. 126542-36

APPARTEMENT 3 PIÈCES région Brandards,
grand salon boisé, poutres apparentes,
cuisine agencée, salle de bains, libre dès fin
avril 1981, 600 fr., charges comprises. Tél.
(038) 25 77 89, le soir dès 18 heures.
126562-36

DANS VILLA À PESEUX pour mars, appa-
rtement meublé ou non, 2 chambres, cuisine,
bain, balcon, vue superbe, téléphone.
Convient à personne tranquille (éventuel-
lement deux). Tél. (038) 31 17 86.
122742-36

FONTAINES grand studio, confort, pour fin
mars, 225 fr. 70, charges comprises. Télé-
phone 53 23 61. 121992-36

APPARTEMENT MEUBLÉ de 2 chambres,
cuisine, bains, balcon, vue, près du centre.
Loyer mensuel 450 fr. plus charges. Télé-
phone 24 06 42. 137505-36

DEMANDES A LOUER

COUPLE CHERCHE APPARTEMENT
3 pièces, tout confort, région Neuchâtel-Ser-
rières. Récompense 100 fr. Tél. 24 43 37.
126534-36

ENSEIGNANT CHERCHE APPARTEMENT
3-4 pièces (confort), région Neuchâtel - Val-
de-Ruz, pour mars ou avril. Tél. 24 12 35 ou
25 93 14. 126539-36

COUPLE 2 enfants cherche appartement 4 à
5 pièces à Cortaillod, fin juin ou à convenir.
Tél. 41 28 87. 126538-36

APPARTEMENT 2 À 4 PIÈCES pour tout de
suite ou date à convenir. Région Neuchâ-
tel-Marin. Loyer, charges comprises, maxi-
mum 700 fr. Tél. (039) 23 41 82 ou (031)
23 90 88. 123518-36

QUI LOUERAIT À NEUCHÂTEL à dame seule
et tranquille, dans la soixantaine, un appa-
rtement ensoleillé, 2 1/2 pièces, eau chaude et
confort, cuisine non équipée, prix modéré
(région gare, rue de la Côte), pour le 24 juin?
Téléphoner dès 19 heures au 25 93 50.
126884-36

CHERCHE LOGEMENT à louer pour fin mars,
2 à 3 pièces, région: Littoral neuchâtelois.
Tél. (039) 23 65 48. 123792-36

FAMILLE ENSEIGNANTS 5 1/2 - 6 pièces,
confort, ensoleillé, à Neuchâtel. Télé-
phone 24 58 44. 126558-36

OFFRES D'EMPLOIS

QUELLE PERSONNE garderait deux enfants
en bas âge pendant la journée? Tél. 25 79 36
dès 18 h 30. 137528-36

ON CHERCHE FEMME DE MÉNAGE 1-2 fois
3 heures par semaine, quartier Verger-
Rond. Tél. 25 50 75. 133238-36

FEMME DE MÉNAGE 3 heures chaque
matin. Tél. 21 21 81. 126571-36

DEMANDES D'EMPLOIS

INFIRMIER occupant poste à responsabilité
cherche travail social extra-hospitalier.
Adresser offres écrites à HF 213 au bureau
du journal. 126938-36

SECRÉTAIRE français-allemand, expérien-
ce, références, cherche changement d'acti-
vité à mi-temps. Adresser offres écrites à
BD 242 au bureau du journal. 126558-36

CHERCHE TRAVAIL à domicile, tout genre.
Adresser offres écrites à CE 243 au bureau
du journal. 126561-36

1^{re} COIFFEUSE expérimentée cherche place
aux environs de Neuchâtel. Adresser offres
écrites à FH 246 au bureau du journal.
137526-36

JEUNE FILLE 17 1/2 ans cherche place pour
septembre, apprentissage assistante vétéré-
naire ou toiletteuse de chiens. Tél. (038)
33 17 34. 126556-36

JEUNE HOMME 17 ans, 4 ans scientifique +
1/2 année Ecole de commerce, cherche place
d'apprenti de commerce. Excellente forma-
tion souhaitée. Tél. 33 48 75, après-midi et
soir. 126566-36

COUPLE FERAIT NETTOYAGE de bureau en
dehors des heures de travail. Tél. 25 14 78.
126575-36

DIVERS

DAME DÉBUT SOIXANTAINES sérieuse,
sensible, bonne santé, bien physiquement,
grande, ayant voiture, désirerait connaître
monsieur libre, honnête, qui aime la campa-
gne, pour une amitié sincère et durable. Si
possible photo. Réponse assurée à toutes
lettres; discrétion absolue; préférence
région Neuchâtel et environs. Ecrire à
AC 241 au bureau du journal. 137532-36

HOMME DÉBUT QUARANTAINE cherche
jolie et sympathique amie (20-35 ans) pour
soirées et week-end, éventuellement co-
habitation possible à la campagne. Ecrire à
GI 247 au bureau du journal. 126537-36

CHERCHE EXEMPLAIRES FAN 3-4 janvier
contre rétribution. Yvette Hitschler,
2072 Saint-Blaise. 133252-36

URGENT pour raison familiale, Française,
20 ans, sans permis séjour, cherche
employeur pour secrétariat ou vente, mars-
avril 1981. Tél. (038) 42 17 89, M^{me} Bernas-
coni Cortaillod, ou M^{me} Catherine Delorme,
8, chemin de la Loge, 38200 Vienne (F).
133247-36

QUI SERAIT INTÉRESSÉ à partager demi-
pension d'un cheval, région Boudry?
Tél 42 38 83. 126565-36

CHERCHE PETITE CHATTE siamoise et petit
chat tigré. Tél. 24 38 90. 126552-36

LA COUTURIÈRE DE PAIN-BLANC est priée
de retéléphoner au N° 41 13 47, ayant perdu
les coordonnées. 126557-36

SUBITO



TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

14.30 Point de mire
14.40 Vision 2
A revoir : Au rendez-vous du III^e millénaire - Sous la loupe - Au-delà de l'horizon - Escapades
17.30 Téléjournal
17.35 3, 2, 1... contact (reprise)

18.00 Courrier romand

Chiens polaires dans le Jura
18.25 Docteur Snuggles
18.30 L'automne d'une femme (4)
18.50 Un jour, une heure
19.15 Actuel
19.30 Téléjournal
19.50 Faites vos mots

20.10 Temps présent

Magazine d'information «Eau-micide» par négligence reportage de Dominique Huppi

Partout, les sources vives deviennent cloaques. Le public ne s'offusque même plus d'apprendre qu'une rivière entière, qu'un littoral sont transformés en cimetière à cause de ce qu'on appelle commodément des «accidents». Car c'est bien d'une incurie proprement suicidaire qu'il s'agit, et non de malheurs dus au hasard.

La pénurie de pétrole apparaît comme une plaisanterie à côté de ce que serait une pénurie d'eau potable : souvenirs-nous de Zermatt qui, en 1963, enrégistra en quelques jours 437 cas de typhoïde. Avec une belle dose d'obstination, Dominique Huppi et Bernard Mermod ont bâti un dossier dont la lecture ne prête pas à sourire : si les autorités temporaires, la pollution, elle, s'organise.

21.15 Prière d'insérer

Yvan Audouard présente : un roman de Jorge Amado

21.20 Patinage artistique

Européens à Innsbruck
Libre messieurs

23.00 L'antenne est à vous

Seconde diffusion

23.20 Téléjournal

FRANCE 1

12.10 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif «Santé»
14.00 Emissions du jeudi
17.55 T F quatre
18.20 Un, rue Sésame
18.45 Avis de recherche
19.10 Minutes pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 Les formations politiques
20.00 T F 1 actualités

20.30 Blanc, bleu, rouge

d'après Françoise Linarès
6. L'embuscade

21.25 L'événement

Magazine d'actualité

22.25 Patinage artistique

Européens à Innsbruck
Libre messieurs

23.15 T F 1 dernière

FRANCE 2

10.30 Antiope A 2
11.15 Antiope reprise
12.05 Passez donc me voir
12.30 La femme qui travaille (4)
12.45 Antenne 2 première
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Aujourd'hui Madame
15.00 Les tambours de l'hiver d'après Sandra Peretti (3)

L'île aux hérons est l'endroit préféré de Robert. Cette île appartient à un noble appauvri. Christine, sa jolie fille, devrait devenir la maîtresse de Langrave, mais pour sauvegarder les apparences, on veut la marier à Clauss...

15.55 L'invité de FR 3

17.20 Fenêtre sur...

17.50 Récré Antenne 2

18.30 C'est la vie

18.50 Chiffres et lettres

19.20 Actualités régionales

19.45 Top Club

20.00 Antenne 2 journal

20.35 Jeudi cinéma

«Le soleil rouge», film de Terence Young
Un western surprenant, de l'action, et Ursula Andress, plus belle...
Jeudi cinéma

Les jeux, le magazine, le concours, l'actualité du cinéma

23.30 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

18.30 FR 3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3 première
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Ce sacré David
20.00 Les jeux à Fontaine

20.30 La femme du boulanger

film de Marcel Pagnol
Tiré d'une nouvelle de Jean Giono, ce petit chef-d'œuvre est plein d'humour bien sûr, mais aussi de sensibilité

22.40 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

9.00 et 10.00 Telescuola
18.00 Per i più piccoli
18.05 Per i bambini
18.10 Per i ragazzi
18.40 Telegiornale
18.50 Follyfoot
— Un regalo per Sandy
19.20 Tandem
19.50 Il regionale
20.10 Telegiornale

20.40 12 film di Frank Capra

«La donna di platino» con Jean Harlow
22.05 Grande schermo
Quindicinale di attualità
22.25 Telegiornale
22.35 Patingiornale da Innsbruck
Campionati europei

SUISSE ALEMANNIQUE

16.00 Rendez-vous avec Eva Metzger

16.45 Pour les enfants

17.15 Island

Une île volcanique en mer du Nord

17.45 Gschichte-Chischte

17.55 Téléjournal

18.00 Carrousel

18.40 Point de vue

19.00 3, 2, 1... contact

19.30 Téléjournal et Sports en bref

20.00 (N) Perlen zum Glück

film de Frank Borzage



Marlene Dietrich, dans une scène de ce film datant de 1936. (Photo DRS)

21.35 Téléjournal

21.45 Jeudi sport

Patinage artistique à Innsbruck

23.00 Kassensturz

Pour les consommateurs

ALLEMAGNE 1

10.03 Sport aktuell : EM im Eiskunstlauf, 11.25 Telemotor, 12.10 Bilanz, 12.55 Presse-schau, 13.00 Heute, 16.10 Tagesschau, 16.15 Sie - er - es, 17.00 Margret Thursday, Das Mädchen, das an einem Donnerstag gefunden wurde, 17.30 Kein Tag wie jeder andere, Wie Phungo im Chines, Meer gefunden wurde, 17.50 Tagesschau, 18.00 Abendschau, 18.30 Sandmännchen, 18.45 In der neuen Welt - Das Fest, 19.45 Landesschau, 20.00 Tagesschau, 20.15 Die Bedrohung, Recherchen zum organisierten Verbrechen in der BRD, 21.15 Sport : Eiskunstlauf-EM, Kür der Herren, 22.30 Tagesthem, 23.00 Paul kommt zurück, Von Matthias Seelig, 0.45 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

10.03 Sport : EM im Eiskunstlaufen, 11.25 Telemotor, 12.10 Bilanz, 12.55 Presse-schau, 13.00 Heute, 16.30 Einführung in das Arbeitsrecht - Lohn und Akkord (W), 17.00 Heute, 17.10 Die Muminis, Trickfilmserie, 17.40 Die Drehscheibe, 18.20 Kreuzfahrten eines Globetrotters - Die Aussenstation, Nach der Erzählung von W. S. Maugham, 19.00 Heute, 19.30 Temperament und Gelingen, Elmar Gunsch präsentiert das staal, ungar, Volksensemble, 20.30 Erben will gelernt sein - Das Testament, Film von Wolfgang Schleif, 21.00 Heute-Journal, 21.20 Kennzeichen D, Deutsches aus Ost und West, 22.05 Das kleine Fernsehspiel - Studioprogramm Spielraum, Regie: Peter Behle, 0.30 Heute.

AUTRICHE 1

9.00 Nachrichten, 9.05 Am, dam, des, 9.30 Land und Leute, 10.00 Die Stadt macht Geschichte - New York - Weltstadt heute, 10.30 Drei Milliarden ohne Lift, Film von Roger Pigaut, 12.00 Koreanische Impressionen, 12.15 Weisses Haus, Hintergang, 13.00 Mittagsredaktion, 17.00 Am, dam, des (W), 17.30 Marco, 17.55 Bethupferli, 18.00 Häferigucker, 18.25 ORF heute, 18.30 Wir, 19.00 Oesterreichbild, 19.30 Zeit im Bild, 20.15 Flucht aufs Land, Film von Jean Chapot, 21.40 Abendreport, Eiskunstlauf-EM, Kür der Herren, 23.55 Nachrichten.

Blanc, bleu, rouge

d'après Françoise Linarès
6. L'embuscade

T F 1 : 20 h 30

Une nouvelle fois, l'orgueil a séparé Mathieu de Judith.

Le 9 Thermidor... Nicolas, triomphant, arrive en Bretagne avec l'armée de Hoche chargée de la pacification. Mais lorsqu'il apprend la rencontre entre Judith et Mathieu, méprisant les supplications de la jeune femme, il tend un piège de mort à l'homme qui y perdra la vie.

Blessé au cours de ce combat, traqué par les Bleus, Mathieu se terre. Puis, toujours fou d'amour, il réussit à rejoindre Judith. Et, dans l'oubli de tout, leur passion flamboie!

La trêve entre République et Chouannerie sera signée dans 24 heures; Sophie et Guillaume décident de se marier, rescapés de tant de massacres.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00. 6.00 Journal du matin, avec à : 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute océanique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 env. Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (Tél. 021 ou 022) - 21 75 77). 9.30 Saute-mouton, avec à : 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La Musardise. 10.30 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice : Berne. 11.30 Faites vos jeux, avec : Le Kidiquoi. 12.05 Salut les cousins. 12.20 Le croquis. 12.30 Journal de midi, avec à : 13.00 env. Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps.

16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal du soir, avec à : 18.10 env. Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Au jour le jour + Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.00 Fête... comme chez vous. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit : Bonnes nouvelles, grands comédiens : l'Immortel, une nouvelle de Jorge Luis Borges, le par Michel Bouquet. 23.10 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre, avec à : 9.00 Sélection Jeunesse. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours de langues par la radio. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute océanique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 (S) Hot line, avec à : 17.05 Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 A propos de Richard Strauss. 19.00 (S) A l'opéra, avec à : 19.00 Festival Richard Strauss (1), en direct du Grand-Théâtre de Genève. 21.20 env. Demandez le programme. 23.15 env. Informations. 23.20 env. Hymne national.

RADIO ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations : 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 6.00 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Semaine économique. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Bizet. 15.00 Ulrich Beck au Studio 7. 16.05 Théâtre. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Forum. 21.30 La revue. 22.05 Nouvelles du jazz. 23.05 - 24.00 Oldies.

RADIO - TÉLÉVISION - VIDÉO

Jeanneret

Rue du Seyon 26-30 - Neuchâtel
TÉLÉPHONE AVANT 9 HEURES
DÉPANNÉ DANS LA JOURNÉE
Tél. 24 57 77

DESTINS HORS SÉRIE La duchesse de Chevreuse reine des conspirateurs

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : M^{me} de Chevreuse est une des plus belles femmes de la Cour de France. Devenue l'amie de la reine Anne d'Autriche, elle entreprend de défendre celle-ci contre les tyrannies du roi Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Pendant des années, elle ne cesse de fomenter des complots, mais qui échouent grâce à l'habileté de la police du cardinal. Exilé en Touraine, M^{me} de Chevreuse organise un réseau de courrier clandestin avec les souverains étrangers. Ce réseau est découvert. Accompagnée du fidèle Laporte, la duchesse, déguisée en homme, doit s'enfuir.



1) Abrégeant les adieux, M^{me} de Chevreuse, suivie de Laporte, s'élance à franc-étier. « Elle partait vers l'inconnu et presque dans le dénuement. Elle n'avait ni linges, ni hardes, ni paquets, ni sacs. » Seulement une petite montre et des rouleaux d'or dans sa poche, violette de l'aimable archéologue de Tours. L'aube se lève sur la campagne. M^{me} de Chevreuse remarque qu'à tout moment Laporte jette un regard derrière lui. Arrivant à un carrefour, il fait halte, se jette à terre et colle son oreille contre le sol. — « Nous croyez-vous poursuivis ? » — « Je le crains. Le détachement des gardes a dû comprendre assez vite en arrivant au château, que vous veniez à peine de vous envoler. » La duchesse regarde autour d'elle. — « Nous sommes encore à quelques lieues d'un pont qui franchit une petite rivière. Mais je connais un chemin de traverse où l'on trouve le moyen de passer en bac. Ou nos poursuivants continueront leur route dans une mauvaise direction, ou ils nous suivront par ici mais se trouveront arrêtés par la rivière. Car il est bien entendu qu'une fois sur l'autre rive nous trouverons le moyen de retenir le bac. » — « En avant, Madame ! »



2) Les deux chevaux filent comme des flèches entre les hailliers verdoyants. La rivière apparaît enfin. Mais... point de bac ! — « Nous n'avons plus qu'à espérer que nos poursuivants se trompent de route. » — « Je crains bien que cet espoir ne soit vain, » grogne Laporte, guettant de nouveau contre le sol le grondement de sabots qui se rapproche. — « Ils viennent » dans moins d'un quart d'heure ils seront là ! »



3) M^{me} de Chevreuse jette un regard éperdu autour d'elle. — « Que faire ? » — « Mon épée est bonne, dit Laporte, mais je suis seul et je ne pourrais que mourir sans vous tirer des mains de vos ennemis. » — « Attendez-les. Peut-être ne me reconnaîtront-ils pas ? » — « J'en doute. Surtout si Lafayette, comme je l'ai entendu dire est parmi eux. Rappelez-vous que ce bas espion du cardinal a des moyens infailissables pour ne pas se laisser abuser sur des personnes dont il soupçonnerait le sexe. »



4) Le jeune homme contemple fixement la rivière. Soudain une légère rougeur colore son beau visage. — « Il me semble que je suis quand même repêché de votre salut, Madame. Mais vous prêtez-vous à... ce dont la nécessité nous fait loi ? » — « Que veux-tu dire ? » — « Le courant est fort. Je suis le plus habile nageur du royaume. Je me sens capable de vous soutenir et de nager pour deux. Mais... » — « Mon cher garçon, j'ai compris. Le moindre vêtement superflu risquerait de nous faire noyer tous les deux, n'est-ce pas ? »

Prochain épisode : Vénus et Adonis

PROBLÈME N° 737

LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

URSULE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Amasse de l'argent. 2. Loupe. Autrement. 3. Il est précieux à plus d'un titre. Pièces de vaisselle. 4. Simple. Symbole. On y fait du foin. 5. Poursuivies, importunées. 6. Appela en justice. Liquides riches en éléments substantiels. 7. Restes. Pronom. Ils mettent de l'animation sur les routes. 8. Noh modifié. 9. Auteur du Neveu de Rameau. Accueille. 10. Prénom féminin. Moteur à combustion interne.

VERTICALEMENT

1. Lacune. Le lever, c'est boire beaucoup. 2. L'avaloire en fait partie. Numéro du Vert-Galant. 3. Conjonction. Orient. Prénom féminin. 4. Partie de la charrue. Qui n'est pas gâtée. 5. Petit poème médiéval. Origine des bardes. 6. Pratiques courantes. La faire, c'est se comporter en maître. 7. Se divertit. Epie pour surprendre. 8. Examine pour contrôler. 9. Direction. Partie de l'armée. 10. On en fait sur des sauvagons. Qui est unique en son genre.

Solution du N° 736

HORIZONTALLEMENT : 1. Déposition. — 2. Ubu. Événement. — 3. Rond. Emoi. — 4. Riom. Ante. — 5. Ag. Loi. Dés. — 6. Interne. — 7. Mai. Téléga. — 8. Agée. Se. Ad. — 9. Nenni. Iago. — 10. Talisman.

VERTICALEMENT : 1. Dur. Aimant. — 2. Ebornage. — 3. Puni. Tient. — 4. Dole. ENA. — 5. Se. Mort. Il. — 6. Ivo. Inés. — 7. Tema. Eléis. — 8. Inondée. AM. — 9. Otite. Gaga. — 10. Ne. Espadon.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage crème de tomates
Côtes d'agneau
Haricots blancs à la lyonnaise
Roquefort
Corbeille de fruits

LE PLAT DU JOUR :

Haricots blancs à la lyonnaise

Pour 6 personnes : 500 g de haricots blancs, 1 bouquet garni, 1 gousse d'ail, 250 g de lard maigre, 200 g d'oignons, 75 g de beurre, sel et poivre.
Faites tremper les haricots dans de l'eau froide pendant une heure et demie ou deux heures. Faites-les cuire en les couvrant d'eau froide que vous porterez lentement à ébullition.
Assaisonnez-les et ajoutez-y le lard, le bouquet garni et la gousse d'ail.
Pendant ce temps hachez les oignons et dorez-les légèrement au beurre.
Avant la fin de la cuisson, sortez le morceau de lard, coupez-le en petits morceaux que vous ajouterez aux oignons.
Egouttez les haricots bien tendres (gardez l'eau de cuisson qui servira de base à un potage), enlevez ail et bouquet et mélangez avec les oignons et les dés de lard. Rectifiez l'assaisonnement et poivrez.

Le conseil du chef

Histoire de tomates
La tomate possède une origine controversée. Les uns la font naître au Pérou, d'autres au Mexique. Un fait est certain, la tomate est originaire d'Amérique tropicale. C'est au XVI^e siècle que la tomate apparaît en Europe, importée d'Amérique du Sud

par les navigateurs espagnols et portugais. Elle a alors la forme d'un petit fruit rond et rouge, qui existe encore sous le nom de «tomate cerise» et qui est le fruit tel qu'il se présente à l'état sauvage. Lors de son arrivée sur notre continent, la tomate est considérée comme une plante décorative. Il faudra attendre la fin du XVII^e siècle pour qu'elle commence à être consommée.
Au XVIII^e siècle, elle est introduite d'Espagne en France. Elle est implantée vers 1756 en Provence. Elle s'y adapte fort bien et sa culture s'étend. C'est avec la Révolution de 1789 que la tomate arrive véritablement à Paris. En effet, la petite histoire veut que les soldats marseillais venus à Paris aient cherché partout des tomates si appréciées dans leur région. Face à cette demande massive, les commerçants parisiens se décidèrent alors à faire venir ce légume du Midi.

Malson

Plantes d'intérieur
Le philodendron demande beaucoup d'eau et on ne doit jamais laisser la terre se dessécher. De toute façon, si à la fin de l'hiver la plante ne présente pas un bel aspect il ne faut pas désespérer.
Au printemps rempotez votre philodendron dans un pot contenant un mélange de moitié de terre de bruyère, un quart de tourbe et un quart de terreau de fumier. Au cours de l'été apparaîtront des bourgeons qui, par la suite, donneront de nouvelles feuilles. Quant aux racines aériennes qui pendent, il faut les enterrer dès qu'elles atteindront la surface du pot.
Si par hasard un philodendron venait à souffrir accidentellement de la gelée, coupez-le au-dessus d'un départ de feuille qui, vraisemblablement, reconstituera la plante.

NAISSANCES : Les enfants nés ce jour seront originaux, artistes, enthousiastes, heureux de vivre, trop confiants parfois ce qui leur apportera quelques déconvenues.

BÉLIER (21-3 au 20-4)
Travail : Aucune négligence à commettre si vous voulez réussir il faudra faire preuve de grande bienveillance. Amour : L'être cher n'apprécierait pas une grande faiblesse de votre part. Santé : Ménagez vos reins. Vous devez boire au moins un litre d'eau minérale par jour.

TAUREAU (21-4 au 21-5)
Travail : Il serait peut-être temps de songer à faire autre chose. Votre travail ne vous convient pas. Amour : Si vous ne vous sentez pas sûr de vous ce n'est pas à vous de faire les premiers pas. Santé : Votre vésicule biliaire a été quelque peu surmenée. Prévoyez une nourriture légère.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)
Travail : Vous allez pouvoir enfin donner libre cours à vos idées. Profitez-en au maximum. Amour : Excellente période pour prendre des décisions qui engagent votre avenir. Santé : Ne traitez pas à la légère vos petits maux. Surveillez régulièrement votre poids.

CANCER (22-6 au 23-7)
Travail : Vos intérêts risquent d'être en péril si vous ne réfléchissez pas avant de prendre position. Amour : Soyez exact aux rendez-vous qui vous sont fixés et tenez les promesses faites. Santé : Vous vous nourrissez beaucoup trop compte tenu du genre de vie que vous menez.

LION (24-7 au 23-8)

Travail : Vous aurez à choisir entre plusieurs propositions et cela ne sera pas facile. Amour : Ragots et rumeurs risquent de perturber la bonne entente. Ne vous laissez pas influencer. Santé : Vous vivez dans une atmosphère trop confinée. Il faut vous aérer davantage.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail : Il ne faut pas négliger les activités les moins intéressantes. Amour : Des possibilités agréables ne manquent pas de se présenter, ne les laissez pas passer. Santé : Vous ne pouvez pas vous sentir en forme si votre moral n'est pas bon.

BALANCE (24-9 au 23-10)

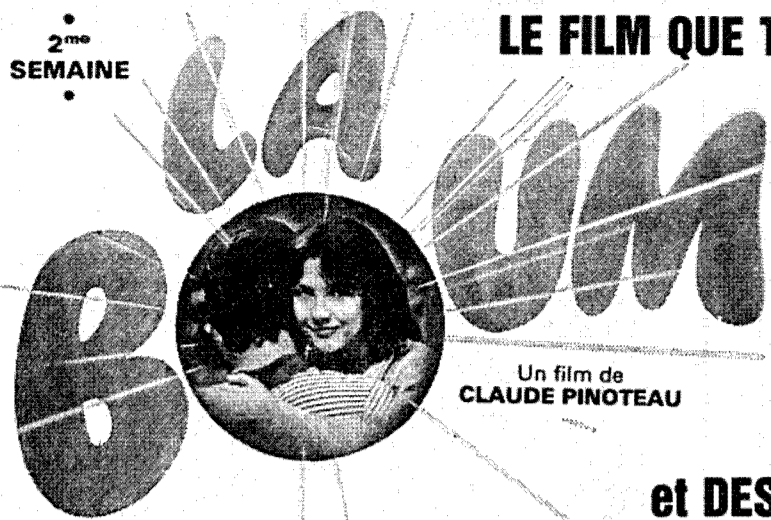
Travail : Les vaines discussions ne mènent à rien. Evitez-les dans la mesure du possible. Amour : Ne laissez pas les griefs sérieux s'enraciner ; dissipez-les rapidement. Santé : Vos maux de tête peuvent être provoqués par votre vue ; consultez un ophtalmologue.

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS A 20 H 30 - JEUDI, LUNDI, MERCREDI: Matinées 15 h
SAMEDI et DIMANCHE: Matinée à 15 h et 17 h 15 • 12 ANS •

FAVEURS
SUSPENDUES

2^{me}
SEMAINE



LE FILM QUE TOUT LE MONDE VEUT VOIR

avec
Claude BRASSEUR dans
Brigitte FOSSEY

LA BOUM

AVEC

**DES RIRES
DES LARMES
et DES BOUFFÉES DE TENDRESSE**

Un film de
CLAUDE PINOTEAU

STUDIO
25 30 00

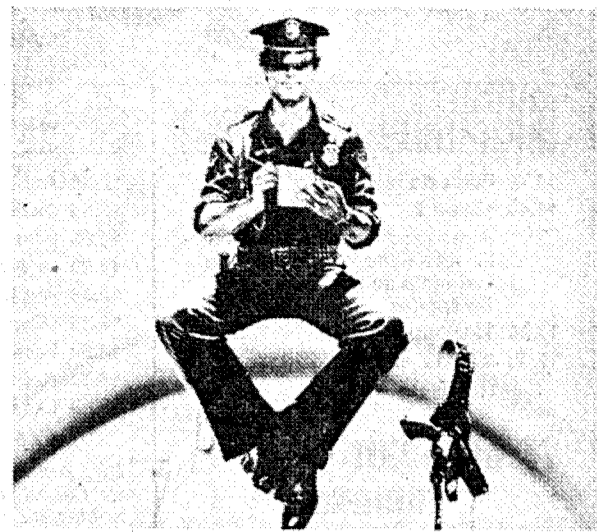
TOUS LES SOIRS A 21 H et TOUS LES JOURS, SAUF MARDI, A 15 H

7 ANS

• EN PREMIÈRE •

TERENCE HILL
ERNEST BORGNINE
dans
UN DRÔLE DE FLIC

UN FILM DE SERGIO CORBUCCI
Les étranges pouvoirs
d'un flic extra... lucide!
DRÔLEMENT DINGUE!



★
bio

Tous les soirs 20 h 30 en français
matinées: samedi-dimanche, mercredi 15 h
1^{re} VISION FRANÇOIS CHALET: «UN CHEF-D'ŒUVRE».

Scènes admirables où Trintignant, Mastroianni, Reggiani, Tognazzi, Gassman, accomplissent des merveilles! Avec La Terrasse, Ettore Scola a écrit son «A la recherche du temps perdu».

27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88

La terrasse
Un film de Ettore Scola



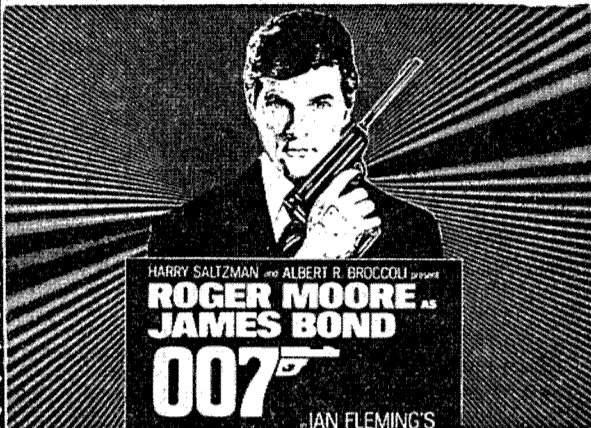
CAST: VITTORIO GASSMAN, JEAN LUKAS TRINTIGNANT, SERGE REGGIANI, STEFANO SATTIA FLORES, CARLA GRAYNA, UMBRETTA COLLI, MARIE TRINTIGNANT

Tous les jours 18 h 30 sauf samedi-dimanche 17 h 45
WOODY ALLEN - CHARLOTTE RAMPLING - JESSICA HARPER
dans le tout nouveau film de WOODY ALLEN
STARDUST MEMORIES

en français
16 ans
1^{re} VISION
2^{me} semaine

APOLLO 25 21 12 CHAQUE JOUR 15 h et 20 h 30 12 ans

Tiré de l'œuvre de IAN FLEMING



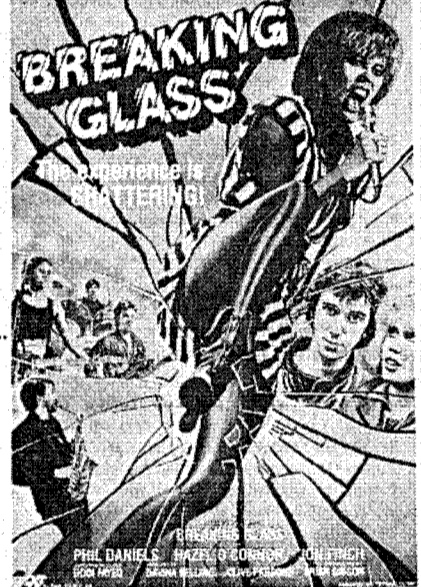
**L'HOMME
AU PISTOLET D'OR**

LE FILM QUI FAIT FUREUR PARTOUT!

Et...
chaque jour
17 h 45

16 ans

Un film de «ROCK»
du
FESTIVAL
DE
LOCARNO 80
de l'ambiance...
du rythme...



VENDREDI
SAMEDI
à 22 h 50

POP
NIGHT

2^{me} SEMAINE

3 NOMINATIONS AUX CÉSARS 1980
NOMINATION À L'OSCAR

Classé 2^{me} meilleur film par l'Association des critiques
cinématographiques américains

Un film composé par
Jean-Luc Godard



Isabelle Huppert
Jacques Dutronc
Nathalie Baye

AU PALACE 15 h - 18 h 45
20 h 45
TEL 25 56 66



L'ART DE PLAIRE...
Coiffure naturelle et gracieuse
facile à coiffer...
COUPE DÉGRADÉE PERMANENTE SOUFLÉE...
spécialités de notre salon.

haute coiffure
Baettig
SUCCESEUR
DE
HAUTE COIFFURE
Schenk
Neuchâtel Temple-Neuf 1 Tél. 25 74 74

Devenez sveltes
tout en mangeant
normalement!
Sans exercice!
Sans médicament!
Sans appareil!
Cure de 4 semaines
Fr. 23.- + port,
contre remboursement
au
Centre de Régime,
1604 Puidoux ou
Tél. (021) 56 10 96.
76429-A

bar - taberne
de la tour
J. Galand
NEUCHÂTEL
Angle Neubourg Chavannes

Ecriveaux
en vente au
bureau du journal



J. A. LOEHL
N. SYSTEM
Saint-Honoré 3 Neuchâtel

RFX
Tél. 25 55 55 en français
Tous les soirs 20 h 45
matinées:
samedi-dimanche 15 h -
17 h 30
mercredi 15 h
Dès 12 ans
En grande première vision suisse
D'après les personnages créés par ALEX RAYMOND
122692-10

FLASH GORDON
CUIVRE CLAIR
DINO DE LAURENTIS
SAM J. JONES • MELBODY ANDERSON • ORNELLA MUTI • MAX VON SYDOW • TOPOI
TIMOTHY DALTON • MARIANGELA MELATO • KATE KALLA • BRIAN BLESSED • PETER WYNGARDE
SCARLETT LORENZO SEMPLI JR. • ROBERTO DI NO • MIKE HODGES • SANDRA DE QUEEN
© 1981 MCA TELEVISION INC. ALL RIGHTS RESERVED

LUX COLOMBIER
Tél. 41 26 66
Jeudi à samedi 20 h 30
Dimanche 14 h 30 - 7 ans
XANADOU
comédie musicale
Olivia Newton-John - Gene Kelly

COURAGE FUYONS
Dimanche et
mercredi 20 h 30
16 ANS

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

PAYSAGISTE
entreprend taille
de vergers
Prix forfaitaire
Route de Adozz 54
BOUDRY 119467-A
H. COLLOT 42 27 49

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 30 000.-.
Je note que vous ne prenez pas de
renseignements auprès des employeurs
Nom: _____
Adresse: _____
NP, localité: _____
Service rapide 01/211 76 11
Tolstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK
127299-A

DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
FLÜHMANN TRANSPORTS
NEUCHÂTEL Pierre-à-Mazel 2
☎ (038) 25 31 55
SAINT-BLAISE
Pl. de la Gare CFF
☎ (038) 33 17 20

UNCLE SAM
Rue du Seyon 21
2000 Neuchâtel
Jeans velours + Jeans bleus
Fin de séries - de marque
1 PAIRE Fr. 49.-
2 PAIRES Fr. 79.-
Bottes
WESTERN
Fr. 139.- marque
du point vert
40% escompte
Tous les articles marqués
du point vert 40% escompte
point bleu 30% escompte
point noir 20% escompte
GROS RABAIS
PROFITEZ
119248-A

INFORMATIONS SUISSES

M. COLOMBO EN VISITE OFFICIELLE

Hommage à la solidarité du peuple suisse

ZURICH (ATS). — Le ministre italien des affaires étrangères, M. Emilio Colombo, est arrivé mercredi à 18 heures à l'aéroport de Kloten. M. Colombo, qui vient en visite officielle dans notre pays, a été accueilli à sa descente d'avion par le chef du protocole, l'ambassadeur Hanjakob Kaufmann.

«L'Italie ne peut et ne pourra jamais rester indifférente aux décisions des autorités fédérales concernant ses ressortissants travaillant en Suisse». Dans une interview accordée à Rome au correspondant de l'ATS M. Emilio Colombo, ministre italien des affaires étrangères, a révélé peu avant son départ à destination de Zurich qu'il évoquera lors des entretiens qu'il aura ces prochains jours avec nos autorités le problème de la forte émigration italienne en Suisse, dans l'optique d'un renforcement de la coopération et de l'amitié entre nos deux pays. En plus des questions d'intérêts bilatéraux le ministre passera en revue les

principaux problèmes politiques qui agitent la scène internationale.

Evoquant la forte émigration italienne vers notre pays, M. Colombo a déclaré que ce problème sera évoqué sous tous ses aspects, législatifs, sociaux, et éthiques. Le premier ministre a encore révélé qu'il entend s'entretenir avec nos autorités des investissements suisses en Italie, notamment dans la perspective des mesures que le gouvernement de Rome est en train de prendre pour favoriser une restructuration dans les zones dévastées par le tremblement de terre de novembre dernier. A ce propos, M. Colombo, a tenu à rendre hommage au sens de solidarité démontré par nos autorités et notre population lors de la catastrophe qui a ravagé le Sud de l'Italie.

«La Suisse, a-t-il ajouté — a répondu immédiatement et avec beaucoup de générosité, en démontrant encore une fois que

l'amitié de nos deux pays repose sur des bases solides».

La visite de M. Colombo en Suisse, se déroule dans une phase importante de la vie internationale. Il est clair pour le ministre, «qu'une rupture dans le processus de la détente serait négative pour tout le monde». M. Colombo a souligné la contribution que la Suisse apporte notamment par son chef du département fédéral des affaires étrangères, M. Pierre Aubert, à la discussion des grandes questions internationales. M. Colombo a souligné que, notamment à Madrid à la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe, «la délégation suisse est en train d'offrir une contribution efficace à l'échange de bon rapport entre les pays et que ses propositions méritent une pleine attention».

La visite du ministre italien des affaires étrangères, prévue depuis longtemps durera jusqu'à vendredi.

MISE EN SERVICE DES CENTRALES NUCLÉAIRES

Aucun problème majeur

BERNE (ATS). — La mise hors service et le démantèlement des centrales nucléaires, après leur durée normale d'exploitation, ne devrait poser aucun problème majeur. C'est l'avis exprimé par les sociétés propriétaires de centrales nucléaires dans une étude établie sur la base de la loi révisée sur l'énergie atomique et remise à l'Office fédéral de l'énergie. Ce dernier devra dire si cette étude et ses conclusions sont satisfaisantes.

En fait, la question de la mise hors service et du démantèlement des centrales nucléaires ne se posera pas avant le siècle prochain, la durée de vie d'une centrale étant estimée à 30 à 40 ans. Toutefois, la loi exige que la question soit réglée maintenant. L'étude présentée par les sociétés propriétaires de centrales nucléaires a été réalisée en collaboration avec l'Association allemande des centrales électriques. Elle examine de près deux variantes de mise hors service d'une centrale nucléaire: la première dite du démantèlement immédiat, la seconde dite du démantèlement différé. La différence entre les deux variantes réside dans le temps qui s'écoule entre la mise hors service et la démolition effective.

225 MILLIONS POUR DÉMANTELER GOESGEN

Les deux variantes de démantèlement présentées dans l'étude ont en commun

qu'après la démolition d'une centrale, «l'état naturel» est rétabli. Tant le personnel que la nature environnante n'auront pas à craindre d'irradiation excessive. Par rapport à la radioactivité ambiante, l'irradiation due à la démolition d'une centrale est tout à fait négligeable, indique l'étude. Quant au coût, il est à peu près le même pour chacune des variantes, on l'estime par exemple à 225 millions de francs dans le cas de Goesgen. Toutefois, cela n'inquiète pas outre mesure les propriétaires de centrales. Aujourd'hui déjà, ils prévoient des fonds de réserves qui seront spécialement affectés au démantèlement de leurs installations. L'Office fédéral de l'énergie étudie actuellement un projet d'ordonnance rendant obligatoire la création de tels fonds. Ce projet devrait être prêt d'ici à l'automne prochain.

LA PROCÉDURE DE DÉMANTELEMENT

Comment procédera-t-on? Dans le cas d'un démantèlement immédiat, il faut tout d'abord compter deux ou trois ans de préparation. Ensuite, on démonte la centrale petit à petit, ce qui prendra près de 6 ans pour une installation de la grandeur de Goesgen. On commencera par retirer du réacteur le combustible, opération qui ne pose pas de problème puisqu'on l'entreprend lorsqu'il faut recharger le réacteur. Une fois le combustible éloigné, il

n'y aura plus qu'un pour cent de matériel radioactif à sortir de la centrale, concentré surtout dans le réacteur. Pour Goesgen par exemple, le démantèlement produira près de 6000 tonnes de déchets métalliques faiblement contaminés, 500 mètres cubes de béton et environ 2000 mètres cubes de matériaux divers. Une partie de ce matériel devra être stocké dans des containers. En cas de démantèlement différé, la procédure de démolition serait la même à la différence qu'entre la mise hors service et le début des travaux de démolition, on attendra une trentaine d'années, ce qui réduirait la proportion de matériel contaminé.

L'étude réalisée par les sociétés propriétaires de centrales nucléaires indique encore que les expériences réalisées avec le réacteur d'essai de Lucens pourront servir lors du démantèlement d'une centrale, les problèmes étant semblables.

L'Office fédéral de l'énergie a confié l'étude à la division pour la sécurité des installations nucléaires de Würenlingen. Un de ses porte-parole a déclaré que la division présenterait un rapport à l'Office d'ici à la fin de l'année. Des spécialistes ont été chargés de l'affaire. Ils examineront plus particulièrement les problèmes d'irradiation et des déchets. La question de l'entreposage de ces déchets devra être résolue par la «CEDRA» (Coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs).

Locataires mieux protégés?

Ces dernières mesures, dont l'effet a été provisoirement étendu à l'ensemble du pays notamment au moment de la mise en place de la surveillance des prix, sont toujours en vigueur, après avoir subi diverses transformations. Elles arriveront à échéance à fin 1982, mais il est prévu de les proroger durant le temps qui sera nécessaire pour mener à bien le projet de réglementation préparé par les experts et rendu public hier matin à Berne.

Ceci dit, que contiennent, dans le détail, les propositions de ces derniers?

Elaborées pour répondre à un certain nombre d'initiatives cantonales et d'interventions parlementaires, elles proposent tout d'abord une nouvelle version de l'article 34 septies de la constitution, au terme de laquelle il sera possible d'édicter des dispositions protégeant les locataires, applicables dans l'ensemble du pays. On y trouve un texte de loi reprenant l'essentiel de l'arrêté de 1972. Enfin, les experts suggèrent une nouvelle version du titre huitième du code des obligations, toujours dans le but d'améliorer la protection des locataires compte tenu des intérêts particuliers du bailleur.

Des prescriptions spéciales, relève le communiqué publié à ce sujet, sont prévues pour le bail à loyer des habitations et des locaux commerciaux. En raison de la divergence des objectifs politiques que poursuivent les motions parlementaires et les initiatives des cantons, deux variantes ont été établies.

Selon la première, le propriétaire ne peut résilier le bail — à quelques exceptions près — que si un intérêt légitime le justifie. La résiliation est justifiée, notamment, si les conditions d'un congé anticipé sont remplies, lorsque le propriétaire lui-même a besoin des locaux ou lorsque la prolongation du bail empêche le propriétaire d'utiliser l'immeuble de la manière qui convient du point de vue économique. A la demande du locataire, le juge doit pouvoir annuler un congé injustifié. Au besoin, il doit aussi avoir la compétence de modifier équitablement les clauses du contrat. L'autre variante

reprend pour l'essentiel la réglementation actuelle. Elle accorde au locataire (et, ce qui est nouveau, à son conjoint), en plus d'une protection accrue dans les dispositions générales, la possibilité de demander au juge de prolonger le bail, lorsque le congé entraîne des conséquences pénibles pour le locataire ou pour sa famille, sans que cela soit justifié par les intérêts du propriétaire. Autre innovation: il serait possible de prolonger le bail si un intérêt légitime du bailleur l'exige.

Enfin, les dispositions actuelles du code des obligations concernant le bail à ferme sont adaptées aux transformations que connaîtraient celles concernant le bail tout court.

Tel est, pour l'essentiel, l'avant-projet sur lequel cantons, partis politiques et organisa-

tions intéressées ont à se prononcer, d'ici au 31 août de cette année.

L'ouverture d'une procédure de consultation tire le principal de son intérêt du fait qu'elle permet de connaître les travaux des experts. Mais ce n'est qu'un des très nombreuses étapes de l'élaboration d'un texte législatif avant sa présentation au parlement, faut-il le rappeler. Les données générales de l'affaire, croyons-nous, méritent aussi d'être mentionnées. Les solutions du problème de la protection des locataires se situent dans un éventail bien déterminé: plus cette protection est étendue, moins les investisseurs ont intérêt à placer leur argent dans le secteur locatif. Ainsi, des mesures prises pour remédier à une pénurie de logements peuvent, le cas échéant, aboutir à aggraver cette pénurie.

Etienne JEANNERET

FRIBOURG

Sculpteurs... à vos ciseaux!

Dans le cadre du 500^{ème} anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, un concours est lancé pour stimuler la création artistique. Hier, le conservateur des monuments historiques, M. Etienne Chatton, expliquait la démarche. Attention: seules les sculptures résidant dans le canton de Fribourg peuvent y participer. Mais comme ils ne sont qu'une dizaine de professionnels, les «amateurs» peuvent se lancer à l'eau aussi...

«On reproche à l'Etat la disproportion des moyens financiers accordés à la conservation des monuments par rapport à la création. Ce concours essaye de remédier à ce reproche», explique M. Chatton, qui ajoute: «il faut dire que l'avant-garde n'est ni reçue, ni admise par le grand public. Et qu'il est dangereux d'acheter avec l'argent des contribuables des œuvres qui ne sont pas dans la sensibilité présente du public. Les sculpteurs, parce que leur art, à cause des matières premières, coûte cher, en sont les premières victimes...»

Or, donc, ce concours sera ouvert aux sculpteurs. Champ libre leur est donné... même dans l'abstrait, bien sûr. Et puis, la «matière première» leur sera remboursée: une prime de départ de 200 francs par maquette intéressante est à disposition. Ensuite, 15 prix de 800 francs, puis un crédit supplémentaire de 2500 francs pour réaliser sept maquettes grandeur nature. Un jury de cinq membres statuera (c'est le cas de le dire...). Les œuvres pourraient être exposées cet été, lors d'une manifestation privée, qui réunira trente sculpteurs de renommée helvétique, à Fribourg.

RN 12: spectaculaire accident

(c) Hier, à 13 h 30, un automobiliste vaudois, domicilié à la Tour-de-Peilz, circulait de Guin en direction de Fribourg-Nord, sur la RN 12. Au kilomètre 55, en dépassant un fourgon, il heurta avec sa voiture l'arrière de ce véhicule. Lors du choc, la voiture vaudoise partit sur la gauche, toucha la berme centrale avant de revenir sur la droite. Le fourgon, piloté par un Italien habitant Naples, escalada le talus sur la gauche, fit deux tonnes avant de s'immobiliser à la renverse sur le toit de la voiture vaudoise. Lors de cette spectaculaire embardée, la passagère du fourgon, M^{me} Anna-Maria Mocherino, 47 ans, de Naples, fut grièvement blessée et hospitalisée à l'hôpital de l'île à Berne. Dégâts 15.000 francs.

Ciba à Saint-Aubin: pas à vendre

(c) «Ciba ne cherche pas à vendre son centre de recherches agricoles à Saint-Aubin», a déclaré, hier matin, le conseiller d'Etat Pierre Dreyer, en présentant la réponse à une question écrite du député Jean Baechler. Le Conseil d'Etat fribourgeois a pris contact en avril dernier avec la direction de la maison bâloise. «On ne parlait pas encore de Marly», ajoute M. Dreyer, faisant allusion à la menace qui a pesé quelques mois sur l'autre «point de chute» fribourgeois de Ciba-Geigy. A Saint-Aubin (120 emplois), Ciba-Geigy a décidé de rechercher des solutions pour «une meilleure utilisation du potentiel du centre de recherches agricoles». Le gouvernement sera régulièrement tenu au courant de l'évolution des pourparlers engagés avec les milieux officiels et privés intéressés à la recherche génétique animale. Au surplus, le Conseil d'Etat «a pris acte de la ferme volonté de Ciba-Geigy de respecter et, cas échéant, de faire respecter les obligations contractées par la maison envers les communautés publiques».

TESSIN

Malversation de cinq millions contre l'UBS

LUGANO (ATS). — Un fondé de pouvoir, employé à la succursale de Lugano de l'Union de banques suisses depuis de longues années, et un client de cette dernière ont été arrêtés respectivement le 29 janvier et le 2 février derniers pour escroquerie. La somme soustraite à la banque s'élève à plus de 5 millions de francs.

Dans un communiqué publié mercredi après-midi, le parquet du Sottoceneri a en effet annoncé que, de par sa position de responsabilité, l'employé a pu contrefaire, depuis 1977, plusieurs documents et titres relatifs des comptes de clients.

CANTON DU JURA

A Delémont

On parle encore du recensement

De notre correspondant: Ce sont 80 élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Delémont qui, sous la responsabilité d'un de leurs maîtres et de l'ensemble de la police municipale, ont réalisé le recensement fédéral à Delémont. La ville a été divisée en 93 secteurs; et 18.230 formulaires

d'enquête ont été distribués. A noter que chacun n'a pas collaboré toujours très cordialement avec les recenseurs. Certaines questions quelque peu indiscrettes ont donné lieu à des réponses que d'aucuns ont jugées relevant du sabotage. Mais, après avoir travaillé durant deux mois et demi sur les formulaires, la police locale vient de fournir les résultats enregistrés.

On y trouve les quelques précisions suivantes qui ne manquent pas d'intérêt: il y a à Delémont 4351 appartements dans 1770 immeubles; 12.010 personnes ont été recensées, soit une cinquantaine de moins que dix ans plus tôt. Signe des temps et de la dénatalité, s'il y a quelque 600 appartements de plus à Delémont en 1980 qu'en 1970, on a pourtant recensé seulement 160 personnes de plus ayant un domicile légal dans la commune et y résidant. BEVI

VAUD

Contre la loi vaudoise sur le chauffage électrique: recours au Tribunal fédéral

LAUSANNE (ATS). — En date du 30 janvier 1981, un recours a été déposé auprès du Tribunal fédéral contre la disposition de la nouvelle loi vaudoise sur les constructions et l'aménagement du territoire qui soumet l'installation du chauffage électrique à autorisation. Cette disposition, adoptée de justesse par le Grand conseil vaudois au mois de décembre 1980, n'autorise ce type de chauffage que si sa nécessité est démontrée.

Les recourants, au nombre de soixante-cinq, forment quatre catégories: syndicats, vendeurs et installateurs, producteurs et distributeurs, propriétaires d'immeubles. Ils sont domiciliés dans toutes les régions du canton de Vaud et dans d'autres endroits de la Suisse. La violation de deux droits constitutionnels est invoquée: la liberté du commerce et de l'industrie d'une part, la garantie de la propriété d'autre part. Les recourants ont présenté au Tribunal fédéral une requête d'effet suspensif.

CANTON DE BERNE

TAVANNES

Bel anniversaire

(c) M^{me} Ruth Liengme-Chopart, qui coule une paisible retraite aux Lovières, à Tramelan, fête aujourd'hui ses 95 ans. Veuve depuis plus de 30 ans, elle est honorablement connue dans la région.

VALAIS

Chute mortelle au Cervin

SION (ATS). — Un hélicoptère d'Air-Zermatt a ramené le corps sans vie d'un alpiniste étranger, cet après-midi. Le grimpeur faisait partie d'une cordée de deux hommes qui tentaient l'ascension en hivernale de la face est du Cervin.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Toujours des prisonniers occidentaux en Iran

BERNE (AP). — La journaliste indépendante américaine Cynthia Dwyer, qui a été arrêtée en mai dernier en Iran, a comparu mercredi devant un tribunal révolutionnaire sous l'accusation d'espionnage, a rapporté à Berne un diplomate suisse qui a assisté à l'audience. Le jugement était attendu pour lundi, selon le porte-parole du ministère suisse des affaires étrangères.

Cynthia Dwyer, 49 ans, journaliste indépendante, s'était rendue en reportage en Iran en avril dernier. Elle avait été arrêtée le 5 mai par les «gardiens de la révolution» et incarcérée sous l'accusation d'espionnage. Par ailleurs le sort des quatre Britanniques prisonniers en Iran depuis plusieurs mois sera décidé dans quelques jours, a déclaré l'ayatollah Beheshti, le chef de la Cour suprême iranienne, au cours d'une conférence de presse à Téhéran. Il a cependant refusé de donner d'autres détails mais confirmé qu'il s'était entretenu dans la

journee de cette affaire avec des diplomates suédois. Personne à l'ambassade de Suède à Téhéran n'a pu être joint pour donner des précisions.

Parmi les quatre Britanniques figurent trois missionnaires anglicans arrêtés en août dernier, Jean Waddell, secrétaire de l'évêque anglican d'Ispahan. Le quatrième détenu est un homme d'affaires arrêté plus tard, M. Andrew Pyke.

L'ayatollah Khomeiny a évoqué pour la première fois publiquement mercredi ses ennuis de santé. Il a déclaré devant des ouvriers réunis à la mosquée Jamaran près de Téhéran qu'il ne pourrait pas parler longtemps parce que sa santé n'était pas suffisamment bonne.

S'adressant à la foule, le chef religieux, âgé de 80 ans, a ajouté: «cette foule est si grande... Mais je ne peux pas entrer dans les détails parce que ma santé n'est pas assez bonne. C'est pourquoi je serai bref et je ne dirai que quelques mots d'ordre général».

C'est la première fois que les problèmes de santé du dirigeant islamique se trouvent officiellement confirmés.

L'affaire de la bombe à neutrons

MOSCOU/BRUXELLES, LONDRES (AFP). — La proposition américaine, exprimée mardi par le nouveau secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, de réexaminer la possibilité d'utiliser la bombe à neutrons a soulevé mercredi des commentaires, notamment de la part de la Grande-Bretagne, de l'agence soviétique Tass et de l'OTAN. La Grande-Bretagne estime intéressant que le nouveau gouvernement américain repose ce problème, alors que l'agence Tass conteste l'analyse de M. Weinberger, selon lequel l'équilibre militaire serait actuellement en faveur de l'URSS. L'organisation du Pacte atlantique estime, quant à elle, que la bombe à neutrons permettrait de rétablir l'équilibre entre le Pacte de Varsovie et l'OTAN dans le secteur compris entre les armements conventionnels et la dissuasion nucléaire.

Mercredi soir, l'URSS n'avait toujours pas commenté officiellement les déclarations de M. Weinberger sur la bombe à neutrons. On sait cependant que Moscou est partisan d'un renoncement à cette arme par les deux grandes puissances.

On précise outre-Manche dans les services du premier ministre M^{me} Thatcher, que la question sera certainement débattue entre le président Reagan et M^{me} Thatcher, lors de la visite officielle que le premier ministre britannique doit faire à Washington du 25 au 28 février prochains. De son côté, le porte-parole du Foreign office a affirmé mercredi matin qu'«aucune décision finale ne sera prise avant que les alliés aient été pleinement consultés».

Chars russes pour l'Irak

WASHINGTON (REUTER). — Des chars de fabrication soviétique ont été envoyés en Irak en transitant par l'Arabie saoudite pour aider les Irakiens à compenser d'importantes pertes dans la guerre contre l'Iran, ont déclaré des responsables américains.

Les chars, estimés à une centaine, semblent venir initialement des pays du bloc de l'Est, et non directement d'Union soviétique, ont-ils dit. Ils ont ajouté que les livraisons avaient commencé à la mi-décembre.

Mieux vivre, c'est d'abord préserver sa santé.

La santé est certainement le bien le plus précieux que nous puissions posséder. Mais ce bien est fragile, constamment menacé. alpha SANTÉ nous explique comment accéder à l'état de complète forme, tant physique que morale, et comment le conserver en dépit de toutes les agressions de l'existence.

Tous les grands thèmes qui intéressent la santé sont traités par les meilleurs spécialistes: de façon claire, pratique et illustrée, ils expliquent ce qu'il faut connaître et ce que l'on doit faire pour vivre mieux.

alpha SANTÉ



L'Encyclopédie alpha pour vivre mieux, réalisée avec la collaboration de l'Organisation Mondiale de la Santé. Chaque mardi chez tous les marchands de journaux. Fr. 3.50 le fascicule.

Une collection de 150 fascicules, éditée par Grammont, Lausanne et diffusée par les EDITIONS KISTER SA. ▲ quai Wilson 33, Genève. Tél. 022/31.50.00.

L'accalmie n'aura duré que peu de temps

Un vent de rupture souffle en Pologne

VARSOVIE (ATS-AFP). — Les pouparlers ouverts à Bielsko-Biala par le gouvernement polonais et les dirigeants des syndicats autogérés ont été rompus mercredi à cause, semble-t-il, du refus des autorités d'accepter la démission du gouverneur de la province et de trois de ses adjoints accusés de corruption.

Des représentants de «Solidarité» ont indiqué que la délégation gouvernementale avait regagné Varsovie sans fixer la date d'une éventuelle reprise des négociations.

Les travailleurs de Bielsko Biala avaient fait du renvoi de cinq responsables régionaux une des principaux motifs de la grève générale qu'ils suivent depuis neuf jours.

L'autre nuit, la télévision polonaise avait annoncé que le gouverneur de la province, M. Abudek, et trois de ses collaborateurs avaient remis leur démission.

A la suite du refus des autorités d'accepter leur retrait le comité de grève a annoncé qu'il poursuivrait son action.

MISE EN GARDE DE WALESA INTERDITE

M. Lech Walesa a demandé mercredi matin à toutes les sections régionales de «Solidarité» de déclencher une grève d'occupation au cas où les autorités viendraient à faire usage de la force contre les grévistes de Bielsko-Biala, a-t-on appris au siège du syndicat à Gdansk.

Cet appel dramatique fait suite à la rupture des négociations qui avaient été engagées mardi matin par une délégation gouvernementale dans ce chef-lieu de la région du sud de la Pologne. Le chef de la délégation, M. Kotela, vice-ministre de l'administration régionale, a été rappelé d'urgence à Varsovie.

Au siège de «Solidarité» à Bielsko-Biala, on se refuse pour le moment à fournir toute indication sur la situation. C'est de Bielsko, où il participait aux négociations, que M. Walesa a lancé son appel.

CHARBON

D'après des chiffres fournis à l'agence PAP par le directeur de l'Office polonais d'exportation de charbon et coke, la Pologne ne sera en mesure d'exporter en 1981 que 24 millions de tonnes, 16 millions de moins que ne le prévoient ses obligations contractuelles.

Déjà l'an dernier, a dit ce responsable, la Pologne n'avait pu honorer des contrats d'exportation portant sur 12,2 millions de tonnes. Ceci, a-t-il dit, du fait de la baisse de la production causée par des grèves dans les mines et l'institution de nouvelles normes de travail.

Le Proche-Orient et la politique américaine

WASHINGTON (AP). — Le gouvernement Reagan profite d'une période de calme relatif au Proche-Orient pour procéder à un réexamen de politique américaine dans cette partie du monde.

La guerre entre l'Irak et l'Irak s'étant ralentie et aucune crise majeure n'étant en vue, l'administration a l'intention de profiter de ce répit pour redéfinir son attitude envers le conflit israélo-arabe.

Ce réexamen qui tiendrait davantage compte des problèmes de sécurité israéliens, pourrait annoncer un changement radical par rapport aux gouvernements Carter, Ford et Nixon qui pratiquaient la diplomatie de «la navette» et des «sommets».

Les signes de ce changement opéré par le président Reagan et ses deux principaux collaborateurs, le secrétaire d'Etat Alexander Haig et le secrétaire à la défense Caspar Weinberger, sont déjà évidents.

M. Reagan, dans une interview lundi, a pris une position différente de son prédécesseur Jimmy Carter sur les 77 colonies israéliennes en Cisjordanie.

Carter considérait cette présence comme contraire au droit international et surtout comme un obstacle à la paix. Ces positions empêchent en effet la création d'un foyer palestinien dans ce territoire occupé par Israël depuis la guerre des Six jours en 1967.

La question la plus délicate concerne l'avenir des Palestiniens, plus d'un million d'entre eux vivant sous une juridiction israélienne. Reagan a reconnu «que ce fait devait être pris en considération», mais il a formulé à nouveau des critiques contre les activités terroristes de l'organisation de libération de la Palestine.

Cependant, il a suggéré — comme Carter l'avait fait — que si l'OLP recon-

nnaissait le droit à l'existence d'Israël, son administration serait prête à donner un rôle à M. Yasser Arafat, dans le cadre des négociations sur la paix.

En attendant, Reagan et Weinberger ne s'opposent pas à une présence plus importante de l'armée américaine dans cette région, et peut-être même en Israël.

M. Carter, en réponse à l'intervention militaire des Soviétiques en Afghanistan, a négocié l'année dernière un accord permettant l'utilisation d'installations militaires dans la région (Kenya, sultanat d'Oman et Somalie). Il a envoyé quatre avions radar «awacs» en Arabie saoudite, une petite escadrille de F4 et un bataillon aéroporté en Egypte.

Dans son interview, Reagan a déclaré: «je pense que ce dont nous avons besoin, au moment où nous réévaluons nos possibilités, c'est d'une présence militaire au Proche-Orient... Non pas que le stationnement de troupes en nombre suffisant pourrait arrêter les Soviétiques s'ils décidaient de faire un pas en avant: nous savions de nous ne pourrions y parvenir».

«Ce que je veux dire par une présence», a poursuivi le président, «c'est que nous soyons tous conscients du fait, comme doivent l'être les Soviétiques, que s'ils agissaient imprudemment, ils risqueraient une confrontation avec les Etats-Unis».

Interceptés!

BASE AÉRIENNE D'OTIS (MASSACHUSETTS). — Deux bombardiers soviétiques «TU-95» ont été interceptés la semaine dernière au large des côtes du nord-est des Etats-Unis par des appareils de la garde nationale américaine, a indiqué mardi un porte-parole de l'armée de l'air.

L'incident, le deuxième de ce genre en six mois, a eu lieu le 26 janvier alors que les deux appareils soviétiques se trouvaient à seulement 290 km des côtes de l'Etat du Massachusetts.

Vive opposition... entre juifs en Israël

JÉRUSALEM (ATS-AFP). — L'opposition passionnelle entre juifs d'origines géographiques différentes s'est exprimée dans la rue à Jérusalem à l'occasion de l'ouverture, mardi, du procès du ministre israélien des cultes, M. Aharon Abou-Hatzirah, qui doit répondre, avec trois autres personnes, d'accusations de corruption et de fraudes électorales portées contre lui par le procureur de l'Etat.

Le ministre s'affirme innocent. Toutefois une majorité de parlementaires avait autorisé par un vote, le 13 janvier dernier, la levée de l'immunité parlementaire, créant ainsi par une procédure exceptionnelle une première dans les annales du parlementarisme israélien: M. Abou-Hatzirah est le premier membre en exercice d'un cabinet israélien à comparaître devant un tribunal.

Le ministre, qui est le descendant d'une lignée de rabbins originaires du Maroc, a entendu son nom crié à pleins poumons par des dizaines de juifs sépharades (orientaux) à la sortie du tribunal. Les partisans du ministre inculpé voient en effet en ce procès une machination de «l'establishment ashkenaze» (originaire de l'Europe). Leurs adversaires répondent en faisant valoir que lors du régime travailliste, plusieurs dirigeants ont été jetés en prison pour les mêmes délits que ceux dont est accusé M. Abou-Hatzirah.

Les journalistes n'ont pas échappé aux invectives: «tous les journalistes sont des Ashkenazes. A la télévision ce sont les sépharades qui vous portent le café».



Le ministre en cause sous la surveillance de deux policiers (Téléphoto AP)



Le problème de l'avortement déclenche de nouvelles manifestations en Italie (Téléphoto AP)

La bataille de l'avortement en Italie

ROME (AP). — La Cour constitutionnelle a accepté mercredi que deux référendums ayant trait à l'actuelle législation sur l'avortement, adoptée en 1978, aient lieu au printemps.

La Cour a accepté le référendum proposé par le parti radical sur la levée des restrictions d'âge pour les femmes désirant une interruption volontaire de grossesse.

Elle a par ailleurs accepté le référendum proposé par des groupes hostiles à l'avortement et qui souhaitent que l'avortement soit autorisé uniquement pour les femmes dont la santé physique «est gravement menacée».

Ces deux référendums auront lieu entre le 15 avril et le 15 juin prochains.

La Cour a par contre refusé une autre proposition des groupes «droit à la vie» qui proposaient un référendum faisant de l'avortement un «crime».

La Cour a également donné son feu vert à un référendum proposé par le parti radical et portant sur l'interdiction du permis de port d'armes de poing pour les

citoyens privés. Un autre référendum sur l'abolition des peines de prison à vie, qualifiées «d'inhumaines» par le parti radical, a également été accepté.

Giscard-Mitterrand 50/50

PARIS (AP). — Selon le 4^{ème} baromètre Paris Match-public, Giscard et Mitterrand sont toujours à égalité 50-50 au deuxième tour.

Cela résulte d'un sondage effectué les 29, 30 et 31 janvier sur un échantillon national de 1000 personnes, selon la méthode des quotas.

Au premier tour, si Chirac, Debré et Marie-France Gaud se présentent, Valéry Giscard d'Estaing recueillerait 31% des voix, Mitterrand 24,5, Georges Marchais 17, Jacques Chirac 10, Michel Debré 2,5 et Marie-France Gaud 4,5.

Si Debré renonçait, Giscard d'Estaing obtiendrait toujours 31%, Mitterrand 25, Marchais 17, Chirac 11 et Marie-France Gaud 5%.

Si Chirac restait le seul candidat gaulliste, la cote de Giscard d'Estaing monterait à 33%, devant Mitterrand 26, Marchais plafonnant à 17 et Chirac recueillant 12%.

Le sondage montre que si Mitterrand affrontait Chirac au deuxième tour, il le battait par 61% contre 39. On comptait encore, au moment du sondage, plus de 20% d'indécis.

• DEBRÉ

Dans une «adresse aux compagnons à la veille du congrès», M. Michel Debré annonce qu'il ne participera pas au congrès extraordinaire de samedi, au cours duquel le RPR désignera le candidat à l'Élysée, et que «personne n'y parlera en mon nom».

«Aux compagnons qui me soutiennent je demande de s'abstenir, soit en n'assistant pas au congrès, soit en n'y votant pas».

• DÉTESTABLE

Michel Debré déclare également qu'il regrette la candidature de Jacques Chirac et il estime «qu'il n'appartient pas à un congrès national de trancher entre deux candidatures. C'est une procédure détestable, qui nous appartient à un parti. Je la récuse. Je ne suis pas «candidat à la candidature». Loin d'apparaître comme une manifestation d'unité, la procédure employée créera division et rupture».

• BATAILLE...

Depuis fin 1977, ils ont mené une bataille juridique sans merci pour tenter de conserver leurs voitures: toutes les procédures imaginables ont été utilisées mais ils les ont pratiquement toutes perdues.

Manifestation contre Juan-Carlos à Guernica

GUERNICA (Espagne) (REUTER). — De violentes échauffourées ont éclaté mercredi dans la salle de l'ancien parlement basque, à Guernica, où le roi Juan-Carlos, devait prononcer un discours à l'occasion de sa première visite officielle au Pays basque.

Les incidents ont éclaté dès les premiers mots du souverain espagnol. Une trentaine de parlementaires nationalistes basques se sont dressés et, le poing levé, ont chanté à tue-tête un chant séparatiste.

Au cri de «Vive el rey», une centaine d'autres députés ont répliqué par des applaudissements nourris.

Quelques secondes plus tard, les deux groupes en sont venus aux mains. Le roi Juan Carlos observait la scène impassible. A ses côtés, la reine Sophie, un peu pâle, ne montrait aucune émotion.

Après dix minutes de tohu-bohu général, des agents de sécurité en civil du gouvernement régional autonome ont pénétré dans la «Casa de juntas» par une porte latérale.

Après avoir vainement tenté de persuader les élus nationalistes de quitter la salle, ils ont plongé dans les rangs des parlementaires et les ont expulsés manu militari. Le calme n'est revenu qu'après plusieurs minutes de bagarres. Le roi Juan Carlos a immédiatement repris son discours affirmant sa foi en la démocratie et sa confiance en la loyauté du peuple basque.

De source politique on indique que jamais depuis son sacre en 1976, le roi Juan Carlos n'avait été contraint au silence par des manifestations de ce type.

AILLEURS

Par ailleurs des manifestants favorables au mouvement séparatiste basque ont perturbé mercredi la circulation routière et ferroviaire dans la province de

Guipuzcoa pour protester contre la visite du roi Juan Carlos.

Selon des sources policières, en trois endroits les manifestants avaient coupé la route qui va d'Irun à Madrid en barrant la chaussée avec des cars et des camions. Un des véhicules fut incendié avant que la police n'intervienne.

Les manifestants avaient également barré la voie ferrée vers Irun.

SUITE

Le trésor des frères Schlumpf

Mercredi, les frères Schlumpf ont fait sensation en proposant de régler leurs dettes, pour retrouver le musée qu'ils ont dédié à leur mère.

Mais deux associations alsaciennes projettent de racheter les prestigieuses voitures et ce musée privé reste, quatre ans après le début de l'affaire, l'objet d'une des plus formidables batailles juridiques de ces dernières années.

En 1966, les frères Schlumpf installent peu à peu leurs voitures, dont 230 sont de véritables joyaux, dans les murs de la société textile Heynemann Koehlin et compagnie (HKC) qu'ils viennent d'acquérir. En 1975, les

industriels annoncent l'ouverture imminente du musée.

Mais, le 28 juin 1976, c'est l'effondrement de leur empire de laine peignée: une filature à Erstein (Bas Rhin), deux autres dans le Haut Rhin, à Gluck et Malmerstach, et une quatrième dans le nord (les tissages Deffrenne à Roubaix). Pour un franc symbolique, les frères Schlumpf doivent abandonner leur empire lorsqu'en 1976 leur groupe est mis en règlement judiciaire: 1800 personnes sont menacées de chômage mais, au fil des mois, les usines seront reprises, partiellement au moins.

Le 9 février 1977, un mandat d'amener est lancé contre les frères

Schlumpf par le juge d'instruction de Mulhouse, notamment pour abus de biens sociaux. Le 7 mars suivant, la CFDT décide d'occuper le musée privé des frères Schlumpf et l'ouvre au public. Il devient «le musée des travailleurs».

Pendant deux ans, 700.000 visiteurs viendront du monde entier admirer les voitures.

Le 14 avril 1978, M. Lecat, ministre de la culture, classe le musée monument historique.

Le président de la République, peu après, annonce à Mulhouse que la collection d'automobiles doit rester dans

la ville et constituer l'un des éléments du futur musée de la technique. La même année, la Cour d'appel de Colmar confirme que la liquidation des filatures de Malmerstach et de Gluck est étendue aux biens personnels des industriels, c'est-à-dire surtout aux voitures mais les frères Schlumpf ne l'ont jamais accepté.

En URSS, toujours plus d'engins nucléaires peuvent, comme le «Backfire», attaquer directement le territoire américain. L'URSS est capable par sa puissance de feu de détruire, selon les experts du Pentagone consultés en octobre, 90% des bases de lancement des «Minuteman». Tout se résume à ceci: l'Europe peut-elle se défendre sans finalement succomber? Pas sans la mise en place d'armes nouvelles. Pas sans l'appui des Etats-Unis ayant retrouvé une âme de vainqueurs. La bombe à neutrons aiderait l'URSS à réfléchir. Pour l'Europe, elle serait une sentinelle.